LA TABLE RONDE NATIONALE

PRINTEMPS 1994

LA REVUE

LES COLLECTIVITÉS VIABLES

ARTICLE DE FOND : Comment Hamilton-Wentworth, autrefois appelée le coeur de l'industrie lourde du Canada, est-elle devenue un modèle de développement durable reconnu internationalement? Martyn Kendrick, un rédacteur de Hamilton, explique cette remarquable transformation. Voir page 4.

POINTS SAILLANTS DE CE NUMÉRO:

- Les initiatives canadiennes : de nombreux succès
- Les tables rondes du Manitoba font front commun
- Participation populaire des provinces de l'Est
- Collaboration à Rouyn-Noranda
- Table ronde de Howe Sound
- Le Nord canadien

ÉDITORIAL

Les collectivités viables : progrès, problèmes et potentiel

Malgré les obstacles actuels aux plans locaux de développement durable, des progrès énormes ont été accomplis. Les collectivités ont la possibilité de montrer la voie d'un avenir durable.

L'essor des activités des collectivités canadiennes dans le domaine du développement durable est tel que nous ne pouvons qu'aborder ici quelques dizaines d'exemples et donner des pistes pour trouver de plus amples renseignements. Des centaines de collectivités ont élaboré des stratégies globales de développement durable par le truchement de tables rondes locales sur l'environnement et l'économie ou d'autres processus populaires multi-intervenants. Ces stratégies prévoient toutes des objectifs à court terme réalisables et pratiques, en vue de changements à moyen et à long terme. Les réformes apportées dans les lois et pratiques en matière de planification ont donné lieu à de nouvelles façons de conserver l'eau et l'énergie,

Voir PROGRÈS p. 1

DOCUMENT SPÉCIAL

4 Martyn Kendrick, journaliste de Hamilton, décrit les **progrès considérables de sa ville sur la voie du développement durable**, ainsi que les personnes qui en ont été les pionniers.

ARTICLES DE FOND

2 Virginia Maclaren : **des signes encourageants**

3 Mark Roseland : **la nécessité d'un leadership en aval**

8 Douglas Burch : **les rapports municipaux sur le développement durable**

11 Rozlynne Mitchell : **la Table ronde de Howe Sound**

13 Robert Sopuck : **le Manitoba célèbre son succès**

15 Gordon Edwards : **la Table ronde d'Owen Sound**

16 Suzanne Barrett : **le «Greenway» du lac Ontario**

18 Janice Harvey : **le mouvement populaire du développement durable au Canada atlantique**

20 **Changement de cap : des collectivités en action**

24 Réal Lacombe : **les villes et villages en santé en pleine action à Rouyn-Noranda**

26 Karen Laine : **le développement durable des centres urbains en Nouvelle-Écosse**

28 Terry Fenge et Barry Sadler : **la planification régionale du développement durable dans le Grand Nord**

30 John Gordon : **les Tables rondes canadiennes dans une perspective britannique**

32 Alan Artibise : **le Centre international pour le développement durable des villes**

RUBRIQUES COURANTES

1 **Éditorial : collaboration spéciale** de Ronald Doering

33 **Commentaire** de Doug Miller

35 **Le coin du livre**

37 **Travaux en cours de la TRNEE**

40 **Autour des Tables rondes**

41 **Publications de la TRNEE**

REVUE DE LA TRN

Directrice:
Kelly Hawke Baxter

Collaborateur spécial pour ce numéro:
Ronald Doering

Rédacteurs:
Carla Doucet, Edwin Smith, Kathryn Romanow

Conception et infographie:
Kindi Chana

Production:
David Baslaw

La Revue de la Table ronde nationale est une publication trimestrielle gratuite de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie. *La Revue de la TRN* vise à fournir un éventail d'informations et d'opinions sur le développement durable au Canada et sur les sujets qui s'y rattachent. Les points de vue qui y sont exprimés ne reflètent pas nécessairement la position de la Table ronde nationale.

Toute citation, avec mention de son auteur, sera appréciée et favorisée.

Si vous désirez publier un article ou en savoir plus sur la TRNEE et ses activités, communiquez avec notre bureau:
1, rue Nicolas
Ottawa (Ontario) K1N 7B7
Tél : (613) 992-7189 Fax : (613) 992-7385
Courier électronique: nrtee@web.apc.org ou admin-nrtee@nrtee.trnee.ca

PROGRÈS suite

de réduire les déchets, d'améliorer la qualité de l'air et de l'eau, d'assainir les terrains contaminés et de protéger les zones à valeur environnementale.

De nombreuses collectivités ont même adopté des principes plus généraux de développement durable, comme l'approche écosystémique de la planification, et certaines ont pris en compte la «capacité limite» et «l'empreinte écologique» dans leurs pratiques et plans officiels. Toutes reconnaissent qu'il faut intégrer la prise des décisions sociales, environnementales et économiques, et beaucoup en sont venues à voir dans une approche plus holistique une façon de régler les vieux différends en matière de partage des compétences qui les assaillent depuis des années.

Bon nombre des activités décrites dans le présent numéro de *La Revue* mobilisent des citoyens ordinaires qui essaient d'infléchir les décisions touchant leurs ressources et leur environnement locaux et ainsi d'accroître leur autonomie. Dans d'autres cas, les activités sont impulsées par des gouvernements locaux novateurs qui puisent dans un éventail remarquablement large de programmes visant à aider les collectivités à concevoir et à apporter des solutions locales à des problèmes locaux.

La planification durable doit reposer sur la collectivité, car la clé est la volonté, non l'expertise. Seul un processus à l'échelon de la collectivité permet de surmonter les obstacles politiques, bureaucratiques et psychologiques au changement.

Bien entendu, il reste beaucoup de problèmes à régler :

- La planification durable doit reposer sur la collectivité, car la clé est la volonté, non l'expertise. Seul un processus à l'échelon de la collectivité permet de surmonter les obstacles politiques, bureaucratiques et psychologiques au changement. Mais ces processus populaires ascendants doivent se conjuguer au soutien gouvernemental descendant afin que les plans soient mis en oeuvre et les activités maintenues, car ce sont toujours les seuls gouvernements qui détiennent les pouvoirs de réglementation et de taxation pour assurer le passage à la durabilité. Il est encore trop tôt pour savoir si ce transfert de responsabilités entraînera un réel changement à long terme ou déception et sentiment de trahison.

- Aux forts liens verticaux avec les gouvernements devront aussi se greffer de meilleures passerelles horizontales avec d'autres initiatives locales. La plupart des collectivités connaissent encore très mal - et ont peu de rapports avec - les activités des environs. Pourtant, beaucoup de problèmes ne peuvent être réglés qu'à une plus grande échelle. Par exemple, un cours d'eau ne peut être régénéré que si toutes les collectivités riveraines conjuguent leurs efforts. Or, il existe encore fort peu d'exemples de planification de bassin efficace. Nous ne saurions protéger les écosystèmes, et encore moins les remettre en état, sans trouver les moyens d'intégrer les travaux de toutes les collectivités d'une région. Certes, des efforts comme la publication de *La Revue* permettent de faire prendre conscience de la question, mais le vrai défi consiste à créer de nouveaux types d'institutions et de réseaux pour faciliter la collaboration *entre* les collectivités.

- Le fossé qui subsiste entre les experts et le public constitue un obstacle mal compris, mais puissant, au progrès continu. Il est essentiel d'améliorer les relations entre les experts et le public pour promouvoir la transition vers des collectivités plus viables. Étant donné la nature de la société industrielle moderne, il est illogique de dissuader les experts d'apporter leur contribution optimale; notre tâche consiste à accroître la capacité du public à représenter les intérêts de tous. Comme nous l'a rappelé Daniel Yankelovich, «la plus haute expression de la rationalité humaine ne réside pas dans la physique nucléaire ou les modèles économétriques, mais dans les gens ordinaires qui parlent et raisonnent ensemble sur des questions d'intérêt commun». Nous devrons donc nous efforcer d'expérimenter des façons de faire participer les citoyens de façon plus directe et plus délibérée à la prise de décisions à tous les niveaux. À tout le moins, les gouvernements devront partager le pouvoir, l'information et les ressources en allant bien au-delà de la simple consultation et en mobilisant la population sous des formes encore mal comprises.

Les problèmes précités concernent tous les obstacles à la participation des citoyens à la prise de décisions. En effet, reposant d'abord sur le consensus, le développement durable est essentiellement affaire de démocratie. Un des grands critères de nos institutions démocratiques actuelles à tous les niveaux consiste à savoir si elles peuvent s'adapter à l'enjeu que Janice Harvey appelle «un mouvement populaire en faveur de la durabilité». Si elles le peuvent, les collectivités pourront montrer la voie à suivre sur les nombreux chemins de l'avenir durable.

La TRNEE aimerait avoir de vos nouvelles. Nous essayons de dresser un inventaire complet des initiatives prises dans tout le Canada dans le domaine des collectivités durables. Si vous ou votre collectivité faites quelque chose, nous serions heureux que vous nous en informiez par téléphone, fax, lettre ou courrier électronique.

Ronald L. Doering

Ronald L. Doering est directeur exécutif de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie.

Le développement durable des centres urbains : des signes encourageants

Virginia W. Maclaren

Selon Virginia Maclaren, le Canada avance sans aucun doute sur la voie du développement durable en milieu urbain. Elle met ici en lumière les indices précis de changement fondamental qui attestent des progrès en cours.

Il est admirable de vouloir procéder à la planification des collectivités de sorte qu'elles reflètent les principes du développement durable des centres urbains. Réalisons-nous des progrès à cet égard? Indéniablement, je crois que oui. Évidemment, les progrès sont plus lents dans certains domaines, mais dans l'ensemble, nous progressons. Quelques exemples de ces progrès sont décrits dans les paragraphes qui suivent.

Changements dans les méthodes de planification L'un des signes les plus encourageants de progrès est le changement fondamental dans la façon dont les collectivités envisagent les problèmes de planification. On retrouve le concept de développement durable comme principe directeur ou objectif de bon nombre des plans de développement des municipalités canadiennes les plus récents.[1] Les nouveaux plans de développement renferment également des politiques, objectifs ou déclarations visant la conservation de l'énergie et de l'eau, la réduction des déchets, l'amélioration de la qualité de l'air et de l'eau, le nettoyage des terres contaminées et la protection des zones importantes au plan environnemental.

De plus, les plans de développement urbains englobent de plus en plus les principes plus globaux du développement durable urbain comme la défense des écosystèmes dans la planification, l'étalement urbain plus compact, l'intégration de la planification et de l'évaluation environnementale et l'examen de l'incidence cumulative du développement urbain. La mise au point de normes de rendement environnementales pour les nouveaux développements urbains est très prometteuse.[2] Le résultat global de ces changements, c'est que les plans de développement des municipalités tiennent davantage compte de l'environnement et que leurs transformations feront en sorte que les changements seront durables. Dans certaines provinces, les lois touchant la planification sont en voie d'être modifiées afin de veiller à ce que les municipalités prennent en compte les questions environnementales dans leurs plans, dans la même mesure où elles tiennent compte du développement économique ou des préoccupations sociales.[3]

On commence à reconnaître l'impact qu'ont les municipalités sur l'environnement régional et planétaire. Une région urbaine a une «empreinte écologique» qui s'étend bien au-delà de ses frontières politiques, en ce sens que d'autres régions lui fournissent des resources ou en reçoivent les déchets.[4] Il y a un certain nombre d'exemples de moyens que les municipalités utilisent pour tenter de solutionner ce problème. Certaines ont adopté des politiques de réduction du CO_2 et des règlements touchant les CFC. D'autres se sont associées à des municipalités adjacentes pour effectuer une planification environnementale coordonnée, à l'échelle d'une région, en utilisant fréquemment les bassins versants comme unité géographique d'analyse.

Des déclarations touchant le développement durable et l'intendance de l'environnement physique ont récemment été incorporées dans la déclaration de principes de l'Institut canadien des urbanistes. C'est là un signe de l'importance qu'accordent les spécialistes de l'urbanisme au concept du développement durable.

Changements dans le programme d'urbanisme. La modification du programme d'urbanisme est un autre changement fondamental qui doit intervenir pour appuyer le développement urbain durable. Un récent sondage mené dans les écoles d'urbanisme du Canada par Mathis Wackernagel, alors qu'il était représentant étudiant de l'ICU, a révélé que toutes les écoles d'urbanisme ont déployé d'importants efforts pour incorporer les concepts du développement durable au programme d'études en urbanisme. Certaines écoles offrent de nouveaux cours entièrement axés sur le développement durable, et d'autres modifient des cours existants. D'autres encore ont parrainé des ateliers ou des conférences sur la question. Un examen des titres de thèses et de rapports réalisés par des étudiants en urbanisme au cours des dernières années révèle un intérêt plus marqué pour le développement durable.

Une région urbaine a une «empreinte écologique» qui s'étend bien au-delà de ses frontières politiques.

La base de renseignements. Des recherches effectuées récemment nous ont fourni de la documentation sur des centaines d'exemples d'initiatives environnementales menées à l'échelle locale au Canada.[5] Une étude nationale menée par la Fédération canadienne des municipalités permettra d'élargir encore davantage cette base de renseignements et mènera éventuellement à l'établissement d'une base de données informatisée à laquelle les membres de la Fédération auront accès, et qui renfermera des renseignements détaillés portant sur un large éventail d'initiatives environnementales menées à l'échelle des municipalités. L'intérêt manifesté à l'égard des rapports portant sur l'état de l'environnement, à l'échelle locale, est une autre indication de la façon dont la base de renseignements

Suite p. 10

Initiative en amont, leadership en aval

Mark Roseland

La participation locale est indispensable au développement durable des collectivités. Néanmoins, selon Mark Roseland, auteur de Le développement durable des centres urbains, les initiatives locales doivent, pour aboutir, être assorties de règlements et de mesures d'incitations appropriées de la part du gouvernement fédéral.

La révolution qui s'est produite récemment dans notre perception du développement durable des collectivités ne trouve pas son pendant dans nos institutions ni dans notre législation. Si nous ne prenons pas les vieilles habitudes de front, elles menacent de saper de nouvelles façons de penser.

La nouvelle mentalité découle d'une prise de conscience accrue qu'un grand nombre de nos problèmes les plus critiques sur le plan de l'environnement mondial (ex. : risque de changement atmosphérique et de changement climatique) remontent aux problèmes locaux de la vie quotidienne (ex. : encombrement de la circulation et inefficacité des structures d'aménagement du territoire), et que les décisions locales éclairées sur ces questions seront bénéfiques à l'échelle mondiale autant que locale. En termes plus simples, le développement durable exige des collectivités viables.

Les collectivités doivent jouer un rôle dans le processus démocratique qui consiste à définir le développement durable dans une perspective locale, et pourtant ce processus doit se dérouler dans un cadre qui respecte les deux devises suivantes : « penser mondialement, agir localement» et «réfléchir à long terme, agir sur-le-champ». Ce paradoxe fondamental du développement durable démocratique pose un dilemme quant au choix d'une stratégie nationale de développement durable. Comment pouvons-nous encourager la participation démocratique dans un cadre de développement durable qui respecte les limites biophysiques locales et mondiales, qui améliore l'équité sociale entre les générations et au sein de chacune d'elles, et qui développe une économie qui réponde aux besoins individuels et collectifs plutôt que de ne se préoccuper que de croissance?

Dans une très vaste mesure, la crise environnementale est une crise de créativité La seule manière de relever avec succès les innombrables défis que comporte le développement durable des collectivités consiste à encourager l'innovation sociale et l'initiative locale. La participation du public est donc en soi une stratégie de développement durable. Des solutions locales efficaces et acceptables exigent des décisions locales qui, à leur tour, demandent des connaissances étendues et la participation active des personnes les plus affectées par ces décisions, que ce soit dans leur milieu de travail ou dans leur milieu de vie.

Le rôle des autorités locales fait de ces dernières des intervenants clés dans la marche vers le développement durable des collectivités viables. Quoiqu'elles ne soient pas les seuls organismes chargés de l'aménagement et du développement des municipalités, elles sont les seuls organismes élus localement, qui représentent la population à qui elles ont d'ailleurs des comptes à rendre, et qui soient responsables de la prise de décisions communautaires.

Curieusement, au moment même où le gouvernement fédéral commence à reconnaître l'importance du développement durable des collectivités viables comme partie intégrante de notre stratégie nationale de développement durable, la Cour suprême du Canada a limité le pouvoir des autorités locales et ouvert la porte à la remise en question de leurs initiatives sur le plan juridique.

La participation du public est donc en soi une stratégie de développement durable.

Un exemple typique est la décision que prit en 1989 le conseil municipal de Vancouver de boycotter les produits à base de pétrole de Shell en raison des relations financières de cette société avec l'Afrique du Sud. Durant les années quatre-vingt, plus de cent villes du monde ont refusé d'investir ou de signer des contrats avec des entreprises qui faisaient affaire en Afrique du Sud. Même si l'impact direct sur le plan économique ou politique de ces mesures locales est peut-être difficile à quantifier, elles ont indubitablement contribué à l'élan politique qui a abouti aux changements historiques qui se produisent aujourd'hui en Afrique du Sud. Le boycott en soi n'a plus d'importance, puisque le système de l'apartheid de l'Afrique du Sud est à l'agonie, mais le jugement récent de la Cour suprême, à une majorité de cinq contre quatre, de renverser la décision du conseil municipal a de graves implications pour le développement durable des centres urbains.

Une faible majorité des juges a déclaré que la censure de Shell par le conseil municipal ne présentait aucun avantage direct pour les habitants de Vancouver, et qu'elle ne relevait donc pas de son mandat. Les juges dissidents ont argué que les autorités locales devraient avoir tout pouvoir de prendre des décisions qui soient favorables à leur population, et de prendre des décisions locales qui reflètent les valeurs locales sans que plane la menace de l'ingérence judiciaire. La décision de la Cour suprême vient clairement entraver la capacité des collectivités locales d'évoluer vers le développement durable.

Plusieurs grandes conférences, notamment le Sommet de la Terre à Rio, ont mis en relief le besoin de fixer des normes mondiales pour les émissions de gaz entraînant un effet de serre, pour la foresterie, pour les pêcheries, etc. Le Proto-

Suite p. 10

Hamilton-Wentworth change de cap

Martyn Kendrick

En moins de cinq ans, Hamilton-Wentworth, jadis connue comme un bastion d'industrie lourde, est devenue l'enfant prodigue du milieu du développement durable. Martyn Kendrick, auteur et journaliste de cette ville, explique cette remarquable transformation.

Debout au pied des terrils noirs qui entourent les hauts fourneaux de Stelco, Allen Fracassi, président-directeur général de l'entreprise établie à Hamilton, Philip Environmental Inc., hurle au-dessus du grondement des fours : «Ça, mon ami, c'est un flux de déchets.» Il parle de flux de déchets comme un courtier parle d'un marché haussier, ou un Canadien des Antilles en février. Avec ce flux de déchets — qui, depuis un temps immémorial, étaient transportés jusqu'à des lieux d'enfouissement moyennant un modeste profit —, Alan et son frère Philip ont fondé une entreprise de plusieurs millions de dollars qui se consacre à la gestion intégrée des déchets et qui se classe aujourd'hui parmi les dix premières en Amérique du Nord.

«Pendant des décennies, les gens regardaient les déchets et n'y voyaient que du rebut. Nous y avons vu, nous, un produit potentiel.» Il se tourne vers le port de Hamilton pris dans les glaces, ce plan d'eau que la Commission mixte internationale des Grands lacs a qualifié de point chaud toxique. Un pétrolier brise majestueusement la glace en mettant le cap vers l'est, vers les eaux libres du lac Ontario.

«Aujourd'hui, il est clair que les solutions au point d'aboutissement ne sont plus viables sur le plan économique ou environnemental. Donc, les industries de la région, du monde, sont en mutation. Nous nous sommes équipés pour les aider à gérer ce changement et, dans ce sens, nous sommes fragiles sur le plan de l'environnement, mais cela n'empêche nullement un résultat final positif. Si vous voulez le développement durable de votre milieu, il vous faut opter pour le développement durable de votre économie...»

Le développement durable est une notion qui s'est imposée ici, au coeur industriel du Canada. Vous ne cessez de l'entendre dans la bouche de chefs d'entreprise tels que Fracassi, de personnages politiques de toutes couleurs, de capitaines d'industrie et d'éducateurs. À une vitesse étonnante, l'idée que le développement de cette région devrait chercher avant tout à répondre aux besoins d'aujourd'hui sans compromettre la capacité des générations à venir de répondre à leurs propres besoins s'est profondément ancrée dans le processus politique.

«On ne discute pas avec les faits», commente Reg Whynott, président de la région de Hamilton-Wentworth «Il faut composer avec eux.» Il s'arrête, et regarde par la fenêtre de son bureau perché au 15^{e} étage d'un édifice du centre-ville de Hamilton. Il y a vingt ans, rares étaient les gens qui songeaient aux conséquences écologiques de l'industrie lourde ou du développement urbain. C'était dans ce temps-là le prix à payer pour le progrès. Aujourd'hui, les secteurs public et privé se rendent compte que nous devons changer. Donc, la question qui se posait à nous était de savoir comment faire, car il n'existe pas beaucoup de modèles de ce que nous faisons ici.»

Avec Mac Carson, directeur général de Hamilton-Wentworth, et Don Ross, conseiller municipal de Hamilton depuis longtemps, Whynott a formé un groupe de travail à qui il a demandé de rédiger un énoncé de vision stratégique. Trois ans plus tard, après de vastes consultations auprès de la population, cette équipe publiait *VISION 2020 : The Sustainable Region*, exposé détaillé des orientations et stratégies qui s'imposent si l'on veut mettre en oeuvre les initiatives de développement durable des centres urbains dans la région de Hamilton. Sur le plan théorique, ce document présente un ensemble de valeurs s'inspirant d'un souci et d'un respect égaux pour la population et l'environnement — non pas l'un ou l'autre, ni l'un plus que l'autre, mais les deux ensemble. Dans la pratique, ce document intègre la notion de développement durable dans le processus décisionnel des gouvernements.

«Si vous voulez le développement durable de votre milieu, il vous faut opter pour le développement durable de votre économie.»

Officiellement publié en 1993, *VISION 2020* a été ensuite reconnu à l'extérieur lorsqu'il fut annoncé au cours de la même année que Hamilton-Wentworth avait été sélectionnée comme la première des 21 collectivités du monde — et la seule au Canada — pour être désignée «collectivité modèle» par le Conseil international pour les initiatives écologiques communales (CIIEC).

Jeb Brugmann, secrétaire général du CIIEC, contient à peine son admiration face aux efforts fournis par cette région. «Comment vous restructurez une collectivité, comment vous changez l'attitude du gouvernement, comment vous vous assurez qu'une ville fait sa part pour résoudre les problèmes économiques mondiaux et comment vous gérez ce processus, voilà autant de questions gigantesques.»

Le Conseil international pour les initiatives écologiques

Plus de 200 municipalités de 43 pays ont participé à la fondation du Conseil international pour les initiatives écologiques communales (CIIEC) au Congrès mondial des autorités locales pour un avenir durable tenu en septembre 1990 aux Nations Unies à New York. Le CIIEC, dont le secrétariat mondial se trouve à Toronto, est «(...) une association internationale de gouvernements locaux voués à la prévention et au règlement des problèmes écologiques aux échelles locale, régionale et mondiale par l'action locale».

Le but du CIIEC consiste à accroître la capacité des municipalités à gérer de façon écologiquement bénéfique et durable à long terme le développement et l'utilisation des ressources de leur compétence. Il constitue un centre d'information international sur les techniques, politiques et programmes de développement durable et de protection de l'environnement mis en oeuvre à l'échelon local par les institutions locales. En outre, le CIIEC rassemble recherches et compétences en environnement à orienter vers les problèmes majeurs auxquels font face les collectivités et le monde. Les initiatives comprennent le Réseau de consultants du CIIEC, le Projet de réduction du CO_2 urbain, le Sommet des autorités municipales sur les changements climatiques et les Projets conjoints des Grands Lacs et de l'Ontario en matière d'énergie municipale.

Le CIIEC s'est engagé à intégrer les efforts municipaux pour protéger leurs écosystèmes locaux et les efforts mondiaux des institutions et organisations internationales de protection de l'environnement. Un excellent exemple est Action locale 21, projet qui a créé une équipe de spécialistes municipaux de l'environnement chargés de déterminer la capacité des gouvernements locaux à mettre en oeuvre les programmes énoncés dans Action 21 des Nations Unies. Hamilton (Ontario) a été désigné ville «Action locale 21» modèle du Canada.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter : Le Conseil international pour les initiatives écologiques communales, Secrétariat mondial, Hôtel de ville, Tour Est, 8e étage, Toronto (Ont.), M5H 2N2. Tél. : (416) 382-1462 Fax : (416) 392-1470.

Néanmoins, derrière le contentement réel qui a suivi cette annonce du CIIEC, une question demeure : Comment ce bastion d'industrie lourde est-il parvenu, en moins de cinq ans, à devenir l'enfant prodigue du milieu du développement durable?

Une façon d'explorer cette question est de contempler la région du haut de la tourelle du High Level Bridge qui divise la baie de Hamilton. Se poster à cet endroit revient à se placer en relation directe avec les forces naturelles et industrielles qui ont modelé la destinée de cette région ou, pour le moins, son image. Vers l'ouest, les falaises de l'Escarpement du Niagara, couvertes par la forêt environnante, se fondent dans des collines et vallées ondulées, puis s'estompent en des terres agricoles à perte de vue. Des sentiers d'interprétation de la nature bien entretenus se frayent un chemin dans la forêt sauvage à feuilles caduques, tandis que les eaux de Cootes Paradise et de Spencer Creek viennent battre la rive de McMaster University d'un côté, et des Jardins botaniques royaux de l'autre. Pendant plus d'un siècle, les grands espaces et les espèces qui l'habitent ont été protégés par la Regional Conservation Authority, silencieuse mais puissante, par une poignée de naturalistes et par les Jardins botaniques royaux. En apparence, ce décor baigne dans la paix et dans l'eau tranquille. Mais, en réalité, l'impact d'un mauvais aménagement du territoire, le débordement des égouts, et les contaminants industriels qui s'infiltrent dans la nappe phréatique depuis plus d'un siècle ont des effets désastreux.

En se tournant vers l'est, en direction du lac Ontario, la ville de Burlington s'étend sur la rive nord mais, si l'on tourne le regard vers la rive sud, on aperçoit des traînées de fumée qui s'élèvent en volutes des cheminées dans le ciel d'un après-midi brumeux. C'est le secteur industriel de la région, qui s'étend implacablement sur 440 hectares de terre noire brûlée, et d'où émergent les énormes coques noires des fonderies de minerai de fer et des fours à coke.

Les voyageurs, qui regardent la ville de la voie ferrée Québec-Windsor, à bord du train qui relie Toronto aux chutes du Niagara, ne voient que fumée et terre brûlée. C'est cette image qui reste ancrée comme un poignard dans la conscience collective des personnes qui ne vivent pas dans cette région. Pour la population locale, par contre, l'univers naturel et le monde industriel cohabitent non sans malaise dans leur imagination.

Jusqu'à récemment, les avantages du progrès industriel ont éclipsé l'inquiétude que suscite la dégradation de l'environnement — disparition des espèces sauvages et des régions offrant une grande biodiversité, et contamination toxique de la baie — que ce progrès a entraînée dans son sillage. Mais, comme des générations de familles ici l'ont compris, quand les usines tournaient, nous avions du travail. «Dans le bon vieux temps, dit Al Lanza, un avocat de Hamilton, lorsque le sifflet retentissait et que votre père ou votre frère rentrait à la maison, on se ruait vers le centre-ville ou on allait au stade Ivor Wynn pour une partie de base-ball. Dans le bon vieux temps, on jouait au baseball des Petites Ligues dans les parcs de Dofasco, ou l'on assistait à de plantureux festins de Noël offerts par les usines. Les usines étaient toujours présentes dans la trame de notre vie.»

Ce n'est que lorsque les moteurs de ce complexe industriel mégalithique commencèrent à râler au début des années 80 que cette trame commença à s'effilocher. L'automatisation de la technologie rendit l'industrie de l'acier plus concurrentielle, mais réduisit du même coup le besoin en main-d'oeuvre industrielle. Les machinistes hautement spécialisés, groupe d'élite de commerçants dans l'industrie lourde de transformation, devinrent de simples surveillants de machines. Hamilton, qui regroupe 71 pour 100 de la population locale, a été la plus durement frappée. Le centre-ville est en pleine dégénérescence. Les panneaux barbouillés de graffitis couvrent des enfilades de devantures commerciales dans la rue Barton, la grande

Suite p. 6

artère de magasins du quartier nord industriel. Otis, Harvester et Firestone, trois des plus gros employeurs de la région, ont fermé leur usine. Entre 1990 et 1993, la main-d'oeuvre dans la région a chuté de 316 000 à 281 000, et la pile des dossiers d'assistance sociale a atteint le chiffre astronomique de 17 000, soit presque deux fois le record qui avait été atteint durant la récession de 1981-1982.

Ce sont là, il faut bien l'admettre, des faits accablants, mais ils ne sont que l'envers de la médaille, dont l'autre côté se manifeste dans des documents tels que *VISION 2020*, ou le *Renaissance Report*, rapport complémentaire récemment publié. Cet autre aspect des choses présente une collectivité qui ne se laisse pas abattre au milieu d'une transformation radicale. Ces rapports, tout en étant ancrés dans le présent, parlent d'un avenir radicalement différent du passé, avenir dans lequel cette région autrefois exclusivement industrielle deviendra ce qu'un groupe de travail de la Ville de Hamilton a défini comme un centre d'excellence environnementale (Centre of Environmental Excellence). Aujourd'hui, ce sont des chefs d'entreprises de haute technologie, des industriels, des environnementalistes, des personnalités politiques, des fonctionnaires et des membres de la population locale qui écrivent ensemble l'histoire de Hamilton, et qui se regroupent au sein d'alliances officielles ou non pour trouver le moyen d'exprimer les visions qu'ils partagent. La division radicale entre l'ordre naturel et l'ordre industriel qui donnait à la ville sa physionomie est en train de s'effriter. Et les résultats, à ce jour, sont aussi impressionnants qu'ils sont sans précédent.

Dan Glover, directeur des New Ventures des collèges Mohawk, laisse entendre que, au lendemain des changements économiques mondiaux, «tous ceux d'entre nous qui travaillent dans le domaine de la formation et de l'éducation ont été forcés de faire preuve d'un plus grand esprit d'entreprise. Cette mentalité engendre de nouveaux partenariats novateurs et stimulants qui changent la façon dont nous travaillons ensemble.» Il a peut-être raison. Quant à Ron Wallace, le directeur enthousiaste du Greater Hamilton Technology Enterprise Centre récemment créé, il explique que «les petites entreprises averties sont la vague de l'avenir. Nous savons aujourd'hui que la croissance économique dépendra surtout de produits qui ne nuisent pas à l'environnement, de services et de produits de haute technologie. Nous nous employons donc à créer ce genre d'entreprises.»

Géré par un groupe de gens d'affaires associés à la Région de Hamilton-Wentworth, à Emploi Canada et à Boulot Ontario, le High Technology Centre offre aux entrepreneurs en herbe une vaste gamme de services de soutien. «Nous préparons les chefs de petites entreprises à être opérationnels au XXI[e] siècle, sur les marchés du monde entier. Est-ce que cela marchera?» se demande-t-il avec grandiloquence... «Au cours de notre première année d'activité, les nouvelles entreprises, pour la plupart gérées par des gens qui étaient encore récemment chômeurs ou assistés sociaux, a réalisé un chiffre d'affaires de plus de trois millions de dollars.»

Il y a vingt ans, rares étaient les gens qui songeaient aux conséquences écologiques de l'industrie lourde ou du développement urbain. C'était dans ce temps-là le prix à payer pour le progrès.

Cette région compte de plus en plus de chefs d'entreprises «verts», pragmatiques et réfléchis qui, comme Allen Fracassi de Philip Environmental Inc., démontrent que la prospérité d'une entreprise n'empêche pas de bonnes habitudes écologiques. Ce sont les pionniers ou, pour reprendre l'expression de Linda Moore, directrice générale de TranSkills, société établie à Hamilton, les nouveaux voyageurs. Elle croit que ce qui se produit ici est un microcosme de ce qui se passe dans l'ensemble du pays et dans le monde entier. Nous sommes en transition, dit-elle, de l'ancienne à la nouvelle économie. «La nouvelle économie exige une mentalité tout à fait nouvelle. Elle est menée par des entreprises propres, économes et frugales qui sont en mesure d'exporter des produits et services à destination des marchés mondiaux. Axés sur la technologie de pointe, et misant sur l'industrie de transformation légère, la santé, l'éducation et l'écotourisme déjà bien établis ici, nous pouvons offrir une formation sur mesure pour aider les gens à acquérir des compétences commercialisables.»

Mais si les entrepreneurs sont source d'inspiration économique, c'est la prolifération des tables rondes qui a révélé et exploité le potentiel de ressources naturelles et humaines qu'offre cette région. Tout au long de la dernière décennie, les groupes représentatifs de l'ensemble du milieu ont bénévolement offert leur temps et leur expertise pour élaborer des plans d'action visant à faire renaître la destinée de cette région. Les plus prestigieuses et les premières de ces tables rondes se sont axées, à bon escient, sur la baie.

Dès 1986, les intervenants de l'ensemble de la région ont collaboré à la restauration du port. Connu sous le nom de Bay Area Restoration Council (BARC), le Remedial Action Planning Group de Hamilton a réuni des industriels, des chefs d'entreprise, des éducateurs, des scientifiques, des techniciens et des personnalités politiques des trois paliers de gouvernement. Contrairement aux autres régions des Grands lacs qui sont source d'inquiétude, le BARC a insisté sur un processus de groupe de collaboration animé par la recherche d'un consensus et faisant participer tous les intervenants du port.

Selon Anne Reddish, ancienne conseillère municipale et présidente du BARC, c'était un projet d'envergure qu'aucun groupe n'aurait pu entreprendre à lui seul. «Nous avons réussi à embrasser une vaste perspective, à créer un vaste réseau de décideurs capables de nous aider à défendre

cette cause, et à traduire nos recommandations en mesures appropriées et globales.» Reddish croit que les antagonistes traditionnels ont été entraînés dans le processus malgré eux. «Ce projet ne fut pas présenté comme une confrontation, mais comme une collaboration. Cela a permis à chacun de s'ouvrir vers de nouvelles perspectives. Quand on travaille vers un but commun dans un climat qui respecte les points de vue opposés, on commence à mesurer la complexité du problème et les ressources supplémentaires qu'apporte chacun des intervenants.»

Grâce à ses alliances stratégiques et à la participation active du gouvernement, le BARC a obtenu des millions de dollars des gouvernements fédéral et provincial, ainsi que du secteur privé. Ce fut par la voie du BARC que les Jardins botaniques royaux et McMaster University ont fourni les fonds nécessaires à la restauration de Cootes Paradise, projet acclamé comme le plus grand chantier de restauration de terres humides en Amérique du Nord. Grâce à ce projet qui a bénéficié d'une grande publicité, les questions environnementales ont fait leur entrée dans les écoles, des centaines de membres d'équipes bénévoles de nettoyage ont découvert un écosystème complexe, et les questions écologiques ont émergé au-dessus du niveau des préoccupations de chacun pour se hisser à celui de la collectivité. Le travail du BARC n'est pas terminé, mais cette équipe a démontré de manière éclatante les avantages de la méthode de la table ronde locale pour la gestion de l'écosystème.

De plus, le BARC a sans doute influencé l'attitude adoptée par le président du Groupe de travail sur le développement durable qui a conclu son mandat de trois ans axé sur la recherche d'un consensus au sein de *VISION 2020*, suivi du *Renaissance Project Report* qui marque une étape importante. Dans ce dernier rapport, tout récemment publié, et qui est encore une fois le fruit du travail d'un groupe multilatéral représentatif qui rassemble les décideurs du milieu, l'accent est sur l'emploi et la formation. Il précise les domaines de croissance économique et l'infrastructure actuellement en place pour orienter l'économie dans de nouvelles directions.

Le *Renaissance Report* définit le nombre croissant de nouveaux programmes de formation qui sont offerts pour aider ceux que quelqu'un a qualifiés de «réfugiés de l'ancienne économie» à trouver leur place dans celle qui est en train de naître. «Nous avons des compétences dans le domaine des sciences, de l'environnement et de la santé que nous avons à peine commencé à exploiter», explique Barry Boatman, coordonnateur du projet Renaissance. «Nous avons un milieu qui apporte beaucoup de soutien et qui a manifesté le désir de collaborer à la recherche de solutions réalisables. Nous avons ...» Il s'arrête au milieu de sa phrase, soupire et regarde par la fenêtre vers la bibliothèque voisine. «La connaissance», dit-il enfin ... «l'éducation. C'est la clé. Le verdict n'est pas encore rendu mais, de là où je suis assis, si nous pouvons canaliser l'énergie, nous avons l'infrastructure qu'il faut pour créer une collectivité vibrante, saine et prospère où nous serions fiers de vivre et que nous serions fiers de transmettre à nos enfants. Voilà ce que j'entends par développement durable.»

Le 3 mars 1994, le premier ministre Bob Rae a réagi à une controverse en annonçant que son gouvernement allait octroyer des fonds à la construction de l'autoroute Red Hill Creek. Pendant plus de 30 ans, les efforts de la région pour trouver les capitaux nécessaires à la construction d'une autoroute dans la partie est de l'escarpement ont été contrés, tout récemment par les Friends of Red Hill Creek, groupe de protection de l'environnement qui a exprimé sa profonde inquiétude face à l'impact environnemental d'un tel projet sur cette région qui offre une grande biodiversité. La réponse du premier ministre, rédigée par l'honorable David Crombie, a satisfait les écologistes et plusieurs autres groupes d'intérêt social et culturel à qui l'on a accordé des fonds dans le cadre d'une entente globale. Mais selon Don Ross, conseiller municipal depuis longtemps, qui a beaucoup travaillé tant à *VISION 2020* qu'au *Renaissance Report*, même si l'impact environnemental est de beaucoup réduit, on ne sait toujours pas clairement si le changement d'une autoroute à six voies pour une grande artère à quatre voies qui traversera un quartier résidentiel répondra aux besoins de transport de cette localité, aujourd'hui ou dans vingt ans. Nous étudions encore les plans et nous poserons toutes les questions.»

Quelle qu'en soit l'issue, la réponse du premier ministre à la controverse de Red Hill Creek a été donnée dans le contexte des principes sauvegardés dans *VISION 2020*, et elle a canalisé beaucoup des fonds nécessaires dans des secteurs définis par le *Renaissance Report*. Dans ce sens, elle a, tout comme la désignation du CIIEC, donné une certaine crédibilité aux efforts constants de cette région pour intégrer la notion de développement durable dans le processus décisionnel.

Autrefois, les défenseurs de l'environnement, comme le disait récemment l'éditorialiste du *Spectator* et ancien maire de Hamilton, Jack MacDonald, étaient perçus par bien des gens comme «une petite cabale bien organisée qui bloquait la voie du progrès». Aujourd'hui, les décideurs de cette localité sont guidés par un ensemble plus large de principes d'intégration. Ils ont formé des coalitions qui évoluent à l'intérieur du contexte d'une nouvelle éthique globale. Tandis que le monde, à travers la loupe du CIIEC, les observe, parviendront-ils à maintenir l'élan acquis?

Mac Carson, directeur général de la région, est d'un optimisme prudent. «Si nous pouvons élaborer des indices qui nous aideront à mesurer notre réussite ou notre échec, si nous pouvons intégrer des notions de développement durable à l'échelle de la masse, si nous pouvons maintenir la direction que nous nous sommes donnée face à des défis de taille, alors, nous réussirons. Et nous devons réussir. Il y va de notre vie et de celle de nos enfants.»

Martyn Kendrick est un écrivain, journaliste et éducateur canadien qui vit à Hamilton et qui se spécialise dans les questions de développement durable. Il écrit actuellement un livre sur la transformation remarquable de Hamilton-Wentworth dans le sens du développement durable.

La production de rapports municipaux sur le développement durable : nouveaux jalons

Douglas Burch

La commission Brundtland date de sept ans déjà, et nous ne savons toujours pas si nous avons avancé sur la voie du développement durable. Pour mesurer nos progrès, il nous faut de nouveaux systèmes de collecte d'information et de production de rapports sur le développement durable, et ce besoin se fait particulièrement sentir au niveau municipal. Doug Burch, qui vient d'achever pour la Table ronde nationale une étude sur la production de rapports municipaux, nous livre ici le résumé de ses recherches.

La prise de décisions éclairées exige une information de qualité. Quoique l'existence des systèmes d'informations qui sous-tendent la prise de décisions à l'échelle nationale soit attestée par le travail d'organismes tels que Statistique Canada, Environnement Canada et le Conseil national d'information sur la santé, l'information sur laquelle repose la prise de décisions à l'échelle municipale est beaucoup plus obscure. En particulier, on ne connaît pas bien l'information dont s'inspire le développement durable à l'échelle locale. C'est pourquoi la Table ronde sur l'environnement et l'économie a étudié récemment la situation de la production des rapports municipaux qui font le point sur le développement durable au Canada.

Les corporations municipales s'acquittent de leurs obligations prescrites par la loi en publiant des rapports annuels. Même si ces rapports abordent des questions économiques et financières de la corporation municipale, ils font souvent fi d'autres facteurs qui affectent l'hygiène générale de la municipalité. Ces facteurs comprennent notamment la santé humaine et les conditions sociales, ainsi que l'intégrité de l'écosystème. D'autres formes de rapports qui traitent de ces considérations comprennent : rapports d'état de santé rédigés par les services d'hygiène publique, rapports d'intérêt local tels que rapports sur le crime ou sur les conditions de logement, rapports sur des problèmes environnementaux précis tels que la qualité de l'air ou l'état des bassins hydrographiques urbains. Nous sommes de plus en plus conscients que la salubrité générale de l'écosystème de la municipalité dépend de plusieurs facteurs, et cette sensibilisation a donné plus d'importance aux rapports sur l'état de l'environnement. Très récemment, les facteurs économiques, sociaux et environnementaux, ainsi que les facteurs ayant trait à l'hygiène publique ont été regroupés dans deux catégories supplémentaires, soit les rapports sur la qualité de vie et les rapports sur l'état du développement durable. Pour faire le point sur la question des rapports municipaux, il importe donc de tenir compte de toutes les formes de rapports municipaux, sans se cantonner aux rapports sur l'état de l'environnement.

Comment se renseigner sur la production de rapports à l'échelle municipale? Auprès d'un vaste éventail de ministères et organismes gouvernementaux qui relèvent des autorités nationales, provinciales ou territoriales, parmi lesquels Statistique Canada, avec sa base de données sur les municipalités, n'est pas le moindre. D'autres initiatives du gouvernement fédéral sur la production de rapports municipaux portent sur des sujets circonscrits de plus près. Par exemple, la direction générale du Rapport sur l'état de l'environnement (Environnement Canada) est en train de mettre sur pied un rapport sur les problèmes environnementaux à l'échelle municipale. La Société canadienne d'hypothèques et de logement, qui mène des recherches sur la qualité de vie et sur le développement durable en milieu urbain, vient d'achever un projet pilote sur l'application d'indicateurs de qualité de vie. Le Conseil national d'information sur la santé a élaboré une série d'indicateurs de santé qui s'appliqueront à l'échelle municipale, et il poursuit cette recherche en vue de créer une base de données nationale.

D'autres organismes, outre la TRNEE, s'occupent de la production de rapports municipaux dans le contexte plus vaste des initiatives environnementales à l'échelle municipale : le Comité intergouvernemental de recherches urbaines et régionales, la Fédération canadienne des municipalités, l'Institut canadien des urbanistes et l'Institut international du développement durable, et bien d'autres encore. Malgré les efforts fournis jusqu'à présent, il n'existe aucun centre d'information sur la production de rapports municipaux.

Les efforts consentis par les provinces pour répertorier les initiatives de production de rapports municipaux sont peu nombreux. Parmi les ministères qui connaissent la question des rapports municipaux ou qui s'y intéressent, on pourrait citer les affaires municipales, l'environnement, la santé et le développement économique. D'autres organismes intéressés comprennent les tables rondes provinciales, les réseaux de protection de l'environnement, les initiatives de «villes en santé» et les associations de municipalités rurales et urbaines. À l'exception de quelques tables rondes provinciales sur l'environnement et l'économie et peut-être des réseaux de protection de l'environnement, les organismes qui tiennent une liste à jour des initiatives en matière de production de rapports municipaux sont rares, voire inexistants.

Au premier coup d'oeil, il semble y avoir très peu d'initiatives en matière de production de rapports sur le développement durable des municipalités qui soient déjà achevées ou tout

simplement en cours dans l'ensemble du pays. Or, si l'on examine les choses de plus près, l'activité s'avère beaucoup plus intense. C'est la Ville de Toronto qui a réalisé ce qui se rapproche le plus d'un rapport sur l'état du développement durable. D'autres villes telles que Hamilton-Wentworth travaillent dans le même sens. Certaines municipalités envisagent de produire des rapports dans le cadre d'un exercice plus général. La Commission royale sur l'avenir du secteur riverain de Toronto figure parmi les premières initiatives de développement durable intermunicipal. Le conseil d'administration de l'aménagement du bassin du Fraser a adopté une méthode physiographique en attribuant des fonctions à plusieurs municipalités à l'intérieur d'une partie du secteur riverain du bassin du Fraser. D'autres initiatives, telles que la Capital Region Strategy (Winnipeg), ont vu le jour dans une perspective politique ou économique. La production de rapports sur l'état du développement durable est une notion relativement récente, et il ne faut donc guère s'étonner que peu de municipalités soient déjà engagées dans cette activité.

On ne connaît pas bien l'information dont s'inspire le développement durable à l'échelle locale.

La notion de rapport sur l'état de l'environnement circule depuis plus longtemps, ce qui explique que les initiatives soient plus nombreuses dans ce domaine. Par exemple, Burnaby, Winnipeg, Ottawa-Carleton, Toronto, Kitchener-Waterloo, Hamilton-Wentworth, Montréal et la région du Saguenay — Lac-Saint-Jean ont toutes rédigé des rapports sur l'état de l'environnement. D'autres municipalités sont en train d'achever leur rapport ou d'en envisager la production. Nombre des initiatives de rédaction de rapports, qui appuient les décideurs à l'échelle locale, sont une source d'informations qui vient s'ajouter aux plans municipaux généraux ou aux programmes d'action communautaire. Certains rapports sur l'état de la santé, rédigés par les organismes municipaux de santé publique, commencent à reconnaître l'impact des facteurs environnementaux sur la santé et, ce faisant, comblent le fossé qui sépare la salubrité de l'écosystème et la santé humaine. Enfin, certaines municipalités ont rédigé des rapports sur des sujets précis tels que la qualité de l'air ou de l'eau dans les villes, mais ils ne sont pas de portée assez globale pour être considérés comme des rapports sur l'état de l'environnement.

Certaines tendances intéressantes se manifestent dans la production des rapports municipaux. Même si le rapport municipal global sur l'état du développement durable ou sur l'état de l'environnement en est à ses balbutiements, le nombre de rapports existants donne une fausse idée du degré d'intérêt qu'ils suscitent dans l'ensemble du pays. La plupart des initiatives actuelles de production de rapports déjà prises voient le jour dans des plus grands bassins de population où le soutien technique est facile à obtenir. Là où des localités plus petites ont accès à un soutien technique — que ce soit auprès des organismes gouvernementaux ou des établissements d'enseignement —, des efforts semblables de production de rapports se sont avérés fructueux. L'appui politique et un minimum de soutien financier sont indispensables à la réussite dans ce domaine. (Il y a lieu de signaler que ces deux derniers éléments sont souvent éphémères de nature!)

Rares sont les cas où l'importance des liens entre les localités d'une même région se reflète dans les initiatives de production de rapports qui tiennent compte du point de vue de plusieurs municipalités. Malgré cette constatation, on n'observe hélas que rarement une accession aux paliers régional et provincial dans la production de rapports. En effet, à une exception près (le rapport provincial sur l'état de l'environnement du gouvernement de la Saskatchewan), les derniers rapports provinciaux sur l'état de l'environnement ne mentionnent aucune localité en particulier. Les liens horizontaux entre les diverses initiatives municipales visant au partage de l'information sont tout aussi ténus. Il semble qu'il n'existe pour ainsi dire aucun mécanisme favorisant entre les diverses initiatives les liens verticaux ou horizontaux qui s'imposent.

Plus on tient compte des considérations économiques, sociales, environnementales et des questions de santé, plus la notion de bien-être municipal devient complexe. Cette nouvelle réalité se reflète aussi dans notre processus décisionnel. La production de rapports municipaux sur l'état du développement durable est une composante essentielle de ce processus de prise de décisions, non seulement pour les corporations municipales, mais aussi pour la cellule décisionnelle la plus importante : le foyer. Dans un pays comme le Canada qui compte environ 5 200 municipalités, la tâche qui consiste à développer la production de rapports municipaux sur le développement durable est immense et exigera les efforts de nombreux organismes et d'une proportion plus grande de la population. La mise en commun de l'information et des expériences facilitera ce processus d'apprentissage. La seule façon de commencer à comprendre ce que nous ignorons consiste à apprendre ce que nous savons vraiment.

Doug Burch est conseiller en développement communautaire à Calgary. Il vient de terminer une étude intitulée *Municipal Reporting on Sustainable Development : A Status Review* pour le Groupe de travail sur la production de rapports sur le développement durable de la Table ronde nationale, disponible à cet organisme.

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie a produit plusieurs autres documents sur les rapports touchant le développement durable, y compris un rapport à l'intention du Premier ministre intitulé ***Vers les rapports sur le développement durable au Canada***, et un certain nombre de documents de travail :

- ***Reporting on Sustainable Development in Support of Local Decision-Makers*** de François Bregha, John Moffet et Vic Nishi
- ***Reporting on Sustainable Development : The Municipal and Household*** de Trevor Hancock
- ***Corporate Sustainable Development Reporting in Canada*** de David Nitkin et David Powell

Maclaren suite de la p. 2

s'améliore et continuera fort probablement de s'améliorer. Au moins 13 municipalités du pays ont produit jusqu'ici des rapports sur l'état de l'environnement, à l'échelle locale, et de nombreuses autres font actuellement de même.

Changements institutionnels. Le fait que la structure des administrations municipales est en train de changer pour répondre aux questions liées au développement durable indique bien que les initiatives de développement durable à l'échelle locale ont de fortes chances d'avoir un caractère permanent. Bon nombre des fonctions de routine de gestion de l'environnement, autrefois exercées par des comités consultatifs communautaires, sont désormais transférées à des départements des administrations municipales. Les municipalités embauchent du nouveau personnel pour combler des besoins dans un vaste éventail de domaines comme la planification environnementale de l'utilisation des terrains, l'ingénierie environnementale, la réduction des déchets, le rendement énergétique et la coordination des politiques environnementales des entreprises. Ce transfert de responsabilités à des départements des administrations municipales ne signifie pas que les comités consultatifs sont désormais désuets, mais plutôt qu'ils sont dans une large mesure capables d'élargir le cadre de leurs activités et de s'attacher à trouver des solutions innovatrices aux problèmes environnementaux.

Certaines responsabilités en matière d'environnement sont également transférées dans la direction opposée, soit des administrations municipales à des groupes d'intendance communautaires. On peut citer comme exemples d'activités d'intendance communautaires le plantation d'arbres, l'entretien des parcs, le contrôle de la pollution et la planification de la restauration des bassins versants. Parmi les autres changements organisationnels dignes de mention, on retrouve l'établissement de comités permanents interdépartementaux de coordination des questions environnementales, et de nouveaux bureaux traitant de questions comme la protection et la coordination de l'environnement, les villes en bonne santé et le rendement énergétique.

Orientations futures. Comme je l'ai déjà mentionné au début de cet article, les progrès réalisés dans le domaine du développement durable urbain ont été plus lents dans certains domaines. Cela est inévitable, car de nouveaux programmes et de nouvelles politiques n'ont jamais encore été mis à l'essai. Des fonctionnaires municipaux remettent en question la capacité de certaines initiatives, notamment les programmes de recyclage, d'atteindre leurs objectifs et d'avoir un caractère durable. Les contraintes budgétaires auxquelles ont fait face les municipalités canadiennes au cours des dernières années font en sorte qu'il est plus difficile de faire approuver de nouvelles initiatives. Par contre, la liste des succès remportés jusqu'à ce jour est impressionnante et le momentum en faveur d'un changement est encore présent. Tout indique que nous continuerons à réaliser des progrès importants.

1. Ouellet, P. (1993) *Environmental Policy Reviews of 15 Canadian Municipalities* (Toronto : Intergovernmental Committee for Urban and Regional Research).
2. Voir, par exemple, Grand River Conservation Authority (1993) Laurel Creek Watershed Study (Cambridge, Ontario : Grand River Conservation Authority).
3. Par exemple, des changements importants en ce sens ont été proposés à la loi de l'Ontario en matière d'urbanisme par la Commission on Planning and Development Reform in Ontario.
4. Rees, W.E. (1992) Ecological Footprints and Appropriated Carrying Capacity : What Urban Economics Leaves Out. *Environment and Urbanization* 4(2), pages 121 à 130.
5. Maclaren, V.W. (1992) *Sustainable Urban Development in Canada : From Concept to Practice* (Toronto : Intergovernmental Committee for Urban and Regional Research); Tomalty, R. et D. Pell (1994) *Sustainable Development and the Canadian City : Current Initiatives* (Ottawa : Programme canadien des changements à l'échelle du globe).

M^me^ Virginia W. Maclaren est professeure adjointe au Département de géographie de l'Université de Toronto et directrice de son programme de deuxième cycle en urbanisme. Elle prépare notamment un rapport à l'intention d'Environnement Canada, en collaboration avec M^me^ Monica Campbell, sur les rapports municipaux au Canada visant l'état de l'environnement.

Roseland suite de la p. 3

cole de Montréal, par exemple, qui a abouti à l'élimination progressive des substances chimiques qui appauvrissent la couche d'ozone, a autorisé les signataires à boycotter les produits provenant des pays non signataires. Pour être efficaces, ces normes mondiales doivent être interprétées comme des normes minimales, et les pays doivent avoir le droit de dépasser ces normes et d'imposer leurs propres normes plus rigoureuses sur les importations (droit violé par les accords de libre-échange tels que l'ALENA et le GATT).

De même, à l'intérieur du Canada, il faut exiger des municipalités qu'elles respectent les normes environnementales minimales, mais il faudrait les inciter à dépasser ces normes et à prendre des décisions favorables au développement durable qui vise plus loin que l'avantage direct pour leur population. Les décisions des autorités locales qui contribuent aux décisions favorables au développement mondial durable de réduire les émissions de dioxyde de carbone, de conserver l'énergie, d'éliminer les substances chimiques qui appauvrissent la couche d'ozone, et ainsi de suite, ont des répercussions positives sur l'ensemble de la planète. Elles ne devraient pas exiger une justification juridique qui ne tiendrait compte que de leur avantage direct pour la population locale!

Si l'engagement du gouvernement fédéral envers le développement durable est sincère, il devrait sans surseoir faire pression pour que soit adoptée une législation qui habilite nos localités à agir dans le sens du développement durable. Les initiatives en amont exigent un leadership en aval. Sans ce type de leadership, les nouvelles mentalités seront tellement enlisées dans les vieilles habitudes que le développement durable des centres urbains ne sera guère qu'un rêve. En faisant dès à présent preuve d'un peu de leadership, on pourrait faire en sorte que ce rêve devienne réalité.

Mark Roseland est l'auteur de *Le développement durable des centres urbains : Guide à l'intention des pouvoirs locaux et municipaux*, qui est disponible à la Table ronde nationale. Mark Roseland est actuellement directeur de la recherche et professeur invité à la School of Resource and Environmental Management de Simon Fraser University.

La table ronde de Howe sound : vers un objectif commun

Rozlynne Mitchell

Howe Sound, site de Colombie-Britannique toujours à l'état vierge, est exploité par nombre de groupes d'intérêts et affecté par les décisions de plusieurs districts et municipalités. Rozlynne Mitchell décrit comment ces différents intervenants et groupes d'intérêts se sont réunis pour former une table ronde régionale en vue de forger une vision collective de l'avenir de Howe Sound.

Howe Sound, grand fjord étroit d'environ quarante kilomètres de long, est situé près de Vancouver, en Colombie-Britannique.

L'exploitation de Howe Sound a toujours fait l'objet d'une concurrence entre divers secteurs : domaine résidentiel, loisirs, pêcheries, foresterie et industrie.

Six municipalités, trois districts régionaux et un «Islands Trust» morcellent cette région géographique clairement délimitée en plusieurs districts politiques isolés.

Autrefois, nombre de gens avaient l'impression que la prise de décisions et la planification se faisaient au jour le jour, en fonction de chaque crise et dans un esprit de confrontation, sans accorder beaucoup d'importance à l'impact réciproque des décisions prises par chacune des collectivités.

En 1991, la Save Howe Sound Society, organisme communautaire de protection de l'environnement, a entrepris de créer une table ronde locale. Au départ, la communication avec les autres organismes et les réunions communes avec les représentants des autorités gouvernementales et les maires de la région laissait transparaître beaucoup d'intérêt et d'appui pour un processus qui regrouperait différentes perspectives.

En avril 1992, on convoqua soixante-dix délégués du secteur industriel, des groupes autochtones, du gouvernement, du milieu des affaires, des loisirs, des groupes de protection de l'environnement ex des organismes de la santé et de l'éducation, à une conférence en vue de débattre de la formation de la Table ronde de Howe Sound (HSRT).

À la fin de la journée, les participants ont convenu qu'un processus régional qui ferait appel à la collaboration de tous les intervenants s'imposait si l'on voulait élaborer une vision collective de l'avenir de Howe Sound et atteindre nos objectifs communs de développement durable. Les délégués de cette Conférence définirent alors quatre objectifs pour la HSRT :

Une trentaine de tables rondes locales sont en voie de formation en Colombie-Britannique aujourd'hui.

- promouvoir et coordonner les politiques et initiatives environnementales, économiques et sociales, en recourant à un processus de consultation qui ferait appel à tous les groupes intéressés;
- favoriser la participation du public dans la prise de décisions du gouvernement;
- contribuer au règlement des problèmes propres à ce lieu au palier régional;
- promouvoir l'éducation du public en ce qui concerne les principes et le rôle du développement durable de la région sur le plan économique, social et environnemental.

Un comité d'orientation fut formé pour traiter des questions de financement, de mandat, de relations avec les autorités locales et de recrutement des membres. La composition du comité d'orientation représentait les intérêts du milieu de manière aussi vaste que la table ronde le ferait par la suite.

Entre mai 1992 et mai 1993, ce comité d'orientation rencontra à maintes reprises les représentants du milieu et du gouvernement. Au cours des discussions qui suivirent, plusieurs problèmes furent définis. En ces temps de restriction sur le plan fiscal, certaines autorités locales refusèrent d'engager un budget de fonctionnement quand, selon elles, les avantages économiques pour leur milieu étaient difficiles à chiffrer. Elles se demandaient s'il ne revenait pas à une collectivité plus large d'assumer une partie plus importante du financement, en fonction de son bassin de population. Certains élus posèrent des questions sur le gouvernement représentatif. Qu'est-ce qu'un gouvernement représentatif et comment une table ronde y trouverait sa place? De qui relèverait la table ronde locale, quels comptes aurait-elle à rendre, à qui et comment? La table ronde ferait-elle des recommandations allant à l'encontre de la volonté d'une collectivité ou impossible à mettre en oeuvre par cette dernière? Comment chacune des collectivités serait-elle assurée d'être représentée géographiquement à la table ronde?

Le comité d'orientation a étudié ces questions, parmi d'autres, dans le

Suite p. 12

Mitchell suite de la p. 11

mandat de la HSRT. De même, il a lancé un programme d'éducation et d'information communautaire portant sur la définition de la table ronde et sur les avantages d'un tel processus pour le milieu local.

Après avoir rédigé son mandat, le comité d'orientation a élaboré des critères d'adhésion à la table ronde et amorcé le processus de nomination des membres. Plus de soixante candidatures sont parvenues de particuliers et d'organismes de la région de Howe Sound. Selon un processus de sélection rigoureux, 18 membres fondateurs ont été nommés en juin 1993. Tout a été mis en oeuvre pour doser équitablement la composition de la table ronde quant au sexe, à la représentation géographique, aux intérêts et aux perspectives.

En juillet 1993, plus de cent délégués des collectivités ont assisté à un lancement qui leur permit de rencontrer les membres de la table ronde qui venaient d'être nommés, d'étudier le mandat de la table ronde et de discuter des problèmes à résoudre.

La HSRT est maintenant sur pied et s'emploie à résoudre un grand nombre des problèmes de fonctionnement qui persistent. Elle est née de l'initiative du milieu, dont elle a en outre reçu son mandat. Avec le temps, ce mandat évoluera et s'adaptera à l'évolution des besoins du milieu.

Une trentaine de tables rondes locales sont en voie de formation en Colombie-Britannique aujourd'hui. Les défis de chacune d'elles n'ont rien d'exclusif. Elles recherchent toutes une représentation harmonieuse, la satisfaction des besoins essentiels de financement et la confiance du milieu. Elles cherchent également à être reconnues par le gouvernement, à consolider le fragile équilibre entre l'apprentissage de la collaboration et l'élaboration d'objectifs de développement durable à court et à long terme.

La Table ronde de la Colombie-Britannique offre son aide aux tables rondes locales sur le plan du développement, de l'information, de la recherche des options possibles de financement, ainsi que des ressources en matière d'animation, de coordination, d'information et de création de réseaux.

Rozlynne Mitchell, membre de la Table ronde de la Colombie-Britannique et présidente du Groupe de travail sur le développement durable des centres urbains (Sustainable Communities Task Force) de cet organisme, est également présidente du comité d'orientation de la Table ronde de Howe Sound.

Réseau canadien des collectivités en santé

Au Canada, le mouvement des collectivités en santé a fait l'objet d'une grande promotion de 1988 à 1991 grâce au projet «Vers les villes en santé», programme financé par Santé et Bien-être Canada et parrainé par l'Institut canadien des urbanistes, l'Association canadienne de santé publique et la Fédération canadienne des municipalités. Ce programme avait pour but de faire participer la population locale, les groupes communautaires, le secteur privé, les urbanistes et les personnalités politiques à la création d'un environnement qui permettrait à une collectivité d'instaurer la «santé», que les Nations Unies définissent comme «un état de bien-être physique, mental et social.»

Le financement de ce programme n'existe plus au palier fédéral, mais le Réseau canadien de collectivités en santé continue de prospérer grâce à l'aide de l'Institut canadien des urbanistes, de plusieurs réseaux provinciaux solides qui ont vu le jour, ainsi qu'à l'attachement des particuliers et des collectivités dans l'ensemble du pays aux idées proclamées par le mouvement des villes en santé.

Plus de 200 collectivités ont adopté le concept des collectivités en bonne santé, notamment 120 municipalités membres en Colombie-Britannique, 92 au Québec et 27 en Ontario. Aujourd'hui, le Réseau canadien de collectivités en santé est bel et bien un réseau de réseaux qui tente d'encourager la circulation de l'information et des compétences parmi les divers réseaux provinciaux et, là où il n'existe aucun réseau provincial, directement parmi chacune des collectivités.

Colombie-Britannique

Le réseau de la Colombie-Britannique est un regroupement non officiel de personnes et d'organismes communautaires qui favorisent l'action pour résoudre des facteurs économiques, sociaux, politiques, environnementaux, culturels et personnels se rapportant à la santé des collectivités. L'an dernier, le Réseau a coparrainé une conférence provinciale sur la réforme de la santé, qui traitait de sujets tels que la participation de la population à la santé, la planification communautaire de la santé, la réforme de la santé, ainsi que les différends et l'évaluation des initiatives locales. De plus, le Réseau aidé les collectivités de la Colombie-Britannique grâce au bulletin *The Network*, publication trimestrielle de cas relatés par les municipalités et les membres de la population de la Province sur leurs activités.

Ontario

En Ontario, 27 collectivités sont membres du Réseau des collectivités en santé qui a pour mission d'instaurer la santé et le bien-être sur le plan économique, social et environnemental pour les particuliers, les organismes et les autorités locales de l'Ontario. Non seulement ce mouvement bénéficie d'une vague de fond de soutien local, mais le gouvernement provincial a également manifesté son engagement. Le ministre de la Santé a fourni l'octroi d'une subvention de 700 000 $ au Réseau pour permettre la mise sur pied d'un secrétariat provincial et d'un réseau de programmes de collectivités en santé dans la province et a en outre affecté 2,1 millions de dollars de plus au Programme de subventions pour les coollectivités en santé.

L'adhésion au Réseau est ouvert à tous les organismes provinciaux qui mènent des activités conformes aux principes du mouvement des collectivités en santé.

Pour renseignements : Réseau canadien de collectivités en santé, 541 Promenade Sussex, 2e étage, Ottawa, ON, K1N 6Z6. Tél. : (613) 562-4646. Fax : (613) 562-4648. Barbara Berry, B.C. Healthy Communities Network, 101-2182 West 12th Ave. Vancouver, B.C., V6K 2N4. Tél. : (604) 731-4970. Fax : (604) 731-5965. Rhonda Huskeyr, Bureau provincial des collectivités en santé, Suite 1201, 415 Yonge St., Toronto, ON. M5B 2E7. Tél : (416) 408-4841; appel sans frais en Ontario: 1-800-766-3418.

Le développement durable : le Manitoba célèbre son succès

Robert Sopuck

Récemment, au cours d'une rencontre sans précédent des 52 tables rondes locales à Winnipeg, plus de 300 personnes du Manitoba se sont réunies pour partager leurs expériences et pousser plus loin le programme du développement durable. Bob Sopuck, directeur général de la Table ronde du Manitoba, relate ici cet événement provincial historique.

Le Manitoba, plus que n'importe quelle autre province, a appuyé l'idée que la réussite d'un plan d'action de développement durable dépend de la participation locale et populaire. Il en a apporté la preuve en créant 52 tables rondes locales sur l'environnement et l'économie dans l'ensemble de la Province.

Pour tirer parti de l'enthousiasme que suscite le mouvement des tables rondes locales et des divers succès, le premier ministre Filmon, qui est également président de la Table ronde sur l'environnement et l'économie du Manitoba, a présidé en mars dernier une rencontre provinciale des tables rondes municipales. Parmi les 300 personnes présentes, la plupart représentaient l'une des 52 tables rondes municipales de la Province. Cette rencontre permit aux membres de ces tables rondes municipales d'échanger des renseignements et des expériences entre eux et avec d'autres invités.

Le ministre de l'Environnement du Manitoba, l'honorable Glen Cummings, un solide partisan des tables rondes de la province, agissait comme modérateur. «Nous sommes très heureux de constater qu'autant de tables rondes communautaires, d'associations industrielles et de groupes environnementaux se soient réunis pour partager des idées sur la façon d'atteindre un développement durable.»

On proposa aux conférenciers invités, Judith Espinosa, membre du Council on Sustainable Development du président Clinton, et Don Lesh de la Global Tomorrow Coalition de Washington de débattre la question de la perspective internationale du développement durable. Les perspectives canadiennes furent présentées par Diane Griffin de la Table ronde nationale, par Audrey Manzer de la Table ronde de la Nouvelle-Écosse, par Joy Leach de la Table ronde de la Colombie-Britannique, et par Ross Thompson, président de la Table ronde de la municipalité de Stonewall au Manitoba.

«Le développement durable est un concept basé sur la participation populaire. En effet, il dépend de la participation active de tous les citoyens en vue de trouver des solutions aux problèmes, d'identifier les bonnes occasions qui se présentent et de façonner le genre de société qui répond le mieux à nos besoins et à ceux des générations futures.»

— Gary Filmon, premier ministre

Tous les conférenciers invités soulignèrent l'importance des initiatives prises à l'échelle communautaire et locale dans la transition vers le développement durable. Un grand nombre d'entre eux firent l'éloge du Manitoba pour les progrès qu'il a permis en répandant le message du développement durable dans toute la province, du premier ministre aux organismes communautaires populaires. Audrey Manzer et Joy Leach ont décrit comment des mesures étaient prises à l'échelle municipale dans leur province respective et à quel point il était important de faire de véritables progrès dans le domaine du développement durable.

Au cours de l'après-midi, des ateliers furent animés par des membres des tables rondes provinciales et portèrent sur sept aspects du développement durable dans les villes et villages : proposition d'une Loi sur le développement durable; Stratégie pour la région de la capitale : la voie du développement durable autour de Winnipeg; Stratégies rurales : comment les municipalités peuvent conjuguer leurs efforts en vue du développement durable; Les affaires et le développement durable Le tourisme et le développement durable; L'évolution du rôle de l'agriculture et des ressources naturelles dans l'économie rurale et le raffermissement des régions nordiques du Manitoba. L'allocution de clôture, prononcée par le premier ministre Gary Filmon, porta sur la définition du rôle de la municipalité et sur le cheminement vers le développement durable.

Suite p. 14

Sopuck suite de la p. 13

Cette réunion des tables rondes locales avait été précédée d'une soirée de réjouissances le 17 mars, au cours de laquelle le premier ministre Filmon, à titre de président de la Table ronde du Manitoba sur l'environnement et l'économie, présenta le Programme du prix d'excellence en matière de développement durable. Près de 400 personnes étaient réunies pour honorer les 42 candidats retenus et les sept gagnants qui ont réussi à appliquer dans leur travail quotidien les principes du développement durable.

Les gagnants ont été sélectionnés dans les catégories suivantes : Particuliers et foyers, Petites entreprises, Grandes entreprises, Éducation, Secteur public, Recherche et développement, Organisations non gouvernementales. Étant donné les efforts exceptionnels déployés par les 42 candidats, un certificat de reconnaissance fut remis à chacun d'eux.

En outre, le prix des Particuliers et des foyers fut décerné à M. Lloyd McGinnis, président de l'Institut international du développement durable (IISD), membre du Groupe de travail national sur l'environnement et l'économie, et instigateur d'Objectif 2000 : Rapport du Groupe de travail sur l'environnement de la Chambre de commerce du Canada.

Quant au prix de la catégorie des Petites entreprises, il a été décerné à Solar Solutions, entreprise qui conçoit, fabrique et installe des systèmes d'énergie alternative renouvelable, ainsi qu'une gamme complète d'instruments d'économie d'énergie. La société Baxter, compagnie de produits médicaux reconnue dans le monde entier comme chef de file dans l'intégration du respect de l'environnement dans ses activités, a vu ses mérites récompensés dans la catégorie des Grandes entreprises.

Le Natural Resources Institute (NRI) de l'University of Manitoba a reçu le prix d'excellence dans la catégorie de l'Éducation. Le NRI est considéré comme un leader national dans la recherche et l'éducation en matière de développement durable. Dans la catégorie Recherche et développement, le prix a été décerné au Meadow Materials Silicon Plant Project. Meadow Materials est une division de Dow Corning Silicon Energy Systems. En collaboration avec UMA Engineering Ltd de Winnipeg, ils ont mis au point et appliqué une technologie révolutionnaire dite Closed Furnace Technology pour la production du silicone. Cette nouvelle technologie particulièrement économique consomme moins d'énergie et pollue moins.

Dans la catégorie du Secteur public, c'est le programme «Leaf It With Us» de la Ville de Winnipeg qui a remporté le prix. Ce programme, créé en 1991, est un programme de compostage des déchets de jardin qui a permis à la ville de réduire son flux de déchets de jardin destinés aux lieux d'enfouissement et de participer de manière significative au programme provincial de réduction des déchets (Waste Minimization and Recycling Action Plan).

Quant à la dernière catégorie, les Organisations non gouvernementales, le prix fut décerné à la Manitoba-North Dakota Zero Tillage Farmers Association qui a produit et diffusé un manuel de production sans labour (Zero Tillage Production Manual) dans le cadre de la promotion de la culture écologique.

La réunion des tables rondes locales et la remise des prix d'excellence furent une merveilleuse occasion de présenter de manière générale les progrès réalisés par le Manitoba sur la voie du développement durable. Ces deux événements ont donné une preuve éclatante de la manière dont le développement durable a en quelques années seulement joué un rôle très important dans la vie des Manitobains.

Robert Sopuck est directeur général de la Table ronde du Manitoba sur l'environnement et l'économie.

Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)

Dans le cadre de ses travaux visant à améliorer les conditions de logement et de vie, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) considère les collectivités viables comme des systèmes. Chris Ives, chercheur à la SCHL, explique cette approche : «Nous n'obtiendrons pas de changement durable en abordant la question des collectivités viables de façon fragmentaire. Il est préférable de considérer la collectivité comme un système afin de réduire son impact économique et environnemental.»

La SCHL réalise des recherches dans les domaines suivants : développement durable et logement, établissements humains, infrastructure, transport, rendement énergétique et efficacité des matériaux, logement sain, qualité de l'air intérieur, dangers du plomb, hypersensibilité environnementale, gaz du sol et terres toxiques, et relations internationales.

Un document produit dans le cadre d'une étude effectuée par la SCHL sur le logement sain conclut, par exemple, qu'il peut être aussi important, du point de vue de la conservation énergétique, de s'attarder au plan de lotissement et au choix du lieu qu'aux techniques et aux matériaux de construction. Une autre étude, réalisée en février 1993, met l'accent sur les problèmes et défis auxquels sont actuellement confrontées les villes canadiennes qui tentent d'établir des systèmes de transport plus respectueux de l'environnement.

En 1992, la SCHL a parrainé le Concours de modèles de maisons saines visant à concevoir des prototypes de maisons qui sont «saines» autant pour les occupants que pour l'environnement mondial. Le projet a mené à la mise au point de plusieurs modèles novateurs de maisons qui respectent fondamentalement les principes du développement durable.

Au niveau international, la SCHL travaille activement à la promotion du rôle des villes dans le développement durable, grâce à son travail avec le Groupe des affaires urbaines de l'OCDE, le Comité des établissements humains de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, le Centre des Nations Unies pour les établissements humains et la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, tenue à Rio en juin 1992.

Pour renseignements : Chris Ives, chercheur, SCHL, Bureau national, 700, chemin de Montréal, Ottawa (Ontario), K1A 0P7. Tél. : (613) 748-2367

L'action a plus de poids que les mots

Gordon Edwards

La Table ronde d'Owen Sound démontre comment les initiatives et l'énergie émanant de sources locales et populaires peuvent entraîner des changements importants. Le président, Gordon Edwards, présente ici certains succès de cet organisme.

Assez parlé ... de l'action maintenant! Tel est le message que les organisateurs de notre Table ronde ont entendu il y a deux ans quand nous en étions encore à nos premiers pas. Depuis lors, nous avons accompli beaucoup, mais nous avons aussi parlé beaucoup. Et ces deux formules ont ensemble parcouru beaucoup de chemin sur la voie de la création d'un consensus sur le développement durable au sein d'une tribune intersectorielle dans notre région. Telle est la conception que nous avons de notre rôle, à la Table ronde d'Owen Sound.

Le développement durable à l'échelle locale est, somme toute, l'essence des tables rondes locales. Mais l'un des défis qui s'est posé à nous fut de trouver le juste milieu entre la manière traditionnelle de stimuler le travail communautaire en retroussant ses manches et ce que d'aucuns considéreraient comme des élucubrations de visionnaire inefficace. Cet équilibre a permis d'exploiter le pouvoir et l'énergie qui ne peuvent provenir que d'un groupe d'action populaire.

En 1992, une phalange inusitée de gens d'affaires, de cultivateurs et d'écologistes s'est formée pour créer la Table ronde d'Owen Sound. Cette union était le fruit du travail d'un comité d'orientation et de deux réunions publiques annoncées sous le titre général de «développement durable». Ces réunions publiques ont attiré des membres inquiets de la population, dont un grand nombre souffraient de ne disposer d'aucun moyen d'exprimer leur engagement envers la cause du développement durable.

Cette réunion ouverte au public permit de définir les idées sous-jacentes au projet, de les étudier et de les sélectionner par un vote. On forma alors les groupes du projet qui s'amorça concrètement.

Plusieurs projets naquirent du brassage d'idées que permit ce processus de consultation du public. Notre Earth Expo est un salon professionnel de l'environnement destiné à offrir aux entreprises locales une vitrine où exposer leurs produits environnementaux, et aux industries une occasion de raconter leur histoire de développement durable. Le Owen Sound Cycle Routes Committee, une autre de nos initiatives, a collaboré étroitement avec le personnel de la ville pour tracer une carte des itinéraires cyclables préférés qui relient les lieux de travail aux quartiers résidentiels.

Un troisième groupe publie un bulletin trimestriel intitulé *Cornucopia,* qui porte sur les moyens dont les entreprises locales peuvent réduire leurs déchets. Outre des articles sur les possibilités de gestion des déchets à l'échelle locale, cette publication comprend une liste classée des échanges de déchets et un répertoire des entreprises qui acceptent divers matériaux de récupération.

D'autres comités se penchent sur des questions telles que nos cours d'eau, l'éducation du public, les contacts entre entreprises, le recrutement des membres, etc. Mais quel que soit leur objet, nous nous assurons que tous nos projets soient axés sur le développement durable. Nous les citons comme exemples de la façon dont la création d'un consensus peut aboutir au développement durable. Et parce qu'ils sont centrés sur l'action, plutôt que de s'encombrer de théorie, ces projets ont attiré la population locale qui fait preuve d'un vif intérêt et de dynamisme. Tel est le pouvoir des groupes d'action populaire qu'il est passionnant de voir se déployer.

C'est peut-être la spontanéité des activités qui en découlent qui rend ce processus si passionnant. Après avoir lu *Cornucopia,* une décoratrice d'intérieurs nous a demandé de l'aider à faire venir un spécialiste torontois en gestion des déchets pour donner une conférence à notre Home Builder's Association. Un artiste d'ici, stimulé par le travail de notre Cycle Routes Committee, a trouvé le financement auprès des commerçants et des industries locales pour se procurer une douzaine de bornes en laiton très originales pour les bicyclettes. En fin de compte, ceci donna lieu à un centre de cyclisme permanent qui sera construit ce printemps grâce à la collaboration d'artistes et de concepteurs locaux. Grâce aussi à 45 000 $ fournis à la Table ronde par les entreprises locales ainsi que par les gouvernements fédéral et provincial.

Ces activités se sont apparemment développées seules. Nous, à la Table ronde, toujours conscients de l'importance de l'aspect théorique des choses, nous nous sommes assurés que la notion de développement durable demeurait la pierre angulaire de tous les projets. Ainsi, nous forgeons une vision pour notre collectivité. Nos projets sont de plus en plus élaborés, et plus nous gagnons la confiance de la population, plus nous sommes en mesure de prévoir dans quelle direction nous devrions aller.

D'aucuns prétendent que nous mettons la charrue avant les boeufs, que nous devrions d'abord ébaucher un plan, définir notre vision, puis nous y tenir. Mais sans les résultats tangibles et les récompenses immédiates de nos activités, nous serions peu enclins à opter pour une direction, et encore moins de parvenir à quelque destination prédestinée que ce soit.

Gordon Edwards est président de la Table ronde sur l'environnement et l'économie de la région d'Owen Sound.

Partenariats de l'avenir : la route verte du développement durable

Suzanne Barrett

En réponse aux besoins définis par la Commission royale sur l'avenir du secteur riverain de Toronto, la Fiducie de régénération du secteur riverain favorise le développement communautaire, la revitalisation économique et la régénération de l'environnement. Suzanne Barrett décrit ici comment l'un des projets de cette Fiducie conduit au développement durable.

La Commission royale d'enquête sur l'avenir du secteur riverain de Toronto (1988-1992) a doté les Ontariens d'une tribune où exprimer leurs craintes et leurs espoirs quant au lac Ontario et à son secteur riverain. À l'échelle locale, la population s'inquiétait du manque d'accès, de l'obstruction de la vue, des plages fermées, des habitats disparus et des anciens terrains industriels inutilisables. À plus grande échelle, on prenait davantage conscience que le secteur riverain est une ressource d'importance provinciale et, en outre, on s'inquiétait des effets de la pollution dans les Grands lacs et des pressions en faveur du développement le long de leurs rives. Dans l'analyse des obstacles à la régénération du secteur riverain, le thème qui revenait sans cesse était la paralysie qui accable les autorités administratives.

Pour répondre aux besoins définis par la Commission royale, le gouvernement de l'Ontario a créé la Fiducie de regénération du secteur riverain en juin 1992. Cette Fiducie joue le rôle de catalyseur et d'animateur dans le secteur riverain, en rassemblant les représentants du gouvernement et ceux d'autres milieux pour les amener à venir à bout de cette lourdeur administrative, à trouver des solutions nouvelles aux vieux problèmes, et à trouver un terrain d'entente sur les orientations futures.

Pour assurer au secteur riverain du lac Ontario un avenir qui soit propre, vert, accessible, abordable, utilisable, varié, attrayant, ouvert et interrelié, la Fiducie de regénération du secteur riverain coordonne une route verte («Greenway») le long de la rive nord du lac Ontario, de la baie de Burlington à la rivière Trent. Cette route verte comprend des habitats naturels protégés, un sentier riverain de 275 km, des parcs, des paysages et sites du patrimoine culturel, des fermes, des quartiers résidentiels, des quartiers d'affaires, des ports, des attractions touristiques et des plages. Une gamme de projets sont en cours pour intégrer la revitalisation économique, la régénération environnementale et le développement communautaire.

La planification de chaque projet tient compte des relations entre les conditions environnementales, les possibilités économiques et les besoins communautaires.

Comme cette route verte conduira-t-elle *véritablement* au développement durable? Voici quelques exemples :

1. Dans le comté de Northumberland, les villes voisines de Port Hope et de Cobourg, avec les comtés environnants de Hope et de Hamilton, offrent de grandes possibilités de réaménagement et d'installations de loisirs, ainsi que de création d'un noyau d'activités variées pour la population locale et les touristes. Elles offrent notamment des paysages et des édifices d'intérêt patrimonial, diverses zones naturelles, des plages, des possibilités dans le domaine des arts du spectacle et de l'art visuel, de nouveaux réseaux de sentiers, de bons restaurants, etc. Port Hope a été classée ville verte et a mis en place un programme «Energreen» très efficace de réduction des déchets, et d'économies d'eau et d'énergie. Par ailleurs, tant Port Hope que Cobourg ont des terrains contaminés par les anciennes utilisations industrielles qui freinent la revitalisation du secteur riverain. La route verte comporte une méthode systématique du nettoyage du secteur riverain, des améliorations, du réaménagement, et du regroupement des activités de loisirs et de tourisme. Un aspect crucial de cette entreprise sera d'assurer une perspective à long terme, en tenant compte du patrimoine culturel, des systèmes écologiques et de la qualité de vie. Ces éléments font partie de l'intérêt de la région pour les touristes, et sont d'une grande importance pour la population locale, mais pourraient facilement être affectés si on en abusait ou si on les aménageait de manière irréfléchie.

2. À Oshawa, un partenariat entre Environnement Canada, la Ville d'Oshawa, General Motors du Canada Limitée, Friends of Second Marsh, la province de l'Ontario, l'Administration de la conservation du lac Ontario central, le conseil scolaire de Durham, l'Ontario Federation of Anglers and Hunters, et Canards illimités Canada s'est substitué à un combat de trente ans pour sauver l'«Oshawa Second Marsh». Des travaux sont aujourd'hui

en cours pour restaurer les terres humides, pour construire des passerelles et des belvédères, et pour mettre sur pied des programmes d'interprétation. En outre, General Motors Limitée, en construisant son siège social canadien qui a remporté le prix de l'environnement et qui surplombe le «Second Marsh», a consacré la réserve faunique McLaughlin à la régénération naturelle, en reliant ce marais au parc provincial Darlington à l'est. Ce regroupement de zones naturelles sera relié au réseau de sentiers d'Oshawa, offrant ainsi une ressource importante de loisirs pour les citadins, ainsi qu'une attraction majeure pour l'écotourisme sur le «Greenway» du lac Ontario.

3. Rattray Marsh, à l'embouchure de la crique de Sheridan dans le secteur riverain de Mississauga, est le dernier marais naturel en bordure du lac entre Burlington et Toronto. La dégradation causée par les effets cumulatifs de la surexploitation, des activités résidentielles voisines et des changements subis par le bassin hydrographique menace le développement durable des habitats de la forêt et des terres humides de Rattray. Un plan de gestion visant à restaurer les habitats, à refaire le tracé des sentiers et à offrir des possibilités d'interprétation est en cours d'implantation par un partenariat regroupant la Credit Valley Conservation Authority, la Ville de Mississauga, la Rattray Marsh Protection Association, Boulot Ontario, le South Peel Naturalists Club, l'Ownewood Residents Association, les Meadowood/Rattray Ratepayers, la région de Peel, le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, Les Boy Scouts du Canada, et Consumers' Gas Company. Les projets en cours dans la route verte du lac Ontario présentent certains éléments qui leur permettent de contribuer à la création de lieux viables et salubres, notamment :

Approche holistique ou écosystème : La planification de chaque projet tient compte des relations entre les conditions environnementales, les possibilités économiques et les besoins communautaires.

Équilibre et diversité : L'un des atouts particuliers de la route verte du lac Ontario pour le développement durable est sa diversité. Si l'on veut maintenir et renforcer cette diversité, il faut réussir à concilier un grand nombre d'éléments apparemment contraires : éléments naturels et éléments bâtis, population permanente et population de passage, loisirs passifs et actifs, protection et utilisation des ressources, objectifs à court et à long terme.

Perspective à long terme : La voie verte est un investissement pour l'avenir. Les projets entrepris aujourd'hui sont conçus pour apporter des avantages durables, et en fonction du travail qui ne sera peut-être pas entrepris avant plusieurs décennies.

Combinaison des ressources : Les partenaires des projets «Greenway» conjuguent leurs efforts pour que les programmes et investissements de chacun puissent s'allier en vue d'avantages plus grands.

Intégrité écologique : La restauration des milieux détériorés, la protection des zones naturelles, la gestion du bassin hydrographique, et le rétablissement des liens entre les divers habitats assureront une assise saine et viable pour des activités sociales, récréatives et économiques.

Prise de décisions et de mesures au niveau communautaire : Les projets de la route verte sont sélectionnés, conçus et entrepris par des collectivités afin de concilier leurs possibilités et ressources locales avec leurs besoins.

En appliquant ces composantes à des endroits particuliers, les municipalités, les groupes communautaires, les clubs philanthropiques, les entreprises, les offices de protection de la nature, et les organismes fédéraux et provinciaux qui participent à Greenway s'aperçoivent qu'ils sont en mesure de joindre leurs efforts dans un nouvel esprit de coopération. Ces partenariats reflètent un changement profond d'attitude : un changement vers le développement durable.

Suzanne Barrett est directrice des études environnementales à la Fiducie de regénération du secteur riverain.

Table ronde de l'Ontario : Inventaire dans le domaine de la durabilité

La Table ronde de l'Ontario sur l'environnement et l'économie (TROEE) a notamment pour mandat de promouvoir et d'aider les dizaines de tables rondes locales et d'initiatives en matière de développement durable en Ontario. Un de ses projets actuels consiste à recueillir des renseignements sur les activités de développement durable menées dans la province. L'*Inventaire des activités* servira d'outil et fournira des exemples aux collectivités qui souhaitent pratiquer le développement durable. Ron Neilson, coordonnateur des politiques pour la TROEE, souligne que «le but réel est de promouvoir des initiatives multisectorielles en Ontario en facilitant le réseautage et en donnant accès à des ressources limitées en partenariat plutôt qu'en concurrence».

Essentiellement, la Table ronde de l'Ontario s'inspire du concept des tables rondes multisectorielles, car cette démarche favorise et améliore le développement durable et les collectivités viables. Grâce à l'inventaire, les collectivités pourront se rapprocher des autres collectivités et des groupes qui oeuvrent dans des domaines semblables. Au début, une enquête a été menée auprès d'éventuels répondants de tous les secteurs de la société.

Les catégories d'organisations comprennent les tables rondes locales, les collectivités saines, les collectivités vertes, les offices de protection de la nature, les plans de redressement, les plans de gestion des déchets, les comités consultatifs municipaux sur l'environnement et les initiatives populaires, comme les groupes agricoles, les plans d'action collectifs, les plans d'action globaux, l'information/le réseautage/les bases de données, les groupes d'action locaux, les projets autochtones, les groupes soucieux des transports, les groupes féminins et les groupes de sensibilisation.

Selon Neilson, c'est la première fois que l'on essaie d'établir un répertoire multisectoriel.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter : Ron Neilson, Table ronde de l'Ontario sur l'environnement et l'économie, 1, rue Dundas ouest, pièce 2502, B.P. 4, Toronto (Ontario) M5G 1Z3. Tél. : (416) 327-7029 Fax : (416) 327-2197.

Le développement durable du Canada atlantique : un mouvement populaire

Janice Harvey

Tandis que le Canada atlantique fait face à l'effondrement des pêcheries, les collectivités exploitent leurs propres sources d'autonomie. Janice Harvey présente certaines des initiatives de développement durable que le Nouveau-Brunswick prend à l'échelle locale.

De l'épreuve de la crise jaillit le changement. Dans le Canada atlantique, ce changement est inévitable, étant donné l'extinction de nos ressources naturelles, dont la diminution des stocks de poisson démersal ne marque que le commencement. Ces ressources constituent notre capital naturel, la seule source véritable de richesse, en dehors de notre population, à laquelle nous avons eu accès. Mais à quel changement allons-nous assister? Qui en sera maître? Quel programme observera-t-il? Bâtirons-nous un avenir viable?

Ces questions sont au coeur de bien des combats qui émergent aujourd'hui dans l'ensemble de la région. Ils sont menés sur plusieurs fronts, certains étant plus ouverts et plus évidents que d'autres. Leur issue collective colorera fortement l'image de l'avenir ici.

Ces luttes peuvent se définir comme des tentatives faites par des personnes, généralement en groupes, qui cherchent à obtenir dans une certaine mesure la mainmise sur les matières premières dont elles-mêmes et leur collectivité dépendent économiquement, ainsi que sur les processus décisionnels qui les affectent. Leurs initiatives sont guidées par quelques convictions fondamentales :

- les ressources collectives ont été et sont encore généralement réparties et gérées en vue de servir des intérêts privés autres que ceux du milieu local et de sa population;
- la population locale a des ressources locales une connaissance dont on n'a pas tenu compte mais qui devront jouer un rôle dans le nouveau mode de gestion des ressources;
- les collectivités locales détiennent des compétences et des moyens d'atteindre l'autonomie qui n'ont pas encore été exploités;
- la survie de la collectivité dépendra de la renaissance de ces ressources qui ont modelé l'histoire, la culture, la langue, les compétences, les connaissances et les relations sociales de ce milieu.

Voici un échantillonnage de certaines de ces initiatives au Nouveau-Brunswick :

- À Knowlesville, Falls Brook Centre, un centre de formation en développement durable a pris le contrôle d'une partie d'une forêt domaniale voisine qui est cédée par bail à une entreprise forestière industrielle (bien que Falls Brook ne soit pas habilitée à tirer profit de son exploitation, contrairement aux conditions du bail d'origine).
- La population de Kedgwick, dans le nord du Nouveau-Brunswick, s'est monopolisée pour influencer le mode d'exploitation forestière de Fraser Inc.,

EnviroTowns

EnviroTowns est un programme dirigé par The Clean Nova Scotia Foundation qui a pour but de sensibiliser la population de la Nouvelle-Écosse aux problèmes d'environnement. Il se veut un catalyseur de la fierté locale et des améliorations sur le plan de l'environnement telles que le contrôle des déchets sauvages, le recyclage, la protection de la nature et l'embellissement. Ce programme se veut graduel, pour apporter la stimulation, la formation et l'orientation nécessaires pour gagner l'appui général du milieu. Envirotowns permet à une collectivité de procéder à une auto-évaluation à partir de laquelle elle élabore une série de projets, qui se traduisent ensuite par des améliorations manifestes dans son interaction avec l'environnement.

Ce programme a été mis sur pied en trois ans; au départ, il était axé sur la gestion des déchets et des détritus. Aujourd'hui, il ne se borne plus à des opérations de nettoyage, et se charge davantage de mener une campagne visant à modifier les attitudes et habitudes des gens et à les encourager à prendre mieux soin des lieux où ils vivent.

La Nouvelle-Écosse compte aujourd'hui huit «envirovilles» qui communiquent pour échanger des renseignements pratiques et des idées.Récemment, un atelier d'une journée organisé pour les Envirotowns a contribué à mettre en contact ces localités qui avaient peut-être besoin d'un nouvel élan de la part des villes où ce programme était déjà bien implanté. Les EnviroTowns sont sanctionnées par une résolution du conseil, et la ville ou le comté leur fournit généralement une aide financière et logistique. Quant à The Clean Nova Scotia Foundation, elle ne fournit aucune aide financière mais se charge de présenter les Envirotowns aux autres villes, à l'aide d'un manuel et d'autres publications, et en aidant un groupe de travail à planifier des projets et à servir de base de ressources.

Pour renseignements : Randy Miller, EnviroTowns Coordinator, The Clean Nova Scotia Foundation, 1675 Bedford Row, P.O. Box 2528, Station M, Halifax, Nova Scotia, B3J 3N5. Tél. : (902) 420-3474. Fax : (902) 424-5334.

filiale de pâtes et papiers de Noranda, installée à leurs portes. Elle a réussi à ce que le mode de gestion forestière d'une zone définie autour de Kedgwick soit soumis à son approbation.

- Dans le comté de Charlotte, des membres de la population inquiets ont récemment formé la Fundy Community Foundation, initiative visant à former un fonds de capitaux permanent géré par la population locale pour financer des initiatives de développement communautaire d'organismes à but non lucratif.

- Au centre et au nord de la province, des bûcherons ont récemment fermé plusieurs entreprises d'exploitation mécanique, attirant ainsi l'attention sur la perte d'emplois et sur la destruction écologique de la forêt.

- Sous l'égide du Syndicat national des cultivateurs au Nouveau-Brunswick, les producteurs de pommes de terre, victimes de l'attitude d'Agriculture Canada dans le fiasco du virus Y de la pomme de terre, a entamé des poursuites contre ce Ministère, en lui demandant d'expliquer sa gestion de la question, qui entraîna des pertes financières énormes, voire des faillites, pour les producteurs de pommes de terre. Une initiative semblable est également prise à l'Île-du-Prince-Édouard.

- Par l'intermédiaire de la Fédération des Propriétaires de Lots Boisés du Nouveau-Brunswick Inc., le New Brunswick Woodlot Trust a été formé en vue d'investir dans la transformation locale à forte valeur ajoutée des produits du bois. Leur usine de revêtement de sol en bois dur offre aux producteurs de bois indépendants une alternative au marché primaire, encore en grande partie sous l'emprise des sociétés de pâtes et papiers.

- Le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick, groupe de citoyens s'intéressant à la protection de l'environnement, a lancé une campagne visant à «mettre les terres publiques dans les mains du public», qui proposait une structure de prise en main par la collectivité des forêts se trouvant à l'intérieur d'un certain rayon de ces collectivités, soustrayant ainsi ces terres à la mainmise des entreprises.

- L'association «Friends of the Petitcodiac», coalition multisectorielle, tente de faire ouvrir les portes d'une jetée qui enjambe la rivière, ce qui restituerait à cette dernière ses marées naturelles et ses fonctions écologiques, et qui apporterait à la région de Moncton les avantages économiques d'une rivière qui coule librement. Leur action intensive avec des groupes d'entreprises et des municipalités est axée sur la valeur économique des atouts naturels et sur les retombées négatives du dérèglement des systèmes naturels.

- À Saint John, dans l'est du comté de Charlotte et dans la région de Sainte-Croix, divers groupes d'intérêts ont formé des comités locaux chargés d'élaborer des plans de gestion environnementale pour leurs ports et estuaires dans le cadre du programme fédéral intitulé Plan d'action écologique des régions côtières de l'Atlantique. Le grand défi consistera à s'assurer que ces plans communautaires soient respectés par les gouvernements provincial et fédéral.

Un mouvement de personnes bien informées, enracinées et engagées dans le développement durable est plus important que jamais.

- Les habitants de l'île du Grand-Manan luttent pour soustraire l'exploitation des lits de varech qui entourent leur île des conditions de bail commercial accordées à des entreprises commerciales de collecte de varech, afin de s'assurer que les fonctions écologiques de la zone intertidale et les pêcheries locales de hareng ne soient pas perturbées.

- Plusieurs associations de pêcheurs du sud-ouest du Nouveau-Brunswick essayent d'amenuiser les différences qui les séparent afin de présenter un front uni et cohérent en faveur de la réforme des pêcheries et d'assurer leur participation à la prise des décisions dans le domaine des pêcheries.

- Les groupes de protection de l'environnement, de la justice sociale et du développement ont organisé en mars une conférence intitulée «Économie de rechange : Vers un avenir durable pour les communautés des Maritimes», dont le but était de mieux faire comprendre les forces économiques en jeu et d'explorer les mesures à prendre pour accroître l'autonomie et le développement durable. Le dénominateur commun de tous ces exemples est un effort local visant à avoir une certaine emprise sur les décisions qui affectent l'environnement et les ressources locales, renforçant ainsi l'autonomie locale. Le plus grand obstacle auquel se heurte chacun d'eux est ou a été la résistance des personnes en position de pouvoir qui, par définition, doivent céder un peu de leur pouvoir si l'on veut que les combats menés à l'échelle locale remportent un certain succès.

La participation du milieu, le développement durable des villes, ces slogans et l'invitation lancée à la population locale de participer au développement durable émanent des gouvernements, des industries et des universités, ainsi que des groupes locaux. Mais rares sont ceux qui sont pleinement conscients que, pour y parvenir, une nouvelle répartition du pouvoir s'impose. Plus rares encore sont ceux qui semblent prêts à céder une partie de leur pouvoir pour permettre à la population locale de réaliser ce changement significatif.

Étant donné la nature de l'enjeu actuel, la survie écologique ainsi qu'économique, sociale et culturelle, un mouvement de personnes bien informées, enracinées et engagées dans le développement durable est plus important que jamais. La bonne volonté que manifesteront les gouvernements et autres institutions pour collaborer avec ce mouvement, et non contre lui, sera un indice fondamental de la réussite éventuelle de ce mouvement et du potentiel de réussite de ce développement.

Janice Harvey, ancienne présidente du Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick, est présidente de la Fundy Community Foundation.

Changement de cap : des collectivités en action

Partout au pays, des collectivités autochtones, de grandes villes, de petits villages et des quartiers font toute la différence. Voici un bref aperçu de l'éventail des activités en marche.

Nanaimo

En 1991, Nanaimo, en Colombie-Britannique, s'est dotée d'un vaste processus de planification communautaire, pour élaborer sa vision d'avenir jusqu'en 2012. Le projet s'appelle Imagine Nanaimo.

Tous les citoyens de Nanaimo ont été invités à participer au processus par le biais d'un symposium public. Le comité directeur Imagine Nanaimo a ensuite produit une série de documents, pour donner un bon aperçu de la vision communautaire. Ainsi, le plan communautaire *Focusing the Vision of Our Future* vise le renouveau et établit clairement l'ensemble des objectifs et des initiatives stratégiques pour plusieurs priorités établies par les citoyens, soit la croissance, les transports, l'économie, les quartiers, l'environnement social, culturel, naturel et physique, la participation du public et le leadership.

Imagine Nanaimo vient malheureusement d'être victime de restrictions budgétaires, mais son comité directeur s'est offert pour continuer à conseiller bénévolement les autorités de la ville. Le service de planification urbaine de Nanaimo prépare actuellement une mise à jour officielle du plan communautaire, et ce d'après *Focusing the Vision of Our Future*. La ville veut que son prochain plan soit plus complet et entend présenter des programmes qui la guideront jusqu'en 1995.

Renseignements : Melinda Entwistle, Economic Development Office, City of Nanaimo, 455 Wallace Street, Nanaimo B.C. V9R 5J6. Tél. : (604) 755-4465 Fax : (604) 755-4436.

Creston Valley

Il y a un an, le Creston Valley Sustainable Community Project était officiellement lancé, dans le cadre du programme du milieu rural et des petites villes de l'Université Mount Allison (Nouveau-Brunswick), grâce à l'aide financière de la Direction du développement économique des collectivités du ministère des Petites Entreprises, du Tourisme et de la Culture de Colombie-Britannique.

Selon Lorne Eckersley, coordonnateur du projet, on vise ainsi à doter Creston Valley (Colombie-Britannique), d'un plan des collectivités viables, pour que la ville serve d'exemple pratique au reste de la province. Quand tous les gestes de la municipalité seront posés en fonction du plan, celui-ci sera considéré comme une réussite.

Les responsables du projet ont d'abord organisé un atelier d'un jour pour «visualiser» le développement durable. Ils ont aussi coparrainé un projet de conception qui a réuni citoyens, artistes et auteurs afin qu'ils conçoivent ensemble un plan visuel fondé sur les intérêts qui avaient été exprimés face au développement durable, durant l'atelier.

Environ 30 représentants de groupes d'intérêts divers guident la réalisation du Sustainable Community Project, lequel est dirigé par un comité de gestion de huit personnes qui tient des rencontres mensuelles avec le coordonnateur.

Renseignements : Lorne Eckersley, Coordinator, Creston Valley Sustainable Communities Project, Box 2566, Creston, British Columbia, V1A 2E8. Tél. : (604) 428-2994 Fax : (604) 428-9164.

Calgary

Étant donné la politique environnementale qu'elle vient d'adopter, la ville de Calgary (Alberta), doit intégrer ses objectifs sociaux, économiques et environnementaux dans un processus décisionnel concerté, afin de maintenir un niveau de vie élevé, l'harmonie sociale et la qualité de l'environnement. Elle doit aussi s'engager à prendre les devants des questions d'environnement en vue de conserver, de protéger et d'améliorer le milieu, pour le bien des Calgariens, des habitants de la région et du reste du monde.

La ville a des buts précis : communiquer sa politique environnementale aux Calgariens; prendre les devants en encourageant l'adoption de lois environnementales; promouvoir la conservation des ressources naturelles limitées; créer et conserver un plan d'action environnemental pour atteindre ses objectifs écologiques; encourager le recours aux approches préventives des problèmes d'environnement; garantir que l'environnement fait partie intégrante de toutes ses décisions de développement urbain, que son fonctionnement est conforme aux lois.

La politique environnementale traite précisément : de la qualité de l'air et de l'eau; des déchets solides et dangereux; de la planification de l'utilisation des terres et de la préservation de celles-ci. Les stratégies précises utilisées pour atteindre ces objectifs incluent : travailler avec d'autres gouvernements en vue d'adopter des lois convenables et de lancer des programmes environnementaux; établir une bonne communication avec les autorités régionales; entreprendre des projets conjoints avec le secteur privé.

Renseignements : David Reynolds, Office for the Environment #8013, Engineering and Environmental Services Department, City of Calgary, P.O. Box 2100, Station M, Calgary, Alberta, T2P 2M5. Tél. : (403) 268-4699 Fax : (403) 268-1529.

Pincher Creek

La Bert Riggall Environmental Foundation s'est engagée à assurer des lendemains écologiques meilleurs à Pincher Creek (Alberta), par le biais d'une éducation proactive et de la recherche des meilleurs processus décisionnels possibles. Constituée en 1989, la fondation a pour mission d'accroître la capacité individuelle et collective d'apporter des changements qui seront bénéfiques pour l'environnement et la société.

Pour y arriver, la fondation passe entre autres par la mise en réseau, laquelle a déjà abouti à l'établissement d'un centre des ressources environnementales. Ce qui a débuté comme un outil d'autoformation

pour les membres de la fondation est maintenant reconnu comme une ressource établie et utile pour toute la ville.

En avril 1993, la fondation a entrepris une tâche d'envergure, le Common Sense Project, effort collectif durable conçu et réalisé par la collectivité. Il était important pour les citoyens de Pincher Creek que l'initiative vienne de leur ville et non d'ailleurs. Pour Judy Huntley, coordonnatrice de la fondation, le projet est fondé sur l'hypothèse selon laquelle on doit dresser les plans de sa propre existence en fonction de la capacité biologique de ses terres. Il semblerait que l'approche ait touché une corde sensible chez la communauté agricole et rurale du district.

Le rapport final sur les résultats de cette étude d'un an est en train d'être rédigé. M^{me} Huntley signale qu'on s'est bien rendu compte à quel point il était difficile de renverser la tendance de ne pas communiquer. Pincher Creek a fait des progrès grâce au processus pluridisciplinaire des tables rondes, mais pourrait toujours améliorer les communications.

Renseignements : Judy Huntley, Coordinator, Bert Riggall Environmental Foundation, Box 2556, Pincher Creek, Alberta, T0K 1W0. Tél. : (403) 627-5059; tél./fax : (403) 628-2422 (appeler avant de faxer).

Regina : Combustibles non fossiles

Pour réduire les quantités totales de CO_2 rejetées, la ville de Regina (Saskatchewan), s'est engagée à faire de la recherche et des essais sur des combustibles de rechange, pour son parc de véhicules. Elle a en outre acheté quatre autobus au diesel et en a convertis deux à l'éthanol : il s'agit des premiers véhicules du genre en Amérique du Nord. De tous les combustibles, l'éthanol est celui qui possède le plus faible taux d'émission, ce qui fait sa renommée. D'après les essais, le diesel et l'éthanol ont sensiblement le même rendement «sur la route», bien que les véhicules au diesel aient une meilleure consommation. Les véhicules à l'éthanol produisent des émissions beaucoup plus propres, mais nécessitent plus d'entretien général et préventif. L'efficacité des autobus à l'éthanol a été comparée à celle des autobus au diesel. Les essais se sont soldés, en décembre 1993, par la reconversion au diesel des autobus à l'éthanol.

Le ministère continue d'étudier des combustibles de rechange et compare actuellement le diesel au gaz naturel comprimé. Actuellement, il possède un parc de plus de 50 véhicules, et ses camions sont alimentés au propane, au gaz naturel comprimé et au diesel. On a constaté avec surprise que les émissions du diesel rivalisaient avec celles du gaz naturel comprimé. Il est donc vraisemblable que, d'ici la fin de l'année, la ville aura de nouveaux autobus alimentés par un autre combustible.

Renseignements : Chuck Flavelle, Department of Transport, City of Regina, P.O. Box 1790, Regina, Saskatchewan, S4P 3C8. Tél. : (306) 777-7782 Fax : (306) 777-6811.

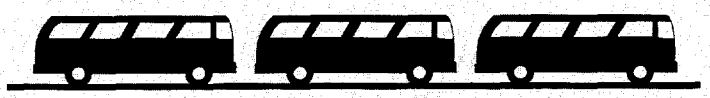

Healthy Flin Flon

Servant de réseau et de ressource centrale, Healthy Flin Flon (HFF) permet le dialogue entre les citoyens, les organismes communautaires et le conseil municipal, ainsi que la résolution conjointe des problèmes par les intervenants. Il appuie un grand nombre de groupes et d'associations communautaires qui oeuvrent à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens de l'endroit. Healthy Flin Flon, Manitoba, vise l'équilibre entre les enjeux environnementaux, économiques et sociaux, en insistant sur la santé en général et non seulement sur le bien-être physique.

Actuellement, plus de 60 organismes sont membres de Healthy Flin Flon, dont la devise est de promouvoir la santé par l'espoir, l'harmonie et l'humour. Le groupe fonctionne selon un processus communautaire, permettant ainsi de créer un milieu où les gens peuvent vraiment s'exprimer librement. En servant de tribune publique, Healthy Flin Flon incite les groupes d'opinion à agir et, aussi, répond avec succès aux besoins collectifs.

Parmi les initiatives et idées lancées par le groupe, notons le projet de jardin potager communautaire entrepris par la banque d'alimentation locale; la révision des besoins en services médicaux des personnes âgées; le bulletin pour personnes âgées; le centre pour les jeunes et la fondation communautaire proposée. Selon Cathi Wilson, coordonnatrice du projet, la collectivité prend vraiment sa destinée en main.

Renseignements : Cathi Wilson, Healthy Flin Flon, Box 100, Flin Flon City Hall, Flin Flon, Manitoba, R8A 1M6. Tél. : (204) 687-3190 Fax : (204) 687-5133.

Stratégie de la région de la capitale

Le service des affaires urbaines de la ville de Winnipeg a entrepris d'intégrer les politiques de développement durable de 16 municipalités de la région, soit trois villes - Winnipeg, Stonewall et Selkirk - et 13 communautés rurales. Outre les trois maires et les 13 préfets concernés, le Capital Regional Committee (CRC) regroupe trois ministres, celui du Développement rural, celui de l'Environnement et celui des Affaires urbaines. Ensemble, ils élaborent un plan pour la région.

Un sous-comité du CRC ébauche actuellement les énoncés des mesures qui seront prises dans cinq grandes catégories : développement économique; environnement et ressources; établissements humains; ressources humaines; partenariats. Aux dires de M^{me} Heather MacKnight, coordonnatrice de la stratégie, on ne s'engage pas à réaliser des programmes nouveaux, mais plutôt à trouver de nouvelles façons de procéder qui seront davantage axées sur la coopération et l'intégration.

La stratégie se distingue des autres par son approche holistique, qui intègre les questions de développement humain, d'éducation, de pauvreté, d'utilisation des terres et de protection des ressources. Le CRC reconnaît l'importance de la participation de la collectivité, car entre 50 et 60 % des politiques sont appliquées par les municipalités. À cette fin, on insiste sur l'indépendance, sur une plus grande autonomie.

On a revu l'ébauche de stratégie à la mi-mars. Le CRC espère en publier la version finale à l'automne.

Renseignements : Heather MacKnight, Coordinator, Management of Regional Policy, Department of Urban Affairs, City of Winnipeg, 203-280 Broadway, Winnipeg, MB, R3C 0R8. Tél. : (204) 945-3872.

Wabaseemoong, Ontario

Durant les années 1970, on a découvert des concentrations excessivement élevées de mercure dans les nouvelles terres où les premières nations Wabaseemoong avaient dû être réinstallées, après l'inondation de leur collectivité. En 1983, afin de responsabiliser la collectivité et d'améliorer la consultation, les Wabaseemoong et le gouvernement de l'Ontario ont conclu une entente de co-gestion.

Les Wabaseemoong du nord-ouest de l'Ontario ont constitué le Wabaseemoong Area Resources Committee, pour faciliter la gestion conjointe des ressources naturelles qui se trouvent dans leur zone d'utilisation traditionnelle des terres. La mesure a été prise de concert avec le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario. Le but premier du comité est d'élaborer et d'appliquer un plan intégré de co-gestion des ressources de la région.

La consultation de la collectivité est essentielle pour établir un tel plan conjoint, et le Comité est donc formé de représentants du ministère des Richesses naturelles, des premières nations Wabaseemoong et d'autres groupes d'intérêt sectoriels.

Renseignements : Jack Masters, Wabaseemoong Area Resources Committee, 153 Whalen Street, Thunder Bay, Ontario, P7A 7H9. Tél. : (807) 475-9253 Fax : (807) 473-8373.

Guelph 2000

Guelph 2000 est un projet communautaire multisectoriel conçu de façon à aider les citoyens de Guelph à bien comprendre leurs responsabilités sur le plan écologique et à vivre en fonction de ces principes. Le projet bénéficie de l'appui du gouvernement de l'Ontario par le biais de l'Initiative éco-communautaire et il est coordonné par le ministère de l'Environnement et de l'Énergie et le ministère des Richesses naturelles. L'Initiative éco-communautaire aide les collectivités locales à dresser leurs propres plans d'action écologiques en fonction de leurs besoins et à les mettre en oeuvre. Elle tente de s'écarter de l'exécution traditionnelle des programmes pour s'acheminer vers une planification et des mesures communautaires plus appropriées.

Aider la collectivité à travailler conjointement pour faire de Guelph un modèle en matière de conservation des ressources et de réduction des déchets et veiller à la santé des écosystèmes, voilà la vision de Guelph 2000. Dans le cadre du Programme d'écorénovation domiciliaire, les conseillers de Guelph 2000 visitent les foyers afin de trouver des moyens de réduire la consommation d'énergie et d'eau ainsi que les déchets. Canada Trust offre aux propriétaires des «Enviroloans» (enviro-prêts) afin de les aider à financer les rénovations.

Le projet se compose aussi de programmes institutionnels, commerciaux et industriels qui permettent aux entreprises de réduire leur consommation d'énergie et d'eau ainsi que leurs déchets, en plus d'améliorer leurs bénéfices nets. Guelph 2000 s'applique également aux écoles qui bénéficient alors d'une aide visant à élaborer des programmes éducatifs en matière de réduction des déchets et, enfin, de conservation de l'énergie et de l'eau.

Renseignements : Barry Bauman, agent d'information, Guelph 2000, 90, rue Yarmouth, Guelph (Ont.) N1H 4G3. Tél. (519) 823-0860 Fax : (519) 823-8777.

Montréal

Ayant terminé son premier rapport sur l'état de l'environnement en 1991, la ville de Montréal a participé à plus de 120 projets environnementaux, tant sur le plan municipal que régional.

Bien que la section environnementale du service de la planification et de la coordination soit responsable de la coordination globale de la politique en matière d'environnement, les initiatives et les mesures sont mises en oeuvre en coopération avec la plupart des services municipaux. Grâce à ce processus, la ville favorise la gestion multisectorielle. Voici quelques exemples des initiatives prises :

- Le plan d'aménagement urbain de pistes cyclables est conçu de façon à regrouper les pistes et à achever le réseau afin de favoriser l'usage de la bicyclette à des fins de loisirs et de transport, en plus d'améliorer et de promouvoir la sécurité des cyclistes.
- Le plan d'aménagement urbain d'un réseau d'espaces verts constitue un réseau de sentiers qui relie les principaux espaces verts de la ville, les jardins institutionnels et communautaires et les vastes espaces ouverts, ainsi que les corridors ferroviaires et les corridors des lignes de transmission hydro-électriques.
- Ayant pris naissance à la suite d'un engagement visant à réduire la consommation d'énergie, le programme de rentabilité énergétique a pour but de sensibiliser les occupants des immeubles municipaux et, partant, de proposer des méthodes susceptibles de modifier leurs habitudes.
- Un centre de réception des déchets et de recyclage a été établi en vue de récupérer le matériel recyclable provenant des secteurs résidentiels, commerciaux et industriels.

Renseignements : Normand Brunet, conseiller en planification, Planification et coordination, ville de Montréal, 413, rue Saint-Jacques, 5^{e} étage, Montréal (Québec) H2Y 1N9. Tél. : (514) 872-8353 Fax : (514) 872-8662.

Sherbrooke

Après sept ans d'existence, Sherbrooke en santé, élément du programme Villes et villages en santé, continue à améliorer la qualité de vie de ses citoyens. Ayant adopté comme cri de ralliement «une responsabilité partagée», Sherbrooke en santé utilise les ressources communautaires disponibles et entretient des liens afin d'aider les partenaires des divers secteurs et organismes. La clé du succès du projet repose sur la collaboration des partenaires et la participation accrue des citoyens.

Sherbrooke en santé a pour but d'établir une structure permettant la participation des citoyens à tous les niveaux décisionnels et d'obtenir des résultats concrets qui se solderont par l'amélioration de tous les aspects de la vie quotidienne. Au nombre des initiatives, mentionnons la mise sur pied d'un centre jeunesse, d'une campagne annuelle pour la plantation d'arbres et, enfin, d'un programme de ramassage des déchets dangereux à domicile.

Sherbrooke en santé attache beaucoup d'importance à la collaboration intersectorielle. À l'avenir, le projet sera axé sur la protection de l'environnement dans le milieu de travail, l'élimination de la pauvreté et la mise au point de mécanismes d'entraide au sein des organisations communautaires et des institutions de quartier.

Renseignements : Louise Gosselin, ville de Sherbrooke, boîte postale 610, Sherbrooke (Québec) G1H 5H9. Tél : (819) 829-6444 Fax : (819) 562-1222.

McAdam

En 1991, McAdam, localité de 1 600 habitants située le sud-ouest du Nouveau-Brunswick, s'est jointe au programme du milieu rural et des petites villes de Mount Allison. Cette petite localité offrait des conditions idéales pour la mise à l'épreuve des instruments de planification visant à aider les collectivités à assurer la durabilité des ressources de façon autonome. Avec un taux de chômage de 65 % et deux grandes industries placées sous administration judiciaire, les dirigeants ont reconnu la possibilité d'adopter une approche durable à l'égard du développement économique.

En mars 1994, McAdam s'est dotée de plans d'action visant à assurer l'atteinte des objectifs sociaux, environnementaux et économiques de la collectivité. Ces objectifs reposent sur l'évaluation personnelle des points forts et des faiblesses de McAdam, en plus des menaces et des débouchés provenant de l'extérieur. Le plan, maintenant diffusé dans la collectivité et les cercles gouvernementaux, est le fruit du labeur des dirigeants communautaires.

Le cas McAdam revêt une importance considérable puisqu'il démontre qu'une collectivité en perte de vitesse peut prendre en charge son avenir si ses partenaires sont munis des mécanismes nécessaires à l'exécution des travaux et si les administrations locales appuient à la fois les mécanismes et la mise en oeuvre d'un plan communautaire.

Renseignements : John Flynn, Southwest Development Corporation, boîte postale 8, succursale Harvey (Nouveau-Brunswick) EOH 1HO. Tél. : (506) 366-3022 Fax : (506) 366-3444.

Bedford EnviroTowns

Par l'intermédiaire du programme REACH (Restoring Environmental and Community Health) de Clean Nova Scotia, le Bedford EnviroTowns Committee a réussi à sensibiliser la collectivité aux questions touchant l'environnement et la santé. La ville de Bedford, dont la population s'élève à près de 12 000 habitants, a officiellement endossé la création du Comité en juin 1993. «Le mandat du Comité consiste principalement à promouvoir la participation communautaire ... à amener les gens à discuter et à trouver ce qui doit être fait à Bedford ... et voilà ce que nous avons réalisé», déclare le président Mark Coffin.

En novembre 1993, Bedford a participé à un atelier provincial visant à faire le point sur le programme REACH et à aborder les liens qui existent entre la santé et l'environnement. (REACH, partie intégrante d'un projet national d'animation communautaire financé par Santé Canada, s'adresse aux collectivités et s'applique aux projets qu'elles ont désignés en raison de leurs rapports avec l'environnement et la santé.) Le retour d'information découlant de cet atelier s'est avéré extrêmement utile pour le Comité puisqu'il lui a permis d'établir le programme de l'année suivante.

L'EnviroTowns Committee a soumis aux 800 résidants de la ville un questionnaire dont les résultats ont été compilés dans un rapport, lequel fait état des préoccupations et des mesures communautaires proposées. Le Comité s'emploie déjà à la promotion des pelouses exemptes de produits chimiques. Parmi les autres propositions, mentionnons l'élimination de la fumée dans le milieu de travail, la réduction de la circulation routière, le recyclage et la transformation des déchets en compost.

Les prochaines activités du Comité s'inscriront dans le rôle important qu'il doit jouer dans le cadre du projet Arbour Day parrainé par la ville, au début de mai. L'événement comprend la distribution de jeunes plants aux résidants, une cérémonie de plantation d'arbres et la présentation des faits saillants tirés du rapport du Comité.

Ainsi, le Comité aura l'occasion de faire valoir son image de marque et, partant, de lancer fougueusement un plus grand nombre de projets grâce à l'activité accrue des résidants.

Renseignements : Mark Coffin, président, Bedford EnviroTowns Committee, pièce 200, 2, chemin Dartmouth, Bedford (Nouvelle-Écosse) B4A 2K7. Tél. : (902) 835-8355 Fax : (902) 835-1301.

St. Peter's Bay

En vertu du Watershed Improvement Program, le St. Peter's Bay Environmental Committee a entrepris d'améliorer l'habitat aquatique d'une partie du ruisseau Schooner. Les tâches incluaient l'évaluation détaillée de l'habitat, le maintien des lieux déjà remis en état et la restauration des zones détériorées.

Le programme contribue non seulement à la restauration et à la préservation de l'habitat aquatique précieux, mais aussi au développement économique de la région, en améliorant la pêche récréative et en employant des gens pour réaliser le projet.

En 1992, le ministère des Ressources environnementales de l'Î-P-É a lancé le Watershed Improvement Program qui, avec l'aide du ministère fédéral des Pêches et des Océans, assure le soutien financier et technique requis pour faire participer les collectivités à des tâches environnementales comme la remise en état des cours d'eau et bassins hydrographiques, l'aménagement de sentiers récréatifs et l'amélioration de l'habitat en général.

Renseignements : Bruce Smith, c/o Watershed Improvement Program, Department of Environmental Resources, P.O. Box 2000, Charlottetown, P.E.I., C1A 7N8. Tél. : (902) 368-6081 Fax : (902) 368-6082, ou Roger Stedman, St. Peter's Bay Environmental Committee, St. Peter's Bay, P.E.I., C0A 2A0. Tél. : (902) 961-2941.

Humber Arm

En février 1992, la Humber Arm Environmental Association Ltd. (HAEA) s'est jointe à ceux qui participent au Programme d'action des zones côtières de l'Atlantique, soit, maintenant, quelque 20 intervenants qui représentent de nombreux intérêts locaux.

Six séances communautaires de visualisation ont d'abord eu lieu pour aider à élaborer un plan détaillé de gestion de l'environnement. Un profil de la collectivité a aussi été dressé, ce qui a nécessité une évaluation environnementale des conditions qui y régnaient à ce moment-là.

Humber Arm participe également à un projet conjoint local sur les déchets dangereux. Pour l'instant, on étudie la faisabilité de détourner ces déchets des décharges pour les détruire complètement dans un four à ciment local. L'association a aussi contribué à organiser la Journée de collecte des déchets ménagers dangereux.

L'association se concentre maintenant sur un plan de travail stratégique, en vue d'appliquer les recommandations issues du profil de la collectivité, et sur l'élaboration d'attributions pour les propositions découlant de l'évaluation environnementale.

Dans le cadre de son programme des rivières en milieu urbain, l'association a établi un réseau de sentiers écologiques où on fait la promotion de l'éducation et de l'écotourisme. Elle prévoit aussi, pour le réseau, l'aménagement d'un centre d'interprétation en vue de sensibiliser les gens au patrimoine et à l'environnement.

Renseignements : Sean Dolter, Humber Arm Environmental Association Inc., 89 West Valley Road, Corner Brook, Newfoundland, A2H 2X4. Tél. : (709) 634-1552 Fax : (709) 634-0255.

Villes et villages en santé: Le quartier Notre-Dame de Rouyn-Noranda

Réal Lacombe

En 1987, Rouyn-Noranda, petite ville minière du Québec, inaugurait le premier projet de Villes et villages en santé en Amérique du Nord. Deux ans plus tard, elle s'attaquait à la question si controversée de la contamination par le plomb et, par une démarche de consultation et de concertation, aboutissait à une conclusion unanime sur la façon d'aborder le problème. Réal Lacombe explique ici comment cette collectivité a franchi une étape aussi importante.

Le réseau québécois de Villes et villages en santé, qui regroupe 92 localités de la province, est le plus actif de tous au Canada. Même si le mouvement est né d'une tentative d'amélioration de la santé et du bien-être social, le programme des Villes en santé s'étend aujourd'hui aux problèmes d'environnement. Ce mouvement, parrainé par l'Organisation mondiale de la santé, comprend aujourd'hui plus de mille villes dans le monde entier. L'une des premières à participer à ce programme en Amérique du Nord, Rouyn-Noranda, a ravivé l'esprit communautaire en suscitant la collaboration collective, et a beaucoup avancé sur la voie du développement durable à l'issue d'une enquête sur la contamination par le plomb, il y a plusieurs années.

Rouyn-Noranda est une ville minière de 27 000 habitants qui est située à 600 km au nord-ouest de Montréal, au coeur de l'Abitibi-Témiscamingue, région minière et forestière. En novembre 1989, les autorités régionales de santé publique ont publié les résultats préliminaires d'une enquête sur la contamination par le plomb des enfants du quartier Notre-Dame de Rouyn-Noranda. C'est ainsi que fut déclenchée une démarche de consultation et de concertation animée par l'équipe «Villes en santé» de la Ville de Rouyn-Noranda. Des résultats de recherche semblables avaient beau avoir été publiés en 1979, ce ne fut que dix ans plus tard, lorsque le quartier adhéra au mouvement «Villes en santé», que l'on commença à prendre des mesures.

À l'instigation d'un Comité conjoint, composé d'habitants du quartier Notre-Dame et de représentants de la ville de Rouyn-Noranda, tous les intervenants concernés par la question de la contamination par le plomb emboîtèrent le pas : Les Minéraux Noranda, qui avait un lourd passé de pollution dans la région de Rouyn-Noranda, le syndicat de l'entreprise, le bureau régional du ministère de l'Environnement, le DSC, le CLSC, le Comité permanent de l'environnement de Rouyn-Noranda (groupe de protection de l'environnement) et la Chambre de commerce.

Rouyn-Noranda aura vu naître une solidarité nouvelle.

Ce groupe s'est fixé deux objectifs :

1. préparer pour la fin de 1990 une proposition générale d'action visant à corriger le problème de la contamination par le plomb dans le quartier Notre-Dame;

2. créer une base d'information commune à tous les intervenants concernés, en vue de la collaboration qui sera nécessaire à la réalisation des travaux.

Pour atteindre ces objectifs, le Comité a prévu cinq rencontres de collecte et d'échange d'information à laquelle seraient invités tous les intervenants. L'équipe «Villes en santé», qui avait jusqu'alors été le moteur de cette initiative, avait aussi un autre objectif : faire l'unanimité parmi tous les intervenants du débat quant à la façon de faire face au problème du plomb.

Au printemps de 1990, après quatre mois d'analyse, de réunions et de rédaction de documents préliminaires, le Comité s'entendit à l'unanimité sur un programme de 20 millions de dollars qui comportait 18 mesures correctrices dont la mise en oeuvre s'échelonnerait sur trois ans. Les frais inhérents à ce programme furent assumés à 95 pour 100 par Les Minéraux Noranda. Un comité de suivi fut formé pour veiller à la réalisation des travaux.

À la fin de mai 1990, soit deux semaines après la publication du rapport et moins de six mois après la première réunion du Comité conjoint, les travaux s'amorçaient.

À la fin d'octobre 1991, 10 des 18 mesures correctrices étaient déjà appliquées : 80 pour 100 des terrains avaient été décontaminés, les plombémies moyennes avaient chuté de 116 à 77 mcg/l, le quartier avait complètement changé d'allure et une nouvelle solidarité communautaire était née. À la mi-mars de cette année-là, Les Minéraux Noranda annonçait la dernière des 18 mesures à prendre. D'ici à cet automne, le programme en 18 points sera achevé.

Il fallut dix ans pour trouver une solution permanente au problème de la contamination par le plomb. De nombreux obstacles au progrès se sont

bien sûr dressés : il fallait répondre au besoin d'aide financière pour mettre en oeuvre les principales mesures de nettoyage, les centres décisionnels étaient situés à l'extérieur de la ville (Toronto, Québec), certaines des parties étaient toujours animées par la confrontation (le ministère de l'Environnement, l'entreprise et le syndicat), et la population et les gens d'affaires de Rouyn-Noranda n'avaient pas oublié les menaces de fermeture de Noranda.

Toutefois, de nombreux facteurs facilitèrent la réussite de l'entente et du plan d'action :

- Le quartier était plus conscient des questions d'environnement en 1989 que dix ans auparavant; il exprima clairement cette prise de conscience, en particulier au cours du processus de consultation et du forum communautaire organisé par Villes en santé.
- Dans les années 80, Les Minéraux Noranda avait déjà décidé de moderniser son usine et certaines de ses activités afin de diminuer la pollution. Les changements apportés à la gestion de l'entreprise comportaient notamment une attention plus grande aux relations de travail, à l'environnement et à la responsabilité collective.
- La ville avait pris fermement position pour la défense des intérêts de la population locale.
- Le programme «Villes en santé» avait déjà engendré un climat positif et l'équipe avait acquis beaucoup d'expérience dans la façon d'aborder ce genre de problème.
- Un plan d'action approprié avait été accepté, avec un échéancier serré et des règles du jeu claires.
- Tout avait alors été mis en oeuvre pour que les compétences de la collectivité soit pleinement exploitées.

Rouyn-Noranda a su ce qu'il fallait faire pour éliminer un problème sérieux qui affectait depuis très longtemps une forte proportion de sa population. En prime, elle aura vu naître une solidarité nouvelle sur laquelle elle pourra compter pour mieux relever les défis qui se présenteront à la collectivité.

S'il y a une leçon à tirer de cette expérience, c'est sans aucun doute l'importance de rassembler toutes les compétences du milieu, y compris celles des habitants de la ville, et de définir et de mettre en oeuvre avec autant d'imagination que de détermination les processus qui permettront d'exploiter ces compétences et, par la synergie ainsi créée, d'apporter des solutions efficaces et satisfaisantes pour toutes les parties concernées.

Réal Lacombe est coordonnateur du Réseau québécois de Villes et villages en santé, à Québec.

Programme d'action écologique des régions côtières de l'Atlantique

Les collectivités qui participent au Programme d'action écologique des régions côtières de l'Atlantique (ACAP) traduisent la notion de développement durable des municipalités par l'action. Elles y parviennent dans de vraies localités peuplées de vraies personnes et faisant face à de vrais problèmes. Les organismes communautaires membres de l'ACAP abordent des problèmes complexes qui menacent les métiers traditionnels et qui limitent les possibilités nouvelles d'emploi telles que l'écotourisme et l'aquaculture. En traitant ces problèmes, les collectivités acquièrent de nouvelles compétences qui contribuent à la création d'emplois viables dans les industries environnementales telles que la géomatique et la planification du développement durable.

Ce programme finance les municipalités par la voie du Plan vert du Canada depuis 1991 jusqu'à 1997. Les organismes communautaires de l'ACAP sont des tables rondes communautaires et multilatérales qui élaborent des plans d'action en vue de la restauration ou de la conservation des écosystèmes côtiers. En visant surtout les ports victimes d'une dégradation de l'environnement et en créant des plans généraux de gestion des milieux marins, l'ACAP favorise le développement durable des municipalités et ébranle la notion selon laquelle les municipalités doivent choisir entre l'environnement et la sauvegarde des emplois.

Les industries et les écologistes collaborent avec les municipalités pour atteindre une stabilité sociale et économique, et pour créer une vision des qualités environnementales à rechercher pour les collectivités. Jim Ellsworth, directeur de l'ACAP, attribue le succès de ce programme à la «manière dont les intervenants ont réussi à définir leur intérêts communs et à s'y fixer. Le désir le plus fort qui les unit est de laisser aux générations à venir un milieu sain et productif.»

Aujourd'hui, plus d'une douzaine de municipalités participent au programme. Quoique les organismes communautaires aient chacun leur propre mode de fonctionnement, toutes les municipalités adoptent une politique d'adhésion accueillante, établissent des partenariats avec les autres organismes, entretiennent d'excellentes communications et jouissent d'une forte participation du public qui se traduit par des initiatives locales et éducatives.

Ce programme habilite les municipalités à prendre leur avenir en main et à intégrer le développement durable dans la prise des décisions locales. Grâce au réseau des organismes de l'ACAP et aux liens établis avec les autres initiatives locales de la côte, les connaissances, les compétences et les aptitudes de chaque municipalité sont mises en commun avec les autres. Sur le plan individuel et collectif, les municipalités de la région côtière prennent leur avenir en main et le garantissent en appliquant la notion du développement durable.

Pour tout renseignement supplémentaire, adressez-vous à: Jim Ellsworth, directeur de l' ACAP, Environnement Canada, 4th floor, Queen Square, 45 Alderney Drive, Dartmouth, Nova Scotia, B2Y 2N6. Tél : (902) 426-2131. Fax : (902) 426-4457.

Les collectivités viables en Nouvelle-Écosse

Karen Laine

Les collectivités de Nouvelle-Écosse sont aux prises avec une situation économique difficile, provoquée en grande partie par l'effondrement des pêcheries de la côte est. Karen Laine, membre fondateur du Sustainable Communities Network, décrit comment les municipalités de cette province conjuguent leurs efforts pour instaurer le développement durable et pour créer des emplois viables.

Bon nombre de Néo-Écossais sentent le poids de la crise économique. En particulier, les régions côtières sont durement frappées par l'effondrement des pêcheries de la côte est. Des milliers de personnes sont aujourd'hui sans emploi, et d'autres milliers pourraient s'ajouter à ce nombre. La crise guette également d'autres industries extractives traditionnelles telles que la foresterie et l'agriculture.

Une réflexion à court terme, la dépendance envers un seul secteur industriel, et une vision des ressources de plus en plus axée sur la monoculture ont mis en péril le développement durable à la fois des écosystèmes dont les emplois dépendent, et des municipalités qui dépendent de ces emplois. Il nous faut aborder les problèmes sous un autre angle, et faire participer la population aux décisions économiques afin de créer des emplois viables à long terme.

Notre course vers la mondialisation n'est pas fondée sur quelque désir de créer un mode de vie qui apporte sécurité, justice et équité à toutes les nations du monde, mais plutôt de trouver de plus gros marchés, de réduire les dépenses et d'augmenter les profits à tout prix. «Afin d'être concurrentiels sur le marché international» est devenu une excuse pour ne plus chercher à renforcer nos économies locales. La promesse de la création d'emplois l'a emporté sur notre souci de loyauté dans les transactions commerciales, de justice sociale et d'hygiène de l'environnement, même si la promesse sonne creux. Comme le *Globe & Mail* le titrait récemment : «Les profits sont plus élevés que prévu, [mais] les coupures d'emplois continuent.»

L'instauration du développement durable suppose une participation à la prise des décisions économiques.

Néanmoins, la crise est source d'ouvertures nouvelles. Un grand nombre de Néo-Écossais examinent aussi sérieusement les structures économiques actuelles et proposent des solutions de rechange. Mais l'instauration du développement durable suppose une participation à la prise des décisions économiques — en fait, cela signifie la récupération du pouvoir communautaire — et la communication avec d'autres personnes qui mènent également le combat du développement durable.

Le premier défi du développement durable, c'est le processus proprement dit. Les projets d'«animation» communautaire sont un processus dans lequel les collectivités se forgent leur propre vision de l'avenir, déterminent les lignes de force et les barrières qui leur sont propres, et élaborent un plan que la collectivité appuie, qui tienne compte de la santé économique, environnementale, culturelle et sociale.

Hélas, ces méthodes de participation multilatérale sont souvent déformées par ceux qui ont choisi les enjeux, et le pouvoir dépend encore de la manière dont on truque le jeu de cartes. Ce paquet de cartes devrait refléter fidèlement la diversité de la collectivité, afin que l'on puisse élaborer une vision à long terme — au-delà d'un mandat politique de quatre ans — qui soit animée par des objectifs ne se bornant pas au profit.

Tout aussi importants que ce processus figurent l'encouragement, l'accès à l'information, les ressources, et la connaissance des initiatives prises par les autres collectivités. Il est utile de savoir qu'autrui a fait face à la même situation et qu'il l'a surmontée. Il est indispensable d'avoir des exemples concrets d'initiatives communautaires réussies, et de trouver l'aide nécessaire à recueillir les ressources et les instruments dont on a besoin.

Le printemps dernier, la Nova Scotia Environment and Development Coalition a animé des ateliers au cours desquels des particuliers et des représentants d'organismes de protection de l'environnement, de développement, d'organismes gouvernementaux et de groupes d'action communautaire se sont réunis pour étudier quel genre de structure pourrait le mieux soutenir la création de centres urbains viables dans la province. Un des besoins qui se révéla des plus criants fut la création d'un véhicule qui permettrait aux personnes s'intéressant au développement durable des centres urbains de communiquer, d'échanger des renseignements, des ressources et des expériences, et de travailler ensemble.

Le Sustainable Communities Network of Nova Scotia (SCN) a été constitué en société à la fin de l'automne dernier pour offrir ce type de véhicule. Ce réseau a pour mandat de présenter une vision des localités dynamiques qui sont sensibles à l'environnement et aux personnes. Dans cette vision, les municipalités mènent une vie saine et diversifiée sur le plan économique, social et culturel, et ont un certain degré d'autonomie.

Le SCN fera la promotion de cette vision en facilitant l'échange d'information, les possibilités de formation et la coopération entre les groupes et les personnes qui s'intéressent au développement durable des municipalités.

L'information se rapportant aux initiatives de développement durable des municipalités est présentée en vrac (il n'existe aucun moyen de situer les organismes, l'information ou les ressources). Pour de petits organismes d'action populaire et pour les particuliers, cette situation est peu satisfaisante. Plusieurs organismes ont tenté de résoudre cette difficulté en publiant des catalogues et des répertoires, mais les initiatives de développement durable des municipalités se multiplient à une allure folle et l'information est souvent périmée. Le SCN a cru que ce qui s'imposait était une structure qui donnerait accès à cette information qui serait conviviale et facile à mettre à jour.

Community Links est un projet de communication électronique qui permettra à ses membres de mettre en commun de l'information et des idées sur des questions ayant trait au développement durable. L'«autoroute électronique» fait couler beaucoup d'encre, mais vise-t-elle le profit, ou servira-t-elle la population et les localités? Community Links est une tentative de créer une «piste cyclable» de l'information.

On a déjà commencé à travailler à la création d'une base de données qui, au cours des prochains mois, comprendra un répertoire des organismes, des ressources et des «histoires» et initiatives de municipalités. La base de données sera disponible sous forme imprimée et électronique. Community Links présentera aussi un «Centre communautaire électronique» interactif où pourront se dérouler des débats constants sur le développement durable des municipalités, et où l'on pourra afficher des questions auxquelles les membres pourront répondre.

Toute l'information sera disponible gratuitement par la voie des réseaux électroniques (Internet, Web et FreeNet), et sur disquette ou en version imprimée moyennant certains frais. Pour les personnes ne disposant pas d'un ordinateur, nous espérons être un jour en mesure d'offrir l'accès à cette information dans les lieux publics (ex. dans les bibliothèques ou dans d'autres édifices communautaires très fréquentés).

À peine quelques mois après sa naissance, ce réseau compte déjà une liste d'envoi de près de 200 membres, chiffre qui croît de jour en jour. Ce réseau peut relier des organismes et des initiatives provenant de secteurs très variés, et les possibilités de coopération sont enthousiasmantes.

Le SCN recherche actuellement une aide financière qui lui permettrait de développer son réseau et sa base de données. Les systèmes seront conçus pour pouvoir fonctionner avec un budget très restreint, sans exiger un gros entretien.

Toute personne ou groupe favorable au mandat du Réseau est invité à devenir membre du SCN. Les frais de souscription sont laissés à la discrétion de chacun, moyennant toutefois un minimum de 5 $.
Pour plus de précisions, adressez-vous à : The Sustainable Communities Network of Nova Scotia Suite #502, 1657 Barrington St. Halifax, NS B3J 2A1 Tél. : (902) 422-4276. Fax : 423-9736

Karen Laine travaille pour la Nova Scotia Environment and Development Coalition, et elle est membre fondateur du Sustainable Communities Network of Nova Scotia.

Programme du milieu rural et des petites villes : Projet des collectivités viables

Celui qui a dit que les universitaires ne descendent jamais de leur tour d'ivoire n'a sûrement pas entendu parler du Programme du milieu rural et des petites villes du Département de géographie de l'Université Mount Allison. Le Projet des collectivités viables du Programme porte sur les collectivités de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick et de la Colombie-Britannique, et notamment sur l'élaboration et la mise en oeuvre de plans d'action en matière de durabilité à l'échelon local.

Ce projet triennal encourage la large participation des collectivités à la gestion et à l'administration du processus. Le projet vise le plus grand nombre d'intéressés, qui agissent en tant qu'égaux plutôt que sous la houlette de quelques responsables locaux. Les différents intérêts comprennent les questions économiques, environnementales et sociales qui touchent toutes le développement durable.

Les collectivités participantes sont l'île Campobello, McAdam et Sussex (Nouveau-Brunswick), Georgetown, baie Malpeque et la municipalité de Resort (Île-du-Prince-Édouard) ainsi que Creston et Kimberley (Colombie-Britannique).

John Flynn, coordonnateur du Projet pour la collectivité néo-brunswickoise de McAdam, affirme : «En faisant participer toute la collectivité, on obtient un plan très différent de celui que produirait un consultant coûteux. Le plan reçoit l'appui de la collectivité, et le processus est tout aussi important que le résultat». Il a également souligné que le projet permet aux collectivités de prendre confiance en elles en faisant d'abord de petites choses, puis en passant à des gestes plus importants.

Par ailleurs, les collectivités peuvent compter sur une trousse élaborée par le Projet. La trousse offre aux dirigeants idées et suggestions pratiques en matière de planification stratégique visant la planification des collectivités viables.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter : Jennifer Rowe, Assistante à la recherche, Programme du milieu rural et des petites villes, Département de géographie, Université Mount Allison, Sackville (Nouveau-Brunswick), E0A 3C0. Tél. : (506) 364-2386 Fax : (506) 364-2601.

Planification régionale pour une stratégie nationale de développement durable : le Nord canadien

Terry Fenge et Barry Sadler

Le Grand Nord, qui couvre 30 pour 100 du bloc continental canadien, représente un énorme potentiel de planification régionale du développement durable. Terry Fenge et Barry Sadler expliquent comment une stratégie nationale de développement durable pourrait favoriser les mesures adoptées par le Canada dans les régions circumpolaires et réciproquement.

Le développement durable est un thème qui définit bien notre époque. Plus de 100 chefs d'État ont participé en 1992 au Sommet de la Terre à Rio de Janeiro pour discuter des épineux problèmes des changements écologiques planétaires, des inégalités Nord-Sud et du développement durable. Il ne fait aucun doute que le Canada a joué un rôle de chef de file dans les négociations internationales qui ont vu leur aboutissement à Rio. On peut par contre se demander si la performance du Canada au chapitre de l'intendance du deuxième pays le plus vaste de la planète est un bon exemple de développement durable. À l'évidence, le «Livre rouge» du Parti libéral indique que le Canada devrait faire davantage pour l'environnement, et précise les politiques et les priorités fédérales en matière d'environnement et de développement durable.

Partout au pays, des municipalités, des associations industrielles et commerciales et des organismes bénévoles ont déjà entrepris des activités à l'appui du programme proposé par le gouvernement en faveur du développement durable. Ce dont nous avons besoin aujourd'hui, c'est d'un plan d'ensemble pour faire de tous ces projets un tout cohérent, une stratégie nationale du développement durable (SNDD) reposant sur une vision cohérente de l'avenir, un cadre précis des objectifs et des principes, et un ensemble exhaustif de politiques et de mesures pour leur donner vie.

À cet égard, le Nord canadien constitue une frontière pour la planification du développement durable. Plus de 30 % du territoire du Canada se trouve dans l'Arctique. Cette région fait également partie d'un domaine circumpolaire plus vaste partagé par huit pays. Sur le continent nord-américain, le Canada et les États-Unis partagent des ressources fauniques cruciales, plusieurs bassins fluviaux importants, et la mer de Beaufort, qui renferme des quantités importantes de gaz et de pétrole.

Ce sont dans les terres et les eaux de l'Arctique que se jouent bon nombre des questions les plus importantes du pays en matière d'environnement et de développement. Heureusement, d'importantes initiatives sont actuellement en marche pour relever les défis que posent ces questions. L'établissement d'une stratégie nationale de développement durable (SNDD) peut fournir un contexte et permettre le renforcement de la planification et des politiques canadiennes et circumpolaires, et vice versa.

Pendant 20 ans, les politiques fédérales visant le Nord ont insisté sur le développement «équilibré» des ressources naturelles; pourtant, on a souvent critiqué l'absence d'intégration entre l'environnement et le développement, le peu d'attention accordée à l'utilisation et au dévelop-

Le développement durable du Nord

Pour jumeler environnement et développement dans le Nord, la SNDD devra traiter de nombreuses questions, notamment :

1. la mise en oeuvre et la modification des ententes exhaustives de revendications territoriales entre la Couronne et les populations autochtones;
2. l'établissement de réserves autochtones;
3. la progression lente mais régulière du Yukon vers le statut de province;
4. la nécessité d'établir des accords entre les provinces en amont et les territoires en aval en matière de normes environnementales;
5. la construction de routes, de ports et d'autres infrastructures pour appuyer une meilleure exploitation des ressources minérales et énergétiques, et des taxes, redevances et subventions pour ces industries;
6. le nettoyage des installations militaires et industrielles;
7. un supplément de revenu pour ceux qui souhaitent chasser et pêcher;
8. des accords entre les provinces et les territoires et entre le Canada et les pays circumpolaires visant la gestion de la faune migratoire et la restriction du transport à long cours et de l'entreposage de contaminants;
9. l'intégration des connaissances écologiques traditionnelles à la gestion des ressources naturelles.

pement des ressources renouvelables, l'insistance sur les ressources minérales et énergétiques, et l'absence d'avantages à long terme pour les habitants du Nord découlant de l'exploitation des ressources minérales et énergétiques. L'établissement d'une SNDD permettrait de faire avancer les choses à cet égard. Selon le *Plan vert*, cette stratégie doit traduire l'intendance toute particulière qui doit être exercée dans l'Arctique, une région écologiquement vulnérable et de grande importance pour l'intérêt national. Toutefois, l'intérêt national ne doit pas servir d'excuse pour renforcer la centralisation de la prise des décisions à Ottawa.

Pour être acceptable dans le Nord et donc pour être mise en oeuvre, une SNDD doit renforcer les pouvoirs sans cesse croissants des habitants du Nord, aborigènes ou non, d'assurer le développement et la protection du Nord. En outre, une SNDD devra démontrer comment un développement durable peut être atteint dans le contexte de l'évolution des relations entre le Nord et le Sud au plan des juridictions et des questions fiscales.

Toutefois, ce n'est pas uniquement les rapports qui existent entre Ottawa et les administrations territoriales qui importent. Une SNDD ne pourra pas être appliquée avec succès au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest à moins qu'elle ne prenne en compte les rapports qui existent entre les territoires et les provinces. Géographiquement, le Nord est en aval du Sud. Les pratiques environnementales de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba ont une incidence directe sur le Nord.

À de nombreux égards, le Sud peut apprendre du Nord. Après tout, les Inuit et les Dénés du Nord ont, pendant de nombreuses générations, vécu d'une façon environnementalement saine. La chasse, la pêche, le piégeage et la cueillette demeurent des activités économiques et sociales d'une importance cruciale dans le Nord, pratiquées surtout dans de petites collectivités qui se sont dotées de bon nombre des accessoires des banlieues modernes. Bon nombre des habitants du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest connaissent très bien la faune et les habitats sauvages, contrairement à la majorité des habitants des centres urbains du Sud. Conséquemment, ils ont des valeurs en ce qui a trait à l'environnement et à la place qu'ils y occupent qui diffèrent de celles que l'on retrouve communément dans le Sud. Les valeurs des habitants du Nord pourraient servir à mieux définir les objectifs d'une SNDD.

Ce sont dans les terres et les eaux de l'Arctique que se jouent bon nombre des questions les plus importantes du pays en matière d'environnement et de développement.

Pour en arriver à un développement durable dans le Nord, il faudra en arriver à coordonner les activités d'un large éventail d'organismes de plusieurs administrations et s'assurer la coopération d'autres groupes d'intérêt. En outre, il faudra que les représentants du Nord participent à des initiatives qui ne relèvent pas de la compétence de Whitehorse ou de Yellowknife. Par exemple, le gouvernement fédéral doit se rendre compte que le transport à long cours et l'entreposage dans le Nord de contaminants provenant de Russie et d'ailleurs est une question de politique étrangère qui mérite l'attention des meilleurs spécialistes de l'immeuble Lester B. Pearson, le chef-lieu du Service étranger canadien à Ottawa. Ce n'est actuellement pas le cas. Les affaires circumpolaires et du Nord sont prises en charge au sein du ministère des Affaires étrangères comme un ajout mineur aux affaires touchant l'Europe de l'Ouest.

Les ministres de l'Environnement des huit pays circumpolaires doivent se rendre dans le Nord canadien l'an prochain pour discuter de la mise en oeuvre de la Stratégie de protection de l'environnement arctique. Cette rencontre nous fournit un échéancier pour l'établissement d'une composante de la SNDD visant le Nord. Pourtant, pour traiter réellement la question des contaminants du Nord, nous devrons envisager de négocier un traité de développement durable exécutoire avec huit nations de l'Arctique. C'est seulement à ce prix que nous pourrons être sûr que le développement futur militaire et industriel de l'Arctique ne répétera pas les erreurs environnementales du passé.

Le nouveau gouvernement fédéral répète sans cesse que le développement durable constitue l'une de ses priorités. Fait surprenant, le «Livre rouge» du Parti libéral parle très peu des territoires du Nord. On reconnaît comme truisme politique que les vides se comblent sur-le-champ. Pour que le Nord, plutôt qu'Ottawa, comble ce vide, il devra agir rapidement.

La tâche est énorme, mais l'occasion est également belle, car il existe un consensus extraordinaire en faveur du développement durable partout au pays, y compris dans le Nord, chez des gens qui ont des opinions politiques très diverses. De plus, dans le Nord, nous avons déjà façonné certaines pièces du casse-tête du développement durable. La *Stratégie pour l'environnement arctique* (SEA), un corollaire du *Plan vert* national, s'attache au nettoyage des sites industriels du Nord. Des ententes exhaustives en matière de revendications territoriales fournissent de nouvelles institutions et de nouvelles méthodes pour la gestion des terres, de l'eau et de la faune. L'initiative innovatrice *Yukon 2000* et la *Politique de développement durable des T.-N.-O.* adoptée par le gouvernement des T.-N.-O. constituent également des pièces du casse-tête. Toutefois, chaque pièce est insuffisante en elle-même, et nous avons encore besoin d'un tableau d'ensemble pour nous aider à rassembler toutes les pièces. Voilà pourquoi nous avons besoin d'une stratégie nationale de développement durable tenant pleinement compte du Nord.

Terry Fenge est le directeur général du Comité canadien des ressources arctiques. Barry Sadler est un consultant de Victoria (C.-B.) qui a été le premier directeur du Projet de société.

Les tables rondes, version britannique

John Gordon

Les tables rondes constituent aujourd'hui un élément important de la manière dont le Canada relève le défi du développement durable. John Gordon nous offre ici une perspective britannique sur la valeur et l'à-propos du processus des tables rondes pour les municipalités anglaises.

Au fur et à mesure que le développement durable a pénétré davantage le grand public et suscité des débats plus vastes, un nombre croissant de gens dans ce pays ont pris conscience que le processus politique selon lequel les mesures se concrétisent est aussi important que les mesures elles-mêmes, que les structures institutionnelles britanniques d'aujourd'hui ne peuvent fournir les réponses et qu'il y a certes beaucoup à apprendre de l'expérience canadienne des tables rondes.

1993 a marqué un point tournant pour l'Angleterre. Le processus de consultation mis en oeuvre par le gouvernement britannique au cours de la préparation de la stratégie nationale de développement durable a provoqué le mécontentement général : il fut perçu comme superficiel, hâtif et ne changeant rien au résultat final. Parallèlement, les autorités locales britanniques qui se mettaient au travail pour préparer le Programme 21 local en vue du Sommet de Rio, programme basé sur la consultation la plus vaste possible du public, prenaient de plus en plus conscience du besoin de se doter de nouveaux processus institutionnels.

Dans ce contexte, je fus mandaté en novembre dernier pour aller au Canada rédiger un rapport sur le mouvement des tables rondes. En deux semaines absolument fascinantes, avec l'aide de la TRNEE, j'ai visité comme il se doit le Québec, l'Ontario et le Manitoba, et j'ai rencontré des dizaines de Canadiens participant au mouvement des tables rondes et à des initiatives connexes.

Il est impossible dans le cadre d'un court article de faire un compte rendu complet de ma tournée, que le lecteur trouvera dans l'étude que j'ai rédigée. Mais j'aimerais livrer les impressions suivantes :

- *La variété et le dynamisme de la scène institutionnelle canadienne :* Le visiteur venant d'Angleterre a davantage l'impression d'être un biologiste étudiant la biodiversité qui, sortant d'une île désolée, arrive dans une forêt tropicale. Cette diversité se manifeste non seulement dans la manière très différente dont les tables rondes sont créées à l'échelle nationale, provinciale et locale, mais aussi dans l'existence de mouvements parallèles, notamment l'initiative «Green Community» en Ontario, le mouvement des «Healthy Communities» dans le Canada anglophone, et de son pendant québécois «Villes et villages en santé» au Québec, autant d'organismes de consultation communautaire à l'échelle provinciale et locale et de processus de consultation gérés par des services commerciaux. Voilà autant d'éléments qui présentent un grand intérêt pour un observateur britannique et qui m'ont amené à beaucoup élargir la base d'une étude qui devait au départ se borner aux tables rondes.

- *Synergie possible entre les tables rondes et d'autres mouvements parallèles :* Il semble y avoir beaucoup de possibilités d'intégrer plus étroitement le mouvement des tables rondes, les Green Communities et les Healthy Communities en un nouvel ensemble qui éviterait le chevauchement de fonctions et la concurrence dans la recherche de ressources ou de personnes engagées. Le secteur de la santé, qui pourrait apporter son propre arsenal puissant d'institutions et de possibilités financières, devrait peut-être devenir le troisième pied du trépied. On parlerait ainsi de tables rondes de l'environnement, de l'économie *et* de la santé, comme à Sudbury. Le meilleur moyen d'éliminer les faiblesses possibles des tables rondes sur le plan de la prestation de services qui permettent aux particuliers et aux entreprises de tirer parti de l'environnement consisterait peut-être à intégrer l'initiative des Green Communities de l'Ontario dont le fer de lance, les audits communautaires d'économie domestique, semble bien à l'avant-garde de tout projet similaire en Europe. D'où l'importance de ce qui se passe à Guelph, par exemple.

- *Manque évident d'analyse indépendante :* Les participants sont sans doute trop occupés pour analyser ce qu'accomplit le système des tables rondes et ne sont peut-être pas, de toute façon, les personnes les mieux placées pour ce faire. Pourtant, sans une bonne analyse, les points d'interrogation doivent demeurer. Le système des tables rondes est impressionnant. Il modifie sans aucun doute, selon ce qui nous est dit, les perspectives des intéressés et a amené des participants clés à exercer leur influence au sein du gouvernement et dans le milieu des affaires de manières qui reflètent cette réalité. Tout enquêteur se voit présenter une pléthore de preuves isolées, mais personne ne semble encore les avoir rassemblées — ou, à l'inverse, avoir posé les inévitables questions gênantes sur ce que les tables rondes apportent véritablement de nouveau. Une étude indépendante, ou peut-être une série d'études, sur le changement réel que les Tables rondes ont apporté serait sûrement précieuse, surtout pour les tables rondes qui pourront alors s'interroger sur leurs points forts, leurs faiblesses et sur la meilleure façon de se développer dans l'avenir. Qu'en dites-vous, chercheurs canadiens?

Nous avons besoin de nouveaux mécanismes pour aboutir à une entente sur les politiques et perspectives à long terme qui soit basée sur un consensus entre le gouvernement et les secteurs clés de la société.

Leçons et perspectives pour l'Angleterre

À un certain niveau, la réponse est évidente. De manière aussi criante que le Canada, et c'est sans doute bien peu dire, nous avons besoin de nouveaux mécanismes pour aboutir à une entente sur les politiques et perspectives à long terme qui soit basée sur un consensus entre le gouvernement et les secteurs clés de la société. L'expérience canadienne nous touche de très près. Des réunions de tous genres ayant trait à la mise en oeuvre des décisions de Rio sont déjà appelées librement consultations de tables rondes. S'inspirant fortement de l'expérience canadienne, le gouvernement a annoncé récemment qu'une table ronde nationale du développement durable serait créée pour contribuer à la mise en oeuvre de la Stratégie de développement durable (National Strategy for Sustainable Development) du gouvernement, publiée en janvier. Une dizaine de tables rondes locales seront peut-être créées au cours de l'année par les autorités locales cherchant à appliquer le Programme 21 local.

On voudrait bien que les choses soient aussi simples. La réalité sous-jacente est que la culture politique de ce côté de l'Atlantique offre un terrain solide à la croissance du partenariat entre égaux et d'habitudes de recherche d'un consensus qui sont des éléments essentiels du système canadien. Dans un système politique très centralisé, presque tout pouvoir réel est exercé par le gouvernement central. Le processus décisionnel est fermé et secret. Le gouvernement britannique est probablement sincère quand il proclame son désir d'avancer plus vite et plus loin sur la voie du développement durable. Mais il a perdu l'habitude d'écouter ceux qui sont en dehors de son enceinte et ne comprend pas le lien avec une démocratisation et une décentralisation accrues du système politique.

Quoi qu'il advienne, les tables rondes occupent une place de plus en plus grande dans le programme politique britannique. J'espère fortement que cela servira à renforcer les liens entre le Canada et l'Angleterre. Nous aurions par exemple grand intérêt — et vous aussi, j'espère — à créer plusieurs programmes de jumelage entre les villes et les régions de nos pays respectifs qui ont déjà formé des tables rondes et qui pensent qu'elles pourraient tirer mutuellement parti de leur expérience et s'entraider.

John Gordon a été longtemps diplomate britannique. Il est actuellement directeur adjoint et directeur des politiques du Global Research Centre à l'Imperial College de Londres, et a beaucoup écrit sur les questions du développement durable. Son étude intitulée «Canadian Round Tables and Other Mechanisms for Sustainable Development in Canada» est disponible, au prix de 20 $ CAN (frais de port et d'emballage non compris : 10 $ par avion, 4 $ par voie terrestre) à l'adresse suivante : Publications Section, Local Government Management Board, Arndale House, The Arndale Centre, Luton, Beds, LU1 2TS, England (Tél. : 0582 451166. Fax : 0582 412525).

Des chemins de fer canadiens deviennent des couloirs de verdure

Alors que tout le monde au Canada parlait de la disparition de voies ferrées, l'Association canadienne des loisirs/parcs agissait. Elle s'est rendu compte que l'abandon de voies ferrées, bien que réalité importante, permet plusieurs utilisations novatrices, dont l'aménagement de réseaux de sentiers récréatifs.

L'Association a pris la tête d'un mouvement national visant à convertir des voies ferrées abandonnées en ressources récréatives, patrimoniales et environnementales. Patrimoine Canada, Parcs Canada, Condition physique Canada et de nombreux groupes de tous les coins du Canada se sont joints à cette campagne. Les collectivités de toutes les provinces estiment que les voies ferrées abandonnées recèlent d'intéressantes possibilités de réutilisation. Sentiers, couloirs de verdure, autoroutes pour fibres optiques, pistes cyclables sécuritaires et banques foncières ne sont que quelques-unes des nombreuses initiatives qui ont été proposées.

Le Premier ministre du Nouveau-Brunswick, Frank McKenna, a reconnu dans le discours du Trône de son gouvernement que «la culture et les loisirs sont des éléments importants de notre qualité de vie». Il a ajouté que le Nouveau-Brunswick créera «un réseau de sentiers polyvalents communautaires dans toute la province, en partenariat avec des collectivités et des organisations locales». Le Nouveau-Brunswick n'est pas la seule province à vouloir transformer des voies ferrées en ressources récréatives. Terre-Neuve a terminé une étude qui propose de relier 80 collectivités par 1 200 km de pistes. Pour renseignements : Anne Robinson, Association canadienne des parcs/loisirs, 306-1600, promenade James Naismith, Gloucester (Ontario) K1B 5N4. Tél. : (613) 748-5651.

Projet d'animation communautaire

En définissant les techniques d'animation qui entraînent des changements à l'échelle communautaire, le Projet d'animation communautaire (PAC) espère aider les municipalités à acquérir leur propre aptitude à changer. Sous la direction du groupe Delphi à Ottawa, ce programme regroupe quatre partenaires régionaux : The Clean Nova Scotia Foundation, l'Union québécoise pour la conservation de la nature, la Saskatchewan Environment Society, et le Réseau des collectivités en santé de la Colombie-Britannique.

Le PAC est un programme pilote de six mois qui est financé par le Programme sur les environnements sains de Santé Canada. Ce programme a pour but d'«aider les municipalités à réaliser un programme de développement durable en examinant les liens entre l'environnement et la santé», pour reprendre les propos de Gord Harrison du groupe Delphi.

Les partenaires de ce programme reconnaissent que, si les municipalités veulent que les choses changent vraiment, elles doivent être en mesure de procéder elles-mêmes aux changements. L'acquisition des compétences à l'échelle locale est un élément clé du programme. Sous la forme qui lui est propre, chaque partenaire offre des services d'animation et aide les municipalités sélectionnées à mieux comprendre les problèmes. En examinant les défis que posent le changement à l'échelle locale, le règlement des différends et la création d'un consensus, ce programme compte bâtir des municipalités viables.

Pour renseignements : Gord Harrison, Groupe Delphi, 402-126 rue York, Ottawa, Ontario, K1N 5T5. Tél. : (613) 562-2005. Fax : (613) 562-2008.

Le centre international pour le développement durable des villes

Alan F.J. Artibise

Le Centre international pour le développement durable des villes a été créé en vue de favoriser la participation canadienne aux programmes de développement durable des centres urbains. Alan Artibise, directeur général de cet organisme, en expose ici le mandat et ses projets en cours.

Le Centre international pour le développement durable des villes (ICSC) est un élément important de la façon dont le Canada a décidé, conformément au Plan vert, de relever le défi du développement durable tel que prévu en 1992 lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement. Ce Centre, établi à Vancouver, est un organisme à but non lucratif qui est axé sur l'action dans le domaine urbain. Son but premier n'est pas de mener des recherches, ni d'offrir une formation, ni de fournir des services de consultation, mais de favoriser la participation du Canada à des programmes pilotes de développement durable des centres urbains. Ces programmes sélectionnés consistent normalement dans des activités opérationnelles «sur le terrain».

En étroite collaboration avec d'autres organismes internationaux (PNUD, Banque mondiale, CNUEH, etc.), le Centre a pour mandat :

- d'offrir l'expertise canadienne nécessaire pour diriger des programmes de développement durable des centres urbains et pour y participer;
- de se concentrer sur des projets qui aboutissent à des résultats concrets et qui portent sur les aspects suivants : participation à la gestion, construction de logements, aménagement du territoire, développement des infrastructures, qualité de vie, approvisionnement en eau potable, assainissement, air pur et gestion des déchets;
- créer des occasions, ainsi que des systèmes de gestion urbaine et des technologies qui permettront aux fournisseurs canadiens de participer à des activités internationales et de développer des relations à long terme dans les grandes villes du monde.

Le premier programme pilote d'urbanisation de l'ICSC porte sur la région «Cascadia» de Vancouver-Seattle qui est actuellement en pleine urbanisation. Ce projet a pour but de promouvoir le programme de politique générale par la voie de débats actifs parmi tous les intervenants de part et d'autre de la frontière Canada - États-Unis. La question fondamentale à résoudre consiste à savoir comment assurer la poursuite du développement de cette région urbaine exceptionnelle tout en maintenant les normes élevées de qualité de vie qui s'appliquent actuellement. Durant la première phase du projet, on élaborera une présentation illustrée pour cerner les grands problèmes de développement urbain qui préoccupent toutes les localités de la région. Cette présentation servira d'assise à d'autres débats et à la préparation de la phase suivante de planification et d'élaboration des politiques en vue de s'attaquer à des domaines sectoriels précis tels que l'aménagement du territoire, le transport, le commerce, le tourisme, les problèmes d'environnement urbain et la participation du public. Les leçons qui seront tirées de ce projet pilote, parmi d'autres, feront l'objet d'une vaste diffusion.

La collaboration de l'ICSC avec d'autres organismes internationaux se traduit notamment par la participation du Centre au programme UNDP-LIFE (Fonds d'initiative locale pour l'environnement urbain). Lancé lors du Sommet de la Terre à Rio, ce programme amorce des petits projets d'environnement urbain à l'échelle des collectivités locales qui visent à améliorer les conditions de vie dans les régions à faible revenu. Il fait appel à la participation des ONG, des groupes communautaires et des autorités municipales. LIFE appuie les initiatives communautaires locales qui s'attaquent aux problèmes d'environnement urbain, notamment la mauvaise gestion des déchets urbains, la mauvaise qualité de l'approvisionnement en eau, la pollution de l'air, l'absence d'éducation mésologique, l'occupation de zones dangereuses et la mauvaise qualité de l'hygiène du milieu.

Quoique l'ICSC soit surtout chargé de programmes pilotes de développement durable des milieux urbains, le Centre entreprend également d'autres initiatives dans ce domaine. Par exemple, dans le cadre de GLOBE 94, l'ICSC a été invité à organiser une séance spéciale sur les stratégies d'environnement urbain. Cette séance portait sur la gestion de l'environnement urbain et faisait référence à certains des éléments clés tels que les déchets, l'énergie, l'eau et l'assainissement.

L'ICSC est également en train d'organiser une rencontre des grands spécialistes mondiaux sur la question critique de la sécurité urbaine. Organisée en collaboration avec le secrétariat du Sommet mondial des Nations Unies pour le développement social (Copenhague, 1995), la rencontre portera essentiellement sur les liens entre l'aménagement et le design urbains d'une part, et le renforcement de la sécurité de la population d'autre part.

Pour renseignements : International Centre for Sustainable Cities, Suite 1150-555, West Hastings St., Harbour Centre, P.O. Box 12071, Vancouver, B.C., V6B 4N5. Tél. : (604) 666-0061 Fax : (604) 666-0009.

Alan Artibise est directeur général du Centre international pour le développement des villes à Vancouver.

Commentaire de Doug Miller

Le développement durable par la base

Le développement durable découlera surtout des initiatives prises à l'échelle locale. Pourtant, de l'avis de Doug Miller, la planification et l'adoption de mesures à ce palier exigent plus d'attention et de ressources.

L'histoire nous démontre que les changements importants interviennent rarement sous l'instigation des dirigeants; ils proviennent surtout de la base.

Les changements environnementaux en constituent un bon exemple. Alors que de nombreux groupes nationaux et certains gouvernements demandaient des changements, ce sont les consommateurs canadiens qui ont réellement favorisé l'écologisation du monde des affaires.

Je crois qu'il en sera de même pour le développement durable. Ce sont les initiatives de planification du développement durable menées à l'échelle des collectivités et des municipalités qui ouvriront la voie à un avenir durable. Quatre raisons au moins motivent cette assertion :

1. Les collectivités ont du pouvoir. Les modes de pensée et d'action ne changent pas sans contestation. Alors que les tables rondes nationale et provinciales fournissent une poussée essentielle, l'activisme que l'on retrouve dans les municipalités peut permettre au système de changer.

2. Les avantages à l'échelle locale sont tangibles. Nos ressources ne cessent de diminuer, et seuls les changements qui comportent des avantages tangibles seront appuyés. Les avantages du développement durable sont plus facilement identifiables à l'échelle locale, où un mode de pensée «holistique» peut engendrer des économies tangibles, une amélioration de la santé et une meilleure sécurité économique.

3. L'absence d'obstacles permet de maximiser le succès. Lorsque le leadership à l'échelle locale se cristallise autour des mesures à prendre pour assurer un développement durable, il y a moins d'obstacles à la prise de mesures concrètes qu'au sein des administrations plus bureaucratisées où les intérêts conflictuels sont plus difficiles à harmoniser.

4. Les collectivités sont en mouvement. Avec plus de 200 collectivités au Canada participant déjà à une planification quelconque du développement durable, il existe une masse critique et un momentum pour faire avancer les choses.

L'ampleur de l'intérêt et des actions concrètes à l'échelle des municipalités à l'égard du développement durable est à la fois impressionnant et inévitable, compte tenu des pressions qui s'exercent aujourd'hui sur les municipalités. Des centaines de collectivités, particulièrement en Colombie-Britannique, au Manitoba et en Ontario, ont organisé à l'échelle locale des tables rondes sur l'environnement et l'économie. Des centaines d'autres participent activement à l'initiative visant des collectivités en bonne santé, particulièrement au Québec, en Colombie-Britannique et en Ontario. Parmi les autres initiatives qui intéressent les municipalités, nous pouvons citer les collectivités vertes en Ontario et l'initiative nationale de prévention du crime.

L'expérience démontre que peu importe le cadre choisi par une collectivité pour amorcer les choses, tous les chemins semblent mener au même résultat — une planification et des mesures «holistiques». Les interactions sont on ne peut plus évidentes au niveau communautaire.

Suite p. 34

Changements communautaires ayant l'influence la plus positive sur la santé

(réponses libres)

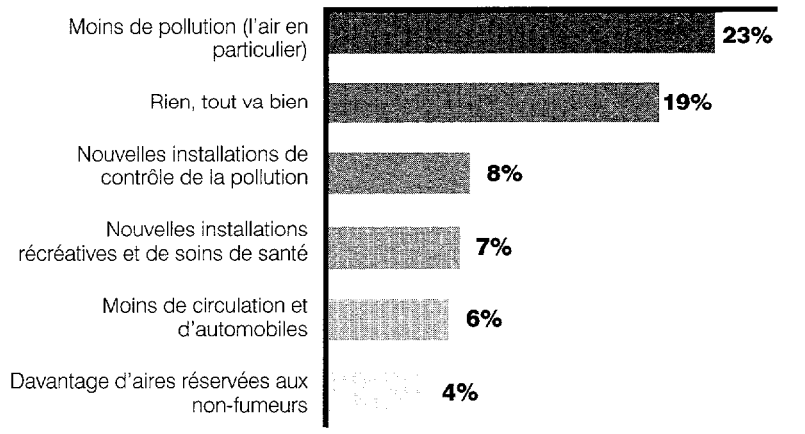

Source : Environmental Monitor de Environics, janvier 1994.

Miller suite de la p. 33

Prenons l'exemple d'une collectivité qui choisit de se lancer dans une initiative de collectivité en bonne santé. Quel est le changement qui aura la meilleure influence sur la santé des habitants? Lorsque Environics a posé cette question à 1 500 Canadiens en janvier 1994, une personne sur trois a mentionné un meilleur environnement. Étant donné que ces interrelations sont présentes dans l'esprit du public, il n'est pas étonnant de constater que les initiatives de collectivités en bonne santé se transforment souvent en initiatives de développement durable.

L'exigence la plus importante pour les initiatives locales de développement durable n'est pas leur point de départ, mais bien la nature du processus et l'ampleur de la participation du public. L'expérience nous démontre que le fait de faire appel à un vaste groupe représentant tous les intervenants clés et de travailler par voie de consensus sont deux ingrédients essentiels de succès.

Même si des initiatives de planification et d'action à l'échelle locale sont nécessaires pour que le Canada parvienne à un avenir durable, il ne sera pas suffisant de simplement laisser aller les choses. Il faudra y greffer de nombreuses autres ressources pour en arriver à un avenir durable. Il faut établir un Centre pour des collectivités durables pour fournir aux leaders locaux cinq services clés :

- *Accès aux pairs.* Des échanges animés entre pairs contribuent à réduire l'épuisement du leadership et le temps consacré à «réinventer la roue». Un Centre pour des collectivités durables pourrait encourager ces échanges grâce à des renvois, un bulletin électronique, un bulletin de nouvelles, le jumelage de collectivités, des subventions de déplacement et des rencontres périodiques de spécialistes.

- *Accès à l'expertise.* À divers moments, les leaders communautaires ont besoin d'un numéro où ils peuvent obtenir des conseils pratiques, des renseignements stratégiques et l'accès à une information précise ou à une expertise. Le Centre pourrait offrir un numéro sans frais et disposer d'un personnel expérimenté pour offrir une aide directe et pour mettre les interlocuteurs en contact avec d'autres experts, y compris des enseignants, des professionnels et des spécialistes des collectivités.

- *Accès aux ressources.* De nombreux leaders communautaires ne sont pas au courant des programmes et des ressources disponibles. Le Centre pourrait offrir un accès «unique» et un renvoi aux programmes de nombreux organismes gouvernementaux et de fondations privées visant à favoriser la planification et l'action communautaire dans les domaines de l'environnement, de l'économie, de la santé, de l'énergie et d'autres domaines du développement durable.

- *Accès aux outils.* Il existe un certain nombre de répertoires de documents, de ressources et d'outils qui pourraient être utiles aux spécialistes communautaires du développement durable, mais il n'est pas facile d'y avoir accès. Le Centre pourrait travailler en collaboration avec ces autres groupes pour cataloguer les ressources disponibles, puis les rendre accessibles grâce à la mise au point et à la promotion d'un système de commande en direct. Cela permettrait aux spécialistes d'y avoir accès sans avoir à établir un nouveau centre de référence.

- *Accès à la formation.* En collaboration avec d'autres groupes, le Centre pour des collectivités durables pourrait évaluer les besoins en formation et veiller à ce que les ressources nécessaires soient appliquées pour offrir une formation pratique et des possibilités de développement professionnel aux spécialistes communautaires.

Le Canada compte beaucoup de gens qui comprennent bien les processus qui viennent de la base. Il est temps de solliciter leur engagement et leur expertise afin de s'assurer que les initiatives locales de développement durable donnent leur plein rendement.

Doug Miller est président de Synergistic Consulting, de Toronto, et en collaboration avec Environics Research Group Ltd., il dirige le sondage trimestriel Environmental Monitor sur le comportement et les attitudes du grand public.

La Fédération canadienne des municipalités

Les municipalités ont un rôle important à jouer dans le développement durable et la santé des municipalités, tant à l'échelle locale que mondiale. La Fédération canadienne des municipalités (FCM) mène actuellement un programme de recherche visant à recueillir et à diffuser de l'information sur les initiatives et mesures prises pour améliorer l'environnement et promouvoir le développement durable à long terme du milieu urbain au Canada et à l'étranger. Avec plus de 580 municipalités membres, la FCM est bien placée pour mener à bien ce projet, intitulé Canada urbain : Recherche en environnement (CURE).

Par des sondages, des visites sur le terrain et des entrevues, CURE mène des recherches sur des activités novatrices en matière d'environnement et sur des initiatives de développement durable se rapportant à un vaste éventail d'autorités municipales, petites et grandes, dans chaque province et région du Canada. La base de données de CURE est en cours d'élaboration à la FCM et permettra de mémoriser, d'extraire et de publier l'information ainsi recueillie. Cette entreprise aidera les municipalités à tirer parti des expériences d'autres autorités locales et, à leur tour, d'améliorer et de renforcer leurs mesures, programmes et initiatives de protection de l'environnement.

Le CURE bénéficie de l'aide du CCRDI d'Environnement Canada, et de l'OCDE. Ce projet est censé produire trois résultats concrets : un répertoire de personnes ressources et d'initiatives dans le domaine de l'environnement (à paraître cet été), un document traitant des municipalités et du développement durable en milieu urbain, et une publication, qui sera d'envergure plus internationale et qui traitera de l'aide municipale canadienne au développement durable des pays en développement.

Pour renseignements : Dan Friesen, Fédération canadienne des municipalités, Bureau international, 24, rue Clarence, Ottawa, ON, K1N 5P3. Tél. : (613) 241-8484. Fax : (613) 241-7117.

LE COIN DU LIVRE

La liste de documents qui suit vise à fournir une sélection d'outils et de guides pratiques aux personnes menant des initiatives locales.

B.C. Healthy Communities Network (1992) *Getting Communities Involved - Reform & Renewal of our Health Care System.* Vancouver: B.C. Healthy Communities Network and Associated Boards of Health of British Columbia.

Cet ouvrage aide les collectivités qui s'intéressent à la recherche d'un consensus, au règlement des différends et à l'animation de groupes pour traiter de questions telles que la participation du milieu, l'évaluation des besoins d'assistance et le repérage des compétences disponibles. Renseignements : B.C. Healthy Communities Network, 101-2182 West 12th Ave., Vancouver, BC, V6K 2N4. Tél : (604) 731-4970 Fax : (604) 731-5965.

B.C. Ministry of Health, Office of Health Promotion and the Social Planning and Research Council of B.C. (1991) *A Guide for Communities to Enact Health-Promoting Policies.* Victoria: Queen's Printer for British Columbia.

Ce guide vise à aider quiconque cherche à améliorer la santé de son milieu en proposant des mesures favorables à une vie saine pour la population locale.

B.C. Ministry of Health and Ministry Responsible for Seniors, Office of Health Promotion (1991) *Health Indicator Workbook - A Tool for Healthy Communities.* Victoria: Queen's Printer for British Columbia.

Un instrument pratique qui aidera les collectivités à recueillir l'information sur la santé des personnes et du milieu.

——— (1993) *Community Health Impact Assessment for Local Governments.* Victoria: Queen's Printer for British Columbia.

Un petit guide qui facilitera la prise de décisions collectives par la collaboration avec les municipalités.

——— (1993) *What Do You Know? What Can You Do? - Guidelines for Setting up a Learner-Driven Workshop on Community Leadership.* Victoria: B.C. Ministry of Health and Ministry Responsible for Seniors.

Ce document présente les principes essentiels qui sous-tendent le modèle de leadership communautaire axé sur l'apprenant.

Renseignements : Population Health Resource Branch, B.C. Ministry of Health and Ministry Responsible for Seniors, Main Floor, 1520 Blanshard Street, Victoria, BC, V8W 3C8. Tél. : (604) 952-2117 Fax : (604) 952-1798.

British Columbia Round Table on the Environment and the Economy (1993) *Strategic Directions for Community Sustainability.* Victoria: BCRTEE.

Ce document présente les recommandations sur des questions affectant les municipalités qui sont considérées comme primordiales dans la recherche du développement durable général.

——— (1992) *Guide to Establishing a Local Round Table.* Victoria: BCRTEE.

Un outil qui servira à favoriser le développement durable des municipalités par la création d'une table ronde locale.

Renseignements : BCRTEE, 229-560 Johnson Street, Victoria, BC, V8W 3C6. Tél. : (604) 387-5422 Fax : (604) 356-9276.

Commission royale sur l'avenir du secteur riverain de Toronto (1992) *Régénération : Le secteur riverain de Toronto et la ville durable.* Toronto : Imprimeur de la Reine.

Vaste compilation de renseignements sur la façon d'appliquer les principes du développement durable et l'approche écosystémique à une grande agglomération, notamment en ce qui concerne la planification intégrée, la régénération des eaux et des rives et les autoroutes.

Doering, R.L., D.M. Biback, P. Muldoon, N. Richardson et G. Rust-D'Eye (1991) *Planning for Sustainability: Toward Integrating Environmental Protection into Land-Use Planning.* Toronto: Commission royale sur l'avenir du secteur riverain de Toronto.

Guide équilibré et pratique qui propose un cadre pour adopter l'approche écosystémique de la planification foncière.

Fondation Harmonie du Canada (1991) *Positive Action for the Environment.* Ottawa : Fondation Harmonie du Canada.

Un vidéo qui abonde en informations pratiques et démonstrations qui inciteront les spectateurs à changer leurs habitudes quotidiennes pour protéger l'environnement.

——— (1991) *Community Action Projects Booklet.* Ottawa : Fondation Harmonie du Canada.

Cette brochure, qui accompagne le vidéo mentionné ci-dessus, aidera les groupes à mettre sur pied un vaste éventail de projets communautaires de protection de l'environnement.

Renseignements : Fondation Harmonie, 202A-145, rue Spruce, Ottawa, ON, K1R 6P1. Tél. : (613) 230-5399 Fax : (613) 238-6470.

Maclaren, Virginia. (1992) *Pour un développement urbain durable au Canada : la mise en oeuvre du concept. Volume I : Bilan; Volume II: Bibliographie analytique; Volume III : Répertoire des interventions.* Toronto : ICURR Press.

Un rapport en trois volumes qui analyse les plans, politiques et instruments auxquels les autorités locales du Canada ont recours pour instaurer le développement durable. Renseignements : CIRUR, 301-150 Eglinton Ave. East, Toronto, ON, M4P 1E8. Tél. : (416) 973-5629 Fax : (416) 973-1375.

Manitoba Rural Development (1991) *Community Choices - A Sustainable Communities Program for Manitoba.* Winnipeg: Manitoba Rural Development.

Un aperçu du programme Community Choices géré par le ministère du Développement rural qui explique comment former des tables rondes communautaires et s'en servir à bon escient. Renseignements : Manitoba Rural Development, 605-800 Portage Avenue, Winnipeg, MB, R3G 0N4. Tél. : (204) 945-2150 Fax : (204) 945-5059.

Nova Scotia Environment & Development Coalition (1994) *Living in the Real World.* Halifax: Nova Scotia Environment & Development Coalition.

Une trousse pédagogique conçue pour présenter l'éternel dilemme «emplois - environnement» en établissant des rapports entre l'environnement et l'économie local l'utilisation des ressources, la santé sociale et culturelle et le développement international. Renseignements : Nova Scotia Environment & Development Coalition, 1657 Barrington Street, Halifax, NS, B3J 2A1. Tél. : (902) 422-4276 Fax : (902) 423-9736.

Nozick, Marcia (1992) *No Place Like Home: Building Sustainable Communities.* Ottawa : Conseil canadien de développement social.

Cet ouvrage étudie l'expansion du développement durable des centres urbains dans les pays industrialisés, et présente des exemples de diverses villes d'Amérique du Nord. Renseignements : Conseil canadien de développement social, 55, avenue Parkdale, Ottawa, ON, K1Y 4G1. Tél. : (613) 728-1865. Fax : (613) 728-9387.

Suite p. 36

LE COIN DU LIVRE suite de la p. 35

Plan d'action écologique des régions côtières de l'Atlantique (1993) *Relevons ensemble le défi. Volume I: A Guide for Community-Based Environmental Planning; Volume II: Community Environmental Profile: A Workbook for Use in ACAP Project Areas.* Dartmouth : Environnement Canada.

Russell, Eleanor (1993) Volume III: *Relevons ensemble le défi - Guide de financement des projets communautaires.* Dartmouth : Plan d'action écologique des régions côtières de l'Atlantique.

Une série en trois volumes de documents de ressources pour la formation pratique en vue d'aider les collectivités à forger une vision communautaire. Également destinée à des collectivités de l'extérieur du Canada. Renseignements : Division des écosystèmes côtiers, Direction des ressources en eau, Conservation et protection, Environnement Canada, 4th Floor, Queen Square, 45 Alderney Drive, Dartmouth, NS, B2Y 2N6. Tél. : (902) 426-2131. Fax : (902) 426-4457.

Réseau canadien des collectivités en santé (1991) *Workbook for Local Projects in the Canadian Healthy Communities Project.* Ottawa : Réseau canadien des collectivités en santé.

Un instrument utile pour les collectivités qui sont soucieuses de l'hygiène de leur milieu, et explique aux particuliers, aux groupes et aux collectivités comment élaborer le processus et l'adapter aux besoins propres à leur milieu. Renseignements : Réseau canadien des collectivités en santé, 541, promenade Sussex, 2e étage, Ottawa, ON, K1N 6Z6. Tél. : (613) 562-4646. Fax : (613) 562-4648.

Roseland, Mark (1992) *Le développement durable des centres urbains: Guide à l'intention des pouvoirs locaux et municipaux.* Ottawa : Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE).

Un guide destiné aux élus, au personnel des autorités municipales et aux particuliers qui cherchent à appliquer la notion de développement durable dans leur municipalité. Renseignements : TRNEE, 1500-1, rue Nicolas, Ottawa, ON, K1N 7B7. Tél. : (613) 992-7189. Fax : (613) 992-7385.

Société canadienne d'hypothèques et de logement (1993) *Rebâtir le rêve: vers une banlieue écologique.* Ottawa: SCHL.

Un vidéo qui présente les autres solutions possibles de développement des banlieues et propose des zones urbaines et résidentielles compactes et autonomes comme modes viables de la planification de l'aménagement du territoire.

Société canadienne d'hypothèques et de logement (1993) *L'habitation écologique.* Ottawa : SCHL.

L'habitation écologique présente les programmes de la SCHL qui se rapportent à la salubrité et la viabilité de l'habitat, à l'habitat alternatif et à la consommation viable. Renseignements : SCHL, 7e étage, édifice C, 700 chemin de Montréal, Ottawa, ON, K1A 0P7. Tél. : (613) 748-2515 Fax : (613) 748-2402.

Table ronde de l'Ontario sur l'environnement et l'économie (1991) *Local Round Table on Environment and Economy - A Guide.* Toronto : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.

Un instrument pratique de mise sur pied d'une table ronde ou d'amélioration d'une table ronde existant déjà.

——— (1992) *On the Way to Sustainable Development - Profiles of a Province in Transition.* Toronto : Table ronde de l'Ontario sur l'environnement et l'économie.

Rapport qui présente 25 initiatives de développement durable prises par divers secteurs.

Renseignements : Table ronde de l'Ontario sur l'environnement et l'économie, 2502-1 Dundas Street West, PO. Box 4, Toronto, ON, M5G 1Z3. Tél. : (416) 327-2032 Fax : (416) 327-2197.

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (1990) *Le développement viable et la municipalité.* Ottawa : TRNEE.

Ce guide vante les mérites du processus des «tables rondes» à l'échelle municipale.

——— (1993) *Forger un consensus pour un avenir viable : Principes directeurs.* Ottawa : Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie.

Cette brochure présente dix principes directeurs qui visent à sensibiliser et à intéresser le public aux avantages du processus de consensus dans la recherche d'un avenir viable.

Renseignements : Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, 1500-1, rue Nicolas, Ottawa, ON, K1N 7B7. Tél. : (613) 992-7189 Fax : (613) 992-7385.

Tomalty, Ray et David Pell (1994) *Le développement durable et la ville canadienne: Initiatives en cours.* Ottawa: Programme canadien des changements à l'échelle du globe.

Plus de 300 études de cas de politiques et programmes visant à promouvoir le développement durable des centres urbains à l'échelle municipale et régionale. Renseignements : Programme canadien des changements à l'échelle du globe, a/s Société royale du Canada, B.P. 9734, Ottawa, ON, K1G 5J4. Tél. : (613) 991-5639 Fax : (613) 991-6996.

Ville de Toronto, Conseil de santé (1993) *Toronto's First State of the City Report.* Toronto: Service de santé publique, Ville de Toronto.

Ce rapport présente et étudie dans une perspective interdisciplinaire certains indicateurs de la santé dans la Ville de Toronto. Renseignements : Healthy City Office, 1036-20 Dundas Street West, Toronto, ON, M5G 2C2. Tél. : (416) 392-0090 Fax : (416) 392-0089.

Young, Dennis et Janine Charland (1992) *Successful Local Economic Development Initiatives.* Toronto : Comité intergouvernemental de recherches urbaines et régionales (CIRUR).

Ce document analyse des cas de réussite pour tenter d'expliquer pourquoi certaines collectivités réussissent à développer et à diversifier leur économie, tandis que d'autres poursuivent leur déclin. Renseignements : CIRUR, 301-150 Eglinton Ave. East, Toronto, ON, M4P 1E8. Tél. : (416) 973-5644. Fax : (416) 973-1375.

BULLETINS

Community Horizons, publié par le Programme du milieu rural et des petits villages de Mount Allison University. Dernières nouvelles sur les initiatives en cours dans les Maritimes et l'évolution du Programme : (506) 364-2394.

Liaison, bulletin bimestriel du CIRUR, présente une revue des récents rapports de planification et de gestion des affaires publiques : (416) 973-5644.

Making Waves est un bulletin qui traite surtout de développement économique des municipalités du Canada et qui s'adresse aux gens d'action et aux technocrates. Publié par le Centre for Community Enterprise : (604) 723-1139.

The Network est un bulletin trimestriel dans lequel les collectivités et particuliers de Colombie-Britannique relatent leurs activités de «collectivités en santé». Publié par le B.C. Healthy Communities Network : (604) 731-4970.

Ontario Healthy Communities Update est un véhicule d'information du Réseau des collectivités en santé de l'Ontario qui sert à diffuser de l'information sur les activités en cours des collectivités en santé de l'Ontario : (416) 408-4841.

Le *Newsletter* de l'Institute of Urban Studies contient de l'information sur la recherche urbaine, le développement et les politiques, ainsi que des notes sur les publications et conférences. Renseignements : (204) 786-9409.

TRNEE TRAVAUX EN COURS

Groupe de travail sur l'éducation

Un fonds de développement intégral a été créé pour VIABILITÉ, projet de commercialisation sociale nationale du Groupe de travail et de ParticipACTION. Ce programme bénéficie de l'aide des gouvernements du Canada, de l'Alberta, du Manitoba, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Québec et des Territoires du Nord-Ouest, ainsi que de la fondation J. W. McConnell, Nestlé Canada, l'Agence canadienne de développement international et l'Institut international du développement durable. Après une phase de création de six mois, ce programme devrait être opérationnel.

En février, le Groupe de travail a organisé un atelier à Toronto à l'intention des établissements d'enseignement supérieur qui offrent un programme d'études en développement durable. Les participants ont fait part de leur satisfaction à la Table ronde nationale qui organisait cet atelier, et ont accepté de former un comité d'orientation qui sera chargé d'étudier d'autres possibilités de création de réseaux. Le Groupe de travail continue de mener des simulations de tables rondes.

Table ronde sur les forêts

Après trois ans de travail ardu, la Table ronde sur les forêts a officiellement accompli son mandat en publiant son rapport final. Ce rapport présente les 26 principes d'origine des tables rondes, ainsi que les plans d'action visant à l'application de ces principes. Ce rapport comprend également des notes sur le processus de consensus appliqué et présente des leçons précieuses tirées du dialogue.

La dernière tâche qui incombait à ce groupe consistait à aborder la question des méthodes d'exploitation, sujet d'actualité et de controverse. Après de longues discussions, les membres de la Table ronde sur les forêts ont conclu à l'unanimité que les méthodes d'exploitation devraient varier selon l'endroit et qu'elles ne pouvaient être soumises à des directives nationales. Une synthèse de leur point de vue a été publiée sous la forme d'un document de travail faisant partie de la série de la TRNEE, *Harvesting Methods In Canada's Forests: A Discussion Paper*. Les opinions exprimées dans ce document reflètent les idées dominantes sur le sujet.

Il ne fait aucun doute que le travail accompli par la Table ronde sur les forêts a marqué une étape décisive dans l'histoire du développement durable et qu'elle continue d'être un modèle de processus de création d'un consensus. Cette table ronde a été source d'inspiration non seulement pour ses membres, mais pour bien d'autres personnes qui continuent d'espérer que le progrès peut se faire par la collaboration, et non par la confrontation.

Table ronde sur les pâtes et papiers

La Table ronde sur les pâtes et papiers a tenu sa sixième réunion en avril. Ce groupe cherche l'unanimité sur quatre points majeurs : localisation des sources de fibres, procédés de fabrication, commercialisation et consommation, questions de juridiction. Après de longs débats houleux, les membres ont rédigé une version préliminaire d'une série de principes visant à orienter la production viable des produits des pâtes et papiers. La version définitive de ces principes est actuellement soumise à l'approbation des organismes membres. On a demandé à tous les intervenants de préparer des plans d'action afin d'illustrer que ces principes ne soient pas qu'un simple geste. La prochaine réunion sera les 20-22 juin, 1994, à Québec.

Groupe de travail sur la prise de décision par consensus

Forger un consensus pour un avenir viable a été publié en octobre 1993, et 18 000 exemplaires ont déjà été distribués. Ce groupe de travail prépare actuellement un livre d'accompagnement qui présentera des études de cas et qui paraîtra l'automne prochain. En outre, ce groupe de travail prépare une trousse du conférencier qui sera utile à ceux qui présentent de l'information sur le processus décisionnel par consensus. Les membres de ce groupe de travail espèrent faire plusieurs présentations aux représentants du gouvernement au cours des prochains mois. L'achèvement de ces deux derniers projets marquera la fin du mandat officiel de ce groupe de travail.

Renouveau rural

En novembre et décembre 1993, ce groupe de travail a organisé deux ateliers : l'un à Saskatoon, et l'autre près de Halifax. Ces ateliers avaient pour but de solliciter les conseils de particuliers intéressés et de groupes d'intervenants pour déterminer l'ampleur du défi qui se pose au Canada rural, ainsi que les processus visant à relever ce défi et, enfin, les recommandations précises quant à la mise en oeuvre du processus. Les participants de l'atelier ont souligné que le renouveau rural est plus vaste qu'un secteur isolé, que les localités sont en mesure de prendre seules les décisions qui les concernent, et que la mise en oeuvre des initiatives communautaires devrait leur être confiée. Le Groupe de travail a débattu de ces questions avec plusieurs groupes intéressés, et a élaboré sept plans d'action précis se rapportant à sa participation au Renouveau rural pour la prochaine année fiscale.

Biodiversité

Le Groupe de travail sur le renouveau rural a envoyé une délégation canadienne à la première d'une série de trois réunions sur la biodiversité. La première, qui a eu lieu à Mexico les 10 et 11 mars 1994, était présidée par la Fundacion Mexicana para la educacion ambiental. La seconde, qui aura lieu au Colorado cet automne, sera présidée par le World Resources Institute. Quant à la troisième, coprésidée par la TRNEE et le Musée canadien de la nature, elle aura lieu à Ottawa en 1995 et portera sur les recommandations de politiques et de programmes visant à promouvoir la biodiversité.

Projet de Société: Planning for a Sustainable Future

La troisième Assemblée des intervenants nationaux du Projet de société, pour laquelle l'honorable Sheila Copps

Suite p. 38

TRAVAUX EN COURS suite de la p.37

prononça l'allocution d'ouverture, a eu lieu à Ottawa les 16 et 17 décembre 1993. La Ministre a souligné l'importance du développement durable et du travail accompli par le Projet de société. Les intervenants nationaux ont examiné le travail accompli au cours de la phase II, pour ensuite discuter de l'élaboration d'une stratégie nationale de développement durable. Il fut convenu que la TRNEE devrait jouer un rôle plus important dans la gestion de la prochaine phase du Projet.

Lors de la séance plénière de la TRNEE en février 1994, les membres de la TRNEE ont discuté du programme proposé pour le Projet et du rôle qu'ils joueraient dans ce Projet. Ils ont fortement appuyé l'objectif du Projet, à savoir l'élaboration d'une stratégie nationale de développement durable, et ont convenu que, même si le Projet doit continuer d'appartenir aux intervenants nationaux, la TRNEE pourrait servir d'animateur du processus. La prochaine Assemblée des intervenants nationaux aura lieu à l'automne 1994.

Groupe de travail sur le développement durable et le commerce

Le 28 mars 1994, le Groupe de travail a organisé à Montréal un atelier dont l'objet était d'étudier les implications du développement durable de l'Uruguay Round du GATT et du projet de l'Organisation internationale du commerce. Cet atelier, qui attira un grand nombre de gens et qui remporta un franc succès, avait pour but de rassembler les intervenants des secteurs pertinents pour définir les points faisant l'unanimité et les points que devrait souligner le gouvernement canadien lors de la réunion du GATT où seront rassemblés les ministres, le 15 avril 1994, à Marrakech.

Outre le travail de suivi sur l'Organisation mondiale du commerce, le Groupe de travail s'est fixé deux priorités pour l'année à venir. Il se lance dans une initiative de grande envergure qui atteindra son apogée dans la préparation de recommandations au gouvernement du Canada sur la meilleure façon de promouvoir les intérêts et le développement durable du Canada lors du sommet hémisphérique que le président Clinton présidera à Miami au début de décembre 1994. Il a déjà été proposé que ce «Sommet des Amériques» aura comme deux thèmes principaux : 1) démocratie et bon gouvernement; 2) expansion du commerce, investissement et développement durable.

En outre, le Groupe de travail a entrepris des travaux préliminaires pour déterminer comment les principes de développement durable pourraient servir de thème global à la politique extérieure du Canada au cours des prochaines années.

Collectif des instruments économiques

En octobre 1993, le Collectif des instruments économiques a publié son rapport final intitulé *La réalisation d'objectifs de qualité de l'atmosphère au moyen d'instruments économiques*. Ce rapport a depuis été diffusé à un public ciblé dans l'ensemble du pays et a suscité énormément d'intérêt et d'appui. Ce document étudie le rôle possible des instruments économiques dans trois questions se rapportant à l'air : dépôts acides, ozone de la basse stratosphère et changement climatique. En vue d'encourager d'autres débats susceptibles d'aboutir à des projets pilotes, la TRNEE collabore avec les représentants d'Environnement Canada pour promouvoir ce document et les recommandations qu'il contient.

Groupe de travail sur la production des rapports sur le développement durable

En décembre dernier, la TRNEE a présenté au Premier ministre un rapport intitulé *Rendre compte des progrès dans le développement durable au Canada*. Ce document s'inspire du travail considérable accompli par le Groupe de travail dans ce domaine. En s'inspirant des recommandations de ce rapport, le Groupe de travail est en train de rédiger un livre qui paraîtra au début de l'été, qui permettra une plus grande diffusion de ces idées et qui comprendra également les conclusions d'un symposium sur la production de rapports, qui a eu lieu l'automne dernier.

La TRNEE a commandé la rédaction d'un document de référence en vue d'étudier les options d'un vérificateur général de l'environnement, pour répondre à l'engagement du gouvernement fédéral de créer ce poste. *Renouvellement du cadre d'imputabilité du gouvernement dans le développement durable : Rôle possible d'un Commissaire ou Vérificateur à l'environnement* est disponible sous forme de document de travail. La TRNEE a été récemment invitée à se présenter devant le Comité permanent de l'environnement et du développement durable pour informer les membres de ce Comité du travail qu'elle accomplit dans ce domaine.

Communications et publications

Les publications et les divers documents de la TRNEE continuent de faire l'objet de demandes incessantes. D'octobre 1993 à janvier 1994, la TRNEE a distribué plus de 9 000 publications en réponse à des demandes. *Le développement durable : Comment y arriver,* publié en collaboration avec le Congrès du travail du Canada, a remporté un franc succès.

Les lecteurs anglais de la *Revue* de la Table ronde seront heureux d'apprendre que la réimpression tant attendue de la version anglaise du *Développement durable des centres urbains* est aujourd'hui chose faite. La Banque royale du Canada a généreusement commandité une réimpression de la version anglaise de *A Manager's Handbook (Guide à l'usage des gestionnaires)* qui continue de faire l'objet d'une demande constante. Pour la liste complète de nos publications, qui incluent désormais 24 documents de travail, voir page 41.

LA TRNEE a désormais une adresse de courrier électronique. Vous pouvez donc communiquer avec nous par l'autoroute électronique. Notre adresse WEB est : nrtee@web.apc.org. WEB est un réseau électronique canadien qui dessert le milieu de l'environnement, du développement et des intérêts sociaux, et qui permet aussi de communiquer avec les groupes de même nature dans le monde entier. Nous avons organisé une «conférence électronique» de la Table ronde sur WEB (nrtee.susdev) pour aider les abonnés de WEB à se renseigner sur la TRNEE et à demander de l'information plus détaillée. La TRNEE a également une adresse Internet : admin-nrtee@nrtee-trnee.ca.

VITALITÉ

Ce programme, conçu par ParticipACTION et la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie et actuellement en voie d'élaboration, vise à faciliter le changement des attitudes, des valeurs et des comportements afin que le Canada devienne une société écologique.

Leone Pippard, membre de la TRNEE et instigatrice du programme, affirme que «VITALITÉ peut habiliter les Canadiennes et les Canadiens à apporter des changements dans leur mentalité, chez eux et au travail.»

Une fois lancé, le programme constituera une initiative pluriannuelle et dotée de plusieurs millions de dollars. VITALITÉ repose sur l'approche suivante : encourager les changements d'attitudes propices à de nouveaux comportements chez les générations présentes et futures est essentiel à l'adoption du développement durable par la société et les collectivités canadiennes.

Le programme VITALITÉ sera offert aux niveaux national et local à travers les médias, un vaste réseau d'organismes bénévoles et professionnels, des dirigeants des entreprises, de l'éducation et des collectivités et le grand public. Des comités consultatifs techniques et sur le développement évaluent actuellement 20 éventuels volets du programme.

«La clé du succès de ce programme résidera dans la participation des collectivités. ParticipACTION a mis à profit sa vaste expérience dans le domaine», de dire Jon Grant, président de la Table ronde de l'Ontario.

Le programme est aussi appuyé par la J.W. McConnell Foundation, Environnement Canada, l'ACDI, Nestlé Canada, le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier, l'Institut international du développement durable, et la plupart des gouvernements provinciaux.

Pour renseignements : Russ Kisby, Président, ParticipACTION, 40, rue Dundas ouest, pièce 220, Toronto, ON, M5G 2C2. Tél. : (416) 954-1212 Fax : (416) 954-4949.

TABLES RONDES PROVINCIALES

Colombie-Britannique

La Table ronde de la Colombie-Britannique vient hélas d'être victime de coupures budgétaires dans cette province. Elle prévoit donc mettre fin à ses activités le 30 juin 1994.

Tout au long de son existence, la Table ronde de la Colombie-Britannique a produit un grand nombre de rapports et documents très intéressants dans le domaine du développement durable, ainsi qu'une stratégie globale de développement durable pour la province. Elle a beaucoup travaillé à la réalisation de l'objectif d'une société viable pour la Colombie-Britannique et pour l'ensemble du Canada.

Au cours de l'an dernier, la BCRTEE a achevé divers rapports et projets, dont un document pédagogique intitulé *Learning for Change*, un document cadre sur l'économie, et d'autres documents sur le développement durable en milieu urbain. Par ailleurs, la Table ronde de la Colombie-Britannique achèvera plusieurs autres projets durant les prochains mois, avant sa dissolution. Elle continuera le travail entrepris sur son *Monitoring Report,* premier rapport sur l'état du développement durable qui sera publié dans la province. En outre, la deuxième phase d'un guide des tables rondes locales sera achevée. Enfin, un rapport sur la consultation du gouvernement dans le domaine du développement durable verra également le jour.

La Table ronde de la Colombie-Britannique et son apport précieux au travail des tables rondes locales manquera à tous ceux qui participent au mouvement des tables rondes et du développement durable.

Yukon

Le gouvernement territorial a demandé au Conseil sur l'environnement et l'économie du Yukon de mener des consultations auprès du public sur l'introduction de terminaux de téléloterie et sur l'expansion des casinos au Yukon. Le Conseil a été considéré comme le mieux placé pour recueillir les opinions des divers groupes, organismes et particuliers qui ont un enjeu dans cette question. Un rapport des conclusions du Conseil est en voie d'achèvement et sera présenté au gouvernement.

Le Conseil, qui a fait l'objet d'une restructuration et d'une rationalisation en 1993, a donné son point de vue dans la planification et la préparation d'un Rapport sur l'état de l'environnement au Yukon.

Manitoba

Les 17 et 18 mars 1994, la Table ronde du Manitoba organisait une réunion sans précédent des tables rondes locales à laquelle ont assisté des représentants des 52 tables rondes locales de la province. Au cours de cette conférence, la Table ronde a présenté ses prix d'excellence en matière de développement durable, en reconnaissance de prouesses particulièrement remarquables dans les catégories suivantes : recherche et développement, petites et grandes entreprises, éducation, organisations non gouvernementales, secteur public, particuliers et foyers. Des certificats de reconnaissance furent également présentés.

Le premier ministre Gary Filmon a annoncé que le gouvernement amorcera des consultations sur la possibilité d'adopter une loi sur le développement durable. Ce serait la première loi de cette nature en Amérique du Nord.

La Table ronde du Manitoba vient d'achever plusieurs nouvelles publications, notamment son Rapport annuel, et des documents sur la foresterie, l'industrie minière et l'utilisation de l'eau. Elle a également publié sa stratégie de développement durable pour le Manitoba.

Ontario

En février, la Table ronde de l'Ontario a présenté ses *Recommended Steps Toward Sustainability* à Floyd Laughren, ministre des Finances de l'Ontario. Ce document comprend dix principes destinés à orienter la politique financière en matière d'environnement en Ontario, ainsi qu'une recommandation en faveur d'une action immédiate dans trois domaines : mesures d'encouragement pour les industries vertes, droits de pol-

Suite p. 40

lution et transparence de l'information. Cette publication faisait suite à un débat sur la politique financière et le développement durable que la Table ronde avait tenu le 18 janvier.

Depuis la publication du Rapport de la Commission d'équité fiscale en décembre, un groupe de travail de la Table ronde de l'Ontario a envisagé d'utiliser la taxation entre autres mesures financières pour faire avancer la province sur la voie du développement durable.

La Table ronde de l'Ontario a également envisagé la tarification au plein prix pour l'eau et l'électricité, en réaction à l'annonce faite par Hydro-Ontario d'atteindre l'objectif suivant : «aider l'Ontario à instaurer une économie concurrentielle et efficace sur le plan énergétique, en appliquant les principes du développement durable».

Québec

En novembre 1993, une réunion eut lieu pour déterminer le processus et les conditions de la remise sur pied de la Table ronde du Québec. Cette réunion rassembla les membres de l'ancienne Table ronde et d'autres personnes s'intéressant au développement durable et au processus des tables rondes. Certaines recommandations furent alors formulées au ministre de l'Environnement et de la Faune du Québec.

Le gouvernement a manifesté de l'intérêt pour le renouvellement du mandat de la Table ronde et planifie actuellement son fonctionnement de manière détaillée. Le Conseil de la conservation et de l'environnement sera chargé d'assurer les services de secrétariat de la Table ronde du Québec, sous réserve toutefois que la question des ressources et d'autres points connexes soient réglés.

Nouveau-Brunswick

Le 21 février 1994, la Table ronde Nouveau-Brunswick sur l'environnement et l'économie du a été officiellement remise sur pied; la première table ronde avait accompli son mandat. Environ un tiers de ses membres furent renommés, et de nouveaux membres furent également nommés pour un mandat de deux ans. Cette nouvelle Table ronde mettra en oeuvre un grand nombre des propositions, initiatives et stratégies élaborées par l'organisme précédent.

Le Vérificateur général du Nouveau-Brunswick, Ralph Black, a décidé de «verdir» le processus de vérification des ministères de la Province. La Table ronde du Nouveau-Brunswick a joué, et continuera de jouer un rôle clé en conseillant le Vérificateur général sur la façon d'atteindre cet objectif.

La Commission on Land Use and Urban Environment (commission chargée de l'aménagement du territoire et du développement urbain) a collaboré avec la Table ronde pour coordonner les politiques dans le domaine de l'aménagement, notamment la gestion du lit d'inondation et le mode d'habitat.

Nouvelle-Écosse

Au lendemain des élections provinciales du printemps dernier, la Table ronde de la Nouvelle-Écosse a nommé six nouveaux membres : le Premier ministre et cinq ministres. Le nouveau gouvernement s'est déjà prononcé en faveur du développement durable et du travail de la Table ronde.

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a proposé la création d'une nouvelle loi sur l'environnement qui consolidera les nombreuses lois connexes qui existent dans ce domaine. La Table ronde a été mandatée pour recueillir l'opinion du public sur cette loi et pour servir d'intermédiaire auprès du gouvernement provincial sur ce sujet. En outre, la Table ronde poursuit son travail de mise en oeuvre de sa stratégie de développement durable pour la Nouvelle-Écosse.

Lors de la toute dernière réunion de la Table ronde en mars 1994, les membres ont évoqué la possibilité de jouer un rôle dans le domaine de la gestion du milieu côtier. La prochaine réunion de la Table ronde de la Nouvelle-Écosse aura lieu en juin 1994, et comportera un atelier sur la prise de décision par consensus.

Île-du-Prince-Édouard

La Table ronde de l'Île-du-Prince-Édouard est en train de nommer de nouveaux membres. Une fois que cette étape sera franchie, la Table ronde définira son mandat et son programme pour l'année à venir.

Terre-Neuve et Labrador

Le cabinet provincial, qui a reformulé le mandat de la Table ronde de Terre-Neuve et du Labrador, est en train de nommer de nouveaux membres. Depuis l'expiration de son premier mandat en juillet 1993, la Table ronde a poursuivi son travail de rédaction d'un rapport officiel au Premier ministre sur l'état de l'intégration de l'environnement à l'économie dans la région du Terre-Neuve et du Labrador.

Trois groupes de travail mandatés par la Table ronde de Terre-Neuve et du Labrador ont accompli leur mandat dans les domaines suivants : gestion des déchets, énergie et planification de l'aménagement du territoire; éducation, sensibilisation du public et prise de décisions gouvernementales; gestion des ressources, protection de certaines zones, de la faune et de la vie sauvage.

La Table ronde, en consultation avec divers intervenants aux paliers fédéral et provincial, a exploré la possibilité de produire un rapport sur l'état de l'environnement pour Terre-Neuve et le Labrador.

Les tables rondes parlent des collectivités viables

Les membres de la Table ronde nationale tiendront une séance plénière les 5 et 6 mai à Hamilton (Ontario). Il y aura une session conjointe avec des membres de la Table ronde de l'Ontario pour discuter des programmes en cours, notamment les collectivités viables et le renouvellement urbain, et pour envisager une collaboration future.

De plus, des villes de la région de Hamilton-Wentworth ont déclaré la semaine du 1er au 6 mai 1994 Semaine de l'excellence pour l'environnement et l'économie. Des membres de la Table ronde rencontreront des représentants de la région pour se familiariser avec les initiatives locales de planification du développement durable. Des activités seront organisées autour des projets locaux qui exemplifient le développement durable en action.

Série sur le développement durable

- ☐ Le développement durable : Guide à l'usage des gestionnaires
- ☐ Le Guide national de réduction des déchets
- ☐ Propos sur la prise de décision et le développement durable
- ☐ La préservation de notre monde
- ☐ En route vers le Brésil
- ☐ Le développement durable des centres urbains
- ☐ Commerce, environnement et compétitivité
- ☐ Guide vert : Manuel du développement durable pour les collèges canadiens
- ☐ Comment parvenir au développement durable (Guide pour les syndicats et les travailleurs)
- ☐ Reportages sur l'environnement : Guide à l'intention des journalistes du secteur de l'environnement

Autres publications et produits de la TRNEE

- ☐ Forger un consensus pour un avenir viable : Principes directeurs
- ☐ Vers les rapports sur le développement durable au Canada : Rapport au Premier ministre
- ☐ La réalisation d'objectifs de qualité de l'atmosphère au moyen d'instruments économiques : Rapport du collectif des instruments économiques
- ☐ Table ronde sur le développement durable des forêts : Rapport final
- ☐ L'Accord de libre-échange nord-américain et la Commission nord-américaine de l'environnement
- ☐ Shaping Consensus : The North American Commission on the Environment and NAFTA
- ☐ Code d'éthique et directives générales sur le développement touristique durable
- ☐ Modèle de la table ronde pour les jeunes
- ☐ Le développement viable et la municipalité
- ☐ Objectif 2000 - La gestion environnementale : Un guide pour la PME
- ☐ Rapport sur la gestion des déchets pour l'industrie de la construction
- ☐ Vidéo musical et cassette COURAGE sur le développement durable
- ☐ Affiche de la TRNEE : Les objectifs du développement durable

Documents de travail

- ☐ 1 Développement durable et prospérité : Recommandations au Premier ministre
- ☐ 2 The Financial Services Industry and Sustainable Development : Managing Change, Information and Risk
- ☐ 3 Lender Liability for Contaminated Sites : Issues for Lenders and Investors
- ☐ 4 Market Correction : Economic Incentives for Sustainable Development
- ☐ 5 Environmental Regulations and the Canadian Pulp and Paper Industry: An Examination of the Porter Strategy
- ☐ 6 Environmentally Perverse Government Incentives
- ☐ 7 Environmental Impact Assessment and Competitiveness
- ☐ 8 Emerging Trends and Issues in Canada's Environmental Industry
- ☐ 9 A Report on Jobs, Training and Sustainable Development
- ☐ 10 Commerce, compétitivité et environnement
- ☐ 11 Sustainability and Prosperity : The Role of Infrastructure
- ☐ 12 Measuring Sustainable Development : Energy Production and Use in Canada
- ☐ 13 Revue des stimulants : Introduction aux stimulants et aux instruments économiques pour le développement viable
- ☐ 14 Les tables rondes canadiennes sur l'environnement et l'économie : Leur historique, leur organisation et leur rôle *
- ☐ 15 Reporting on Sustainable Development in Support of National Decision Makers
- ☐ 16 Reporting on Sustainable Development : The Municipal and Household Level
- ☐ 17 Corporate Sustainable Development Reporting in Canada
- ☐ 18 Aperçu national sur la planification stratégique du développement durable dans les provinces et les territoires du Canada
- ☐ 19 Politiques agricoles et commerciales du Canada : Répercussions sur le renouveau rural et la biodiversité
- ☐ 20 Sustainable Subsidies : Assessing the Law of Unfair Trade and North American Disputes
- ☐ 21 Renouvellement du cadre d'imputabilité du gouvernement dans le développement viable : Rôle possible d'un Commissaire ou Vérificateur à l'Environnement
- ☐ 22 Media, Fish and Sustainability : A Paper on Sustainable Development and the Canadian News Media
- ☐ 23 Méthodes de coupe du bois dans les forêts canadiennes : Document de discussion
- ☐ 24 Municipal Reporting on Sustainable Development : A Status Review

Toutes les publications de la TRNEE sont disponibles en anglais et en français. Les documents de travail sont reproduits dans la langue de rédaction de l'auteur, sauf indication contraire.

* Également disponible en espagnol

Revue de la TRNEE

- ☐ Été 1991
- ☐ Automne 1991
- ☐ Hiver 1991 (CNUED)
- ☐ Rapport annuel 1991
- ☐ Printemps 1992 (Les tables rondes du Canada)
- ☐ Automne 1992 (La biodiversité)
- ☐ Rétrospective annuelle 1992
- ☐ Printemps 1993 (Les ONGE)
- ☐ Automne 1993 (Développement durable et prospérité)
- ☐ Rétrospective annuelle 1993
- ☐ Printemps 1994 (Collectivités viables)

Pour recevior un exemplaire de ces publications, veuillez cocher les cases des titres qui vous intéressent et poster ce formulaire à la ***Table ronde nationale****, 1, rue Nicholas, bureau 1500, Ottawa (Ontario) K1N 7B7, ou nous le télécopier au numéro suivant : (613) 992-7385.*

☐ Cochez cette case si vous voulez être inscrit à notre liste d'envoi.

Nom .....

Adresse .....

.....

MEMBRES DE LA TRNEE

George Connell
Président, Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

R. C.(Reg) Basken
Vice-président exécutif
Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP)

L'Honorable Jane Barry
Ministre de l'Environnement
Gouvernement du Nouveau-Brunswick et
Présidente du Conseil canadien des ministres de l'Environnement

L'Honorable Sheila Copps
Vice-première ministre et
Ministre de l'Environnement
Gouvernement du Canada

L'Honorable J. Glen Cummings
Ministre de l'Environnement
Gouvernement du Manitoba

Pat Delbridge
Présidente
Pat Delbridge Associates Inc.

Josefina Gonzalez
Agente de recherche
Société Forintek Canada

Diane Griffin
Directrice générale
Island Nature Trust

Tony Hodge
École d'urbanisme
Université McGill

Susan Holtz
Envrionnementaliste
Nouvelle-Écosse

John E. Houghton
Président
QUNO Corporation

Pierre Marc Johnson
Directeur de recherche
Centre de médecine, d'éthique et de droit de l'Université McGill

Geraldine Kenney-Wallace
Présidente et vice-chancelière
Université McMaster

Lester Lafond
Président
Lafond Enterprises Ltd.

Jack MacLeod
Directeur
Calgary, Alberta

L'Honorable John Manley
Ministre de l'Industrie
Gouvernement du Canada

L'Honorable Paul Martin
Ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec)
Gouvernement du Canada

L'Honorable Anne McLellan
Ministre des Ressources naturelles
Gouvernement du Canada

David Morton
Président-directeur général
Alcan Aluminium

Bob Page
Faculté des sciences environnementales
Université de Calgary

Leone Pippard
Présidente-directrice générale
Canadiens pour l'avancement de l'écologie

Juge Barry D. Stuart
Cour territoriale du Yukon

SECRÉTARIAT DE LA TRNEE

Directeur général
Ronald L. Doering

Assistante principale
Denise Simmons

Secrétaire administratif
Gene Nyberg

Secrétaire principale
Hélène Massie

Directrice des communications
Kelly Hawke Baxter

Associé principal
Steve Thompson

Conseillers en politiques
David Baslaw
Carla Doucet
Sarah Richardson
Sandy Scott
Dana Silk

Assistants en communications
Kindi Chana
Edwin Smith

Assistantes de recherche
Kathryn Romanow
Allison Webb

Gestionnaire de bureau
Cathy Héroux

Agente aux finances
Pierrette Guitard

Secrétaires
Julie Martinat
Sarah Shadforth

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, mandatée par le Parlement du Canada, a pour mission de jouer un rôle catalyseur dans la définition, l'interprétation et la promotion, pour tous les secteurs de la société canadienne de même que pour toutes les régions du pays, des principes et de la pratique du développement durable.

Also available in English.

Pour tout renseignement supplémentaire, adressez-vous à :
La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie
1, rue Nicolas, bureau 1500
Ottawa (Ontario) Canada K1N 7B7
Tél : (613) 992-7189 Fax : (613) 992-7385
Courier électronique : nrtee@web.apc.org ou admin-nrtee@nrtee-trnee.ca

Imprimé sur papier recyclé «Choix environnemental» avec des encres végétales

ISSN 1188-0945

POSTE MAIL
Société canadienne des postes / Canada Post Corporation
Port payé Postage paid
Nbre 15784 Blk
OTTAWA

Pour contribuer à la réduction des déchets, veuillez passer cette Revue à un ami.

Canada